

2016-2017

Master Histoire et Document
Métiers des archives



Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)

Noémie Trichet |

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles |

Soutenu publiquement le :
9 juin 2017

2016-2017

Master Histoire et Document
Métiers des archives



Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)

Noémie Trichet |

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles |

Soutenu publiquement le :
9 juin 2017

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier Madame Marie-Edith Agostini, coordinatrice des expositions temporaires au Mémorial de la Shoah et Madame Caroline François, responsable des expositions itinérantes, pour leur aide qui a rendu possible ce travail.

Mes remerciements s'adressent aussi à Madame Lior Laliou-Smadja, responsable de la photothèque du Mémorial de la Shoah, qui a bien voulu m'accueillir et répondre à mes questions.

Je souhaiterais également remercier Madame Bénédicte Grailles pour son aide et ses conseils précieux tout au long de la réalisation de ce travail.

Je tiens à remercier Rachel et Bruno Trichet pour leur soutien sans cesse renouvelé et leur aide dans la relecture de ce travail. Enfin, je remercie Mademoiselle Léna Trichet, pour m'avoir accueillie chez elle et accompagnée dans mes visites au Mémorial.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
LES MÉMORIAUX DE LA SHOAH ET LEURS ARCHIVES.....	9
1. L'importance des archives dans la transmission de l'histoire de la Shoah.....	10
1.1 Les archives comme preuve de la réalité de la Shoah.....	10
1.2 Les livres du souvenir.....	13
1.3 Le négationnisme, une menace pour la mémoire de la Shoah.....	16
2. La création des principaux mémoriaux dédiés à la Shoah.....	20
2.1 Le Centre de Documentation Juive Contemporaine.....	20
2.2 <i>Yad Vashem</i>	23
2.3 Le <i>United States Holocaust Memorial Museum</i>	26
3. La relation de ces mémoriaux aux archives.....	29
3.1 Les politiques de collecte des archives.....	29
3.2 La mise à disposition des archives.....	32
3.3 Les expositions d'archives de ces mémoriaux.....	34
BIBLIOGRAPHIE.....	39
ÉTAT DES SOURCES.....	43
LES EXPOSITIONS D'ARCHIVES AU MÉMORIAL DE LA SHOAH.....	45
1. Le Mémorial de la Shoah.....	45
1.1 Histoire de sa naissance.....	46
1.2 Ses objectifs.....	48
1.3 Une fréquentation importante et diversifiée, signe de l'intérêt des publics.....	50
2. Les expositions sur place.....	53
2.1 L'exposition permanente.....	53
2.2 Les expositions temporaires.....	57
2.3 Le « fichier juif », des archives à part.....	61
3. Etude de deux expositions temporaires en ligne : « Regards sur les ghettos » et « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 ».....	63
3.1 Le numérique.....	64
3.2 Typologie des documents et éditorialisation de ces deux expositions.....	66
3.3 L'importance des partenariats dans ces expositions.....	70
CONCLUSION.....	75
ANNEXES.....	77

Introduction

La Seconde Guerre mondiale constitue un événement fondateur pour l'Europe. Le conflit fut exceptionnel de par son ampleur, sa violence et ses conséquences.

L'administration nazie, très bien organisée et efficace, produisit d'importantes quantités de documents d'archives. Tous les éléments de l'occupation des pays européens et de la mise en place de l'« épuration ethnique » du continent y étaient consignés. L'État français, qui continuait de légiférer de son côté, mit progressivement en place l'exclusion des Juifs et leur déportation. Les nazis et les administrateurs de la France de Vichy avaient conscience de la valeur de preuve de leurs archives, et du fait que ces documents pourraient éventuellement se retourner contre eux. C'est pourquoi, avant la chute du régime, ils détruisirent de nombreux documents d'archives. Les archives qui furent sauvées de la destruction sont aujourd'hui d'une valeur inestimable pour comprendre le Troisième Reich, le régime de Vichy et, plus largement, le conflit tout entier.

De nombreux individus tentèrent également de documenter la Seconde Guerre mondiale, souvent à titre personnel. Il s'agissait de conserver une trace des événements, des difficultés quotidiennes et éventuellement des persécutions. Les archives privées – lettres, journaux, photographies – prirent une place prépondérante dans la construction de la mémoire du génocide.

Dans toute l'Europe, des opérations de regroupement et de récupération de ces archives publiques et privées, pendant et après le conflit, se mirent en place. Elles suivaient des motivations différentes en fonction des contextes spatio-temporels. A Varsovie, en 1943, juste avant la liquidation du ghetto, on tentait de collecter, de conserver les derniers vestiges d'un monde perdu et de témoigner de la catastrophe. A Grenoble, la même année, on anticipait la défaite nazie en constituant le Centre de Documentation Juive Contemporaine, qui devait à terme servir à l'indemnisation des Juifs de France spoliés et à leur réintégration au sein de la société.

Malgré des difficultés, le CDJC survécut à la guerre et continua son entreprise de collecte d'archives. Pour entretenir la mémoire du génocide des Juifs d'Europe, des mémoriaux et monuments commémoratifs commencèrent à être créés. Dans un premier temps, deux des plus importants se situèrent en France et en Israël. Ces structures étaient originales par leur importance physique et symbolique. Surtout, ces mémoriaux – le CDJC et le Tombeau du Martyr Juif Inconnu à Paris et *Yad Vashem* à Jérusalem – étaient investis d'une double mission, puisqu'ils étaient également chargés de collecter et

de conserver des archives de la Seconde Guerre mondiale, et notamment celles ayant trait à la persécution des Juifs, qu'elles soient privées ou publiques.

Ces mémoriaux se firent également musées. Ils se donnèrent pour objectif d'éduquer à l'histoire la Shoah, le génocide des Juifs, afin d'éviter que de tels événements se reproduisent. Les archives jouèrent un grand rôle dans la constitution des expositions des musées-mémoriaux. Ces derniers disposaient en effet de fonds documentaires importants, qu'ils exploitèrent en tentant d'incarner le génocide, de redonner une identité à toutes les victimes. Commémoration et éducation se mêlent étroitement dans les musées-mémoriaux. Aujourd'hui encore, ils tentent de collecter des archives qui pourraient permettre d'identifier des victimes restées jusque-là anonymes.

Le Mémorial de la Shoah, héritier du CDJC et du Tombeau du Martyr Juif Inconnu, refondé en 2005, s'inscrit toujours pleinement dans cette démarche. Le Mémorial se dota dès son ouverture d'une exposition permanente particulièrement riche en documents d'archives conservées au CDJC et ailleurs, consacrée au sort des Juifs de France et d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Rapidement, des expositions temporaires furent créées. Complémentaires de l'exposition permanente, elles permettaient d'apporter un éclairage différent sur un événement ou un aspect de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah. Aujourd'hui, les thèmes se sont élargis, s'éloignant parfois du second conflit mondial, mais toujours en lien avec d'autres génocides ou persécutions. Les expositions au Mémorial de la Shoah mettent invariablement en avant des archives, qui constituent une preuve de la catastrophe, et sont susceptibles de marquer les visiteurs. De nos jours, les outils numériques permettent également de mettre en ligne des expositions, comportant des archives numérisées, ainsi rendues accessibles à tous.

En quoi les archives jouent-elles un rôle majeur dans la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah ? Dans quelle mesure le Mémorial de la Shoah est-il une structure unique, reconnue sur le plan international comme l'un des principaux musées-mémoriaux ? Qu'est-ce qui fait l'originalité des expositions d'archives au Mémorial de la Shoah ?

Dans un premier temps, nous étudierons les trois principaux musées-mémoriaux consacrés à la Shoah, et leur relation aux archives, indispensables à la transmission de l'histoire du génocide. Dans un second temps, nous nous intéresserons aux expositions d'archives au Mémorial de la Shoah, *in situ* et en ligne, afin d'en déterminer les spécificités et d'en montrer l'importance pour l'éducation des publics.

Les mémoriaux de la Shoah et leurs archives

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'horreur du meurtre de masse planifié par les nazis à l'encontre de populations considérées comme inférieures fut peu à peu mise au jour. La mise à mort systématique, à l'échelle industrielle, de groupes entiers de population raisonna comme un choc. Les preuves écrites du désastre ne manquaient pas, ni la volonté des survivants de raconter. Pourtant, les sociétés civiles n'étaient pas prêtes à entendre des rescapés désireux de partager leur expérience de l'indicible. La mémoire de la Shoah, la « catastrophe » en hébreu, se transmet donc dans un premier temps au sein de groupes fermés, dans un relatif entre-soi.

Avec le temps, des théoriciens se déclarant « révisionnistes » émergèrent sur la scène publique, qui niaient la volonté exterminatrice des nazis envers les Juifs. Une véritable bataille mémorielle s'ensuivit, portée également par les musées-mémoriaux de la Shoah, dédiés à la transmission de la mémoire du génocide et à l'éducation des publics pour éviter la répétition de tels événements. Ces monuments entretiennent une relation particulière aux archives, qu'elles soient privées ou publiques.

En quoi les archives constituent-elles un enjeu mémoriel pour l'histoire de la Shoah ? Quelles sont les spécificités et les missions des grands musées-mémoriaux, et pourquoi les archives sont-elles si importantes pour eux ?

Dans un premier temps, nous montrerons l'importance des archives dans la transmission de l'histoire de la Shoah, alors que la réalité même du génocide est contestée par certains. Puis, nous étudierons la fondation des trois principaux musées-mémoriaux consacrés à la Shoah, dans des contextes et avec des objectifs pouvant varier. Enfin, nous verrons que, malgré des différences, tous trois placent les archives au cœur de leur mission mémorielle et d'éducation.

1. L'importance des archives dans la transmission de l'histoire de la Shoah

La Shoah, événement exceptionnel par son ampleur et sa violence, fut largement documentée pendant et après la Seconde Guerre mondiale. Malgré la présence de ces nombreuses archives, certains contestent toujours la véracité des faits, pour des raisons et dans des buts variés.

1.1 Les archives comme preuve de la réalité de la Shoah

L'importance de la mémoire est centrale au sein de la communauté juive. L'injonction à se souvenir, « *Zakhor* », concerne avant tout le nom de Dieu, et tout ce qui le porte est précieusement conservé. Au début du XX^e siècle, cette injonction se déplaça du sacré vers le profane avec la mémoire du prix payé par les Juifs au cours de la Grande Guerre, puis lors des pogroms en Europe de l'Est. Se mit alors en place une « littérature de Destruction », qui incluait désormais de nombreux témoignages. La démarche d'Emmanuel Ringelblum dans le ghetto de Varsovie pour documenter la Shoah s'inscrivait pleinement dans cette tradition¹.

En septembre 1939, Emmanuel Ringelblum, professeur, historien et travailleur social polonais, débuta la tenue d'un journal. Interné dans le ghetto de Varsovie, il commença à en constituer les archives clandestines, sous le nom de code d'*Oneg Shabbat* (« la joie du Shabbat »). Emmanuel Ringelblum s'entoura d'un groupe composé de personnes issues de tout le spectre idéologique, politique et religieux du ghetto, et ils se réunissaient le samedi après-midi. Leur objectif était de documenter la vie juive en Pologne avant et pendant la guerre. Ils voulaient également réunir de la documentation concernant la vie et l'organisation de la société juive dans le ghetto. Afin d'en obtenir un tableau le plus précis et divers possible, ils collectèrent des rapports et des témoignages de nombreux Juifs de tous les milieux, de Varsovie et d'ailleurs. Même les enfants du ghetto furent encouragés à participer, en livrant leurs dessins et leurs témoignages. Puis, *Oneg Shabbat* commença aussi à collecter des documents émis par les institutions du ghetto, les ordres et décrets publiés par les autorités d'occupation, mais également des journaux du ghetto, officiels ou non, de nombreuses photographies et des œuvres d'art.

1 Le développement qui suit est inspiré d'Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 1995, p. 314-315.

Après que les premières informations sur l’extermination des Juifs furent parvenues au ghetto, les membres d’*Oneg Shabbat* concentrèrent leurs efforts sur la collecte de documents relatifs à la déportation et l’extermination, pour en informer les habitants du ghetto et le monde extérieur. Malgré les difficultés de la vie quotidienne et la déportation de milliers d’habitants du ghetto – dont certains membres d’*Oneg Shabbat* – vers Treblinka à l’été 1942, leur activité continua.

En 1943, les conditions de vie se durcirent, et une insurrection éclata la veille de la Pâque juive. Il devint évident que ceux qui restaient dans le ghetto ne survivraient pas. Alors que tout semblait perdu, avant de s’échapper, entre janvier et avril, Emmanuel Ringelblum parvint à enterrer trois bidons de lait – dont deux seulement furent retrouvés après la guerre – et dix boîtes métalliques contenant des milliers de documents d’archives dans les caves de maisons du ghetto.

Au péril de leur vie, les membres d’*Oneg Shabbat* tentèrent donc de documenter la vie des Juifs de Pologne et leur destruction, afin d’en laisser une trace pour les générations futures et à l’usage des historiens.

Ailleurs en Pologne, des actions similaires, souvent plus spontanées et moins organisées qu’à Varsovie, furent mises en œuvre. Le facteur du ghetto de Łódź, Nachman Zonabend, permit de sauver une importante collection de documents d’archives documentant l’organisation et la vie dans le ghetto. Alors que presque tous les habitants du ghetto avaient été déportés, Nachman Zonabend faisait partie des derniers prisonniers laissés là par les nazis avec pour mission de récupérer les objets abandonnés par les déportés. Il prit le risque de cacher alors de nombreux documents, et notamment les archives du *Judenrat*², des fiches statistiques, des rapports et des textes de l’équipe des archives du ghetto, des journaux et des annonces faites aux habitants. A la fin de la guerre, Nachman Zonabend vint récupérer ces archives dans le ghetto infesté de pillards, et les versa ensuite à *Yad Vashem*³.

En France, la même dynamique de collecte de documents – mais dans un contexte et avec des objectifs différents – fut incarnée par la création du Centre de Documentation Juive Contemporaine (CDJC). Les membres du CDJC, menés par Isaac Schneersohn, avaient la volonté de collecter des archives afin de garder une trace de l’action des nazis envers les Juifs pour que ceux-ci, à terme, puissent faire valoir leurs droits et prétendre à des indemnisations. La victoire des Alliés semblait en effet alors envisageable, tandis que, dans les ghettos, il s’agissait de dépeindre la survie au jour le jour et les conditions de vie imposées par l’occupant. La collecte des archives des nazis en France et des

2 L’administration du ghetto, composée de dirigeants juifs et servant d’intermédiaire entre les nazis et la population.

3 Witold Medykowski, traduit de l’anglais par Claire Drevon, « Les archives de Yad Vashem : un outil essentiel de la recherche sur la Shoah », *Revue d’Histoire de la Shoah*, n°188, 2008, p. 204-205.

organisations collaborationnistes devait servir de preuve des persécutions et des spoliations commises envers les Juifs, avec comme objectif leur réintégration dans la société française.

Les archives en tant que preuve de la déportation et du génocide furent parfois aussi collectées par les SS eux-mêmes. En témoigne l'album d'Auschwitz. Sur le site internet de *Yad Vashem*, l'album numérisé est présenté comme « la seule preuve visuelle restante du processus qui conduisait au massacre de masse à Auschwitz-Birkenau »⁴. L'album compte 56 pages et 193 photos et montre toutes les étapes de l'arrivée, de la sélection et de l'attente des Juifs avant leur mise à mort. Les photos furent prises par un SS, Ernst Hofmann ou par Bernhard Walter, qui étaient tous deux chargés de prendre les photographies d'identité et les empreintes digitales des Juifs qui n'étaient pas immédiatement envoyés vers les chambres à gaz. Le 26 mai 1944, ils photographièrent l'arrivée d'un convoi de déportés et leur sélection. A cette époque, la déportation des Juifs de Hongrie était à son point culminant, et les déportés photographiés provenaient de Ruthénie subcarpatique, et notamment du ghetto de Berehove.

Les photographies montrent le débarquement des déportés sur la rampe à l'intérieur du camp, qui devaient laisser là les affaires qu'ils avaient apportées avec eux, puis la sélection entre ceux jugés aptes au travail et les autres, envoyés dans les chambres à gaz où ils étaient presque immédiatement tués. Le tri des biens des Juifs par les prisonniers est montré, ainsi que leur déplacement vers un autre espace du camp nommé « *Kanada* », le pays d'Amérique du Nord étant associé par les détenus à un lieu d'abondance. L'attente des déportés n'ayant pas été retenus pour le travail forcé et s'apprêtant à être gazés, patientant dans un petit bosquet près des chambres à gaz, fut aussi saisie par les photographes. Tout est finalement montré dans cet album, à l'exception du meurtre lui-même.

Les raisons de la constitution de cet album ne sont pas claires. Selon *Yad Vashem*, il aurait pu être réalisé « à titre de référence officielle pour une autorité supérieure ».

L'album fut retrouvé dans une caserne SS abandonnée du camp de Dora après la défaite nazie par Lili Jacob (aussi connue sous le nom de Lilly Jacob-Zelmanovic Meier). La jeune fille fut déportée à Auschwitz, puis transita par Morchenstern, un sous-camp de Gross-Rosen, et Mittelbau-Dora, où elle fut libérée. Dans l'album, elle reconnut son rabbin, elle-même ainsi que des membres de sa famille et de sa communauté. Elle emporta l'album avec elle lorsqu'elle partit s'installer aux États-Unis. En 1983, grâce à l'intervention de Serge Klarsfeld, elle en fit don à *Yad Vashem*, où il fut restauré en 1994 et numérisé en 1999. L'album est aujourd'hui disponible en intégralité sur le site de *Yad*

4 www.yadvashem.org/yv/fr/expositions/album-auschwitz/index.asp, consulté le 18 avril 2017.

Vashem, et il fit l'objet d'une coédition entre Al Dante et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah en 2005⁵.

Ces tentatives de collecter et de conserver des archives témoignant du désastre montrent la puissance des documents. Ils servent ainsi de preuve des exactions, mais permettent également de recenser les spoliations, en vue d'une indemnisation future. Ainsi, si nous sommes désormais entrés dans l'« ère du témoin »⁶, où la parole des rescapés possède une valeur inestimable, les documents continuent d'être centraux.

1.2 Les livres du souvenir

Alors que la Seconde Guerre mondiale s'achevait, dans les camps de personnes déplacées, les survivants commencèrent à écrire la chronologie du génocide et firent la liste des morts de leur communauté⁷. Rapidement, cette volonté descriptive s'étendit à l'avant-guerre, et on relata la vie et l'histoire de la communauté avant les événements tragiques. Une véritable littérature était en train de naître, les *yizker-biher* (*yizker-buh* au singulier), les livres du souvenir. Ce néologisme fut formé par la juxtaposition des termes *buh*, d'origine germanique, qui désigne le livre, et l'hébreu *yizkor*, le rappel du souvenir des morts, qui est le titre et le premier mot de la prière à la mémoire des morts. Ces chroniques d'un genre nouveau n'étaient pas le fait des rédacteurs habituels comme des historiens ou des rabbins.

« Ces ouvrages commémoratifs ne sont pas des créations d'écrivains professionnels, ni d'individus appartenant à l'élite, mais celles de simples Juifs moyens. C'est le peuple qui écrit. Ce qui reste du peuple du Livre. Les enfants des martyrs, eux-mêmes victimes potentielles qu'un miracle a sauvés, racontent racontent l'histoire de leur lieu d'origine : sa genèse, son épanouissement admirable, la créativité féconde des générations successives qui s'enracinent profondément dans la ville et, enfin, la destruction tragique de leur communauté ».⁸

L'existence des *yizker-biher* fut le fait des associations d'immigrés Juifs dans les pays d'accueil, les *landsmanshaftn*, qui regroupent des émigrés originaires d'un même lieu, d'un même « pays ». Avant la guerre, elles étaient principalement implantées aux États-

5 Serge Klarsfeld, Sabine Zeintoun, Marcello Pezzetti et al., *L'Album d'Auschwitz*, Al Dante et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2005, 152 p.

6 A. Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Pluriel, 2013, 185 p.

7 Le développement qui suit est inspiré de A. Wieviorka et Itzhok Niborski, *Les Livres du souvenir. Mémoires juifs de Pologne*, Paris, Gallimard, 1983, p. 9-29, et A. Wieviorka, « Mémoires et mémoriaux », *Revue Française d'Études Américaines*, n°51, 1992, p. 56-58.

8 *Sefer Radom*, Tel-Aviv, Y. Perlow, 1961, p. 7-8.

Unis, en France, mais aussi en Argentine, au Canada, en Afrique du Sud ou en Israël par exemple. Outre la création de sociabilités familiales pour les émigrés, ces sociétés avaient pour but d'enterrer leurs membres dans les carrés juifs des cimetières – aspect essentiel du judaïsme, pour que Dieu puisse reconnaître les siens à la fin des temps –, et porter secours à leurs membres et à ceux restés dans la communauté d'origine en Pologne. Mais après le génocide et l'anéantissement de ces communautés, les *landsmanshaftn* n'avaient plus vraiment de raison d'être, d'autant plus que la condition sociale des immigrants juifs s'était souvent largement améliorée, et la rédaction des *yizker-biher* fut souvent leur dernière action significative. Les *landsmanshaftn* créèrent des comités transnationaux pour la rédaction des articles et la réunion des fonds nécessaires à l'édition de leur *yizker-buh*.

Les *yizker-biher* reprenaient souvent le même plan. Ils traitaient de l'installation des Juifs, des origines de peuplement du *shtetl*⁹, de la vie avant la Première Guerre mondiale et pendant l'entre-deux guerres, avec les institutions communautaires (les synagogues, les écoles, les confréries), les mouvements politiques et sociaux au sein de la communauté, les acteurs principaux de la vie quotidienne, comme les rabbins, les érudits, mais aussi les porteurs d'eau. Enfin, une dernière partie, souvent la plus fournie, relatait les événements de la Seconde Guerre mondiale, et les étapes de la déportation des habitants, vers des ghettos de plus en plus importants. Les *yizker-biher* contenaient également des récits et témoignages de survivants du génocide.

Les *yizker-biher* n'avaient d'abord pas vocation à être diffusés en dehors de la communauté et de ses descendants. Leur place était dans les bibliothèques familiales des membres subsistants de la communauté, à la manière d'une pierre tombale, d'une sépulture pour les disparus. Elle leur conférait à nouveau une individualité, au milieu de la mort de masse. Elle visait à les réintégrer, au-delà du génocide, dans l'histoire et la vie de la communauté, dans la mémoire collective. Les *yizker-biher* étaient les derniers vestiges d'un monde perdu.

Les ouvrages, parfois luxueux, étaient coûteux à réaliser, et leur prix de vente, bien qu'élevé, ne les rendait pas rentables. Un *yizker-buh* était le plus souvent financé directement par les activités du *landsmanshaft*, et ses membres eux-mêmes, les *landslaït*.

Mais alors que la Seconde Guerre mondiale s'éloignait, les financements pouvaient devenir problématiques pour la rédaction d'un *yizker-buh*, et certains descendants d'émigrés exprimaient peu d'intérêt pour leur *shtetl* d'origine.

9 Le village, la ville, ou le quartier juif en Europe centrale et orientale.

« Le financement de l'édition d'un livre d'un format important fut à l'origine de bien des préoccupations. En janvier 1965, nous convoquâmes une assemblée générale consacrée à ce problème. Le petit nombre de membres présents se montra prêt à nous aider et apporta sur place une somme importante. Certains membres s'engagèrent à rendre visite aux gens de Tomaszow. Malheureusement, beaucoup de membres ne manifestèrent pas un intérêt réel pour la perpétuation de leur ville natale, là où ils avaient été élevés, ni pour l'érection d'un monument à la mémoire de leurs père et mère. Le prétexte de cette inertie était que les enfants ne liraient pas un tel livre. "A quoi sert, disaient-ils, un monument funéraire dans un cimetière que personne ne visite ?" »¹⁰

Aujourd'hui, il existe plus de cinq cents *yizker-biher*, concernant en majorité des localités polonaises.

Les *yizker-biher* furent principalement rédigés en langues juives, c'est-à-dire en yiddish et en hébreu. Mais les descendants d'immigrés, souvent bien intégrés dans leur pays d'accueil, ne parlaient pas nécessairement ces langues, voire pouvaient rejeter l'héritage familial. Les *yizker-biher* furent donc dans un premier temps exhumés par les chercheurs.

Longtemps, les *yizker-biher* restèrent donc dans des bibliothèques de particuliers, mais certains furent aussi donnés à des bibliothèques et centres de documentation comme la Bibliothèque nationale de France, *Yad Vashem*, ou le *YIVO (Yidisher Visnshaftleher Institut*¹¹) de New York.

Aujourd'hui, des *yizker-biher* sont parfois traduits en anglais, facilitant ainsi la recherche sur les communautés perdues. Ceci répond à une volonté des générations de descendants de membres de ces communautés perdues, et qui ne parlent pas le yiddish ou l'hébreu. Ainsi, un site internet américain, dédié à la recherche généalogique d'ancêtres juifs, JewishGen¹², a mis sur pied une grande entreprise de collecte et de traduction de *yizker-biher*, en partenariat avec *Yad Vashem*. Sur la page dédiée au « *Yizkor Book Project* »¹³, le site annonce d'emblée : « *Our goal is to facilitate access to Yizkor Books and the information contained in them* ». Les livres sont classés par ordre alphabétique de pays, et de communauté. Tous les livres ne sont pas traduits en intégralité – certaines pages proposent simplement des tableaux statistiques du peuplement juif local, avec une courte histoire du *shtetl* – et le site diffuse des appels aux dons afin de pouvoir poursuivre son entreprise. De même, le *Yiddish Book Center*, fondé aux États-Unis en 1980, a un but proclamé : « *To tell the whole Jewish story by*

10 Gedalie Kasherowski, « Comment on a rédigé un livre du souvenir », *Sefer zikaron le kehilat Tomaszow-Mazowiecki*, Tel-Aviv, M. Wajsberg, Tomashow Organization in Israel, 1969, p. 12-13.

11 Institut scientifique de recherche juive.

12 www.jewishgen.org/, consulté le 24 avril 2017.

13 www.jewishgen.org/yizkor/, consulté le 24 avril 2017.

*rescuing, translating, and disseminating Yiddish books and presenting innovative educational programs that broaden understanding of modern Jewish identity*¹⁴ ». Pour rendre accessibles les ouvrages dont le centre dispose – plus d'un million –, certains ont été numérisés et mis en ligne, en partenariat avec la *New York Public Library*. C'est le cas de livres du souvenir – non traduits cette fois – qui, depuis 2009, s'intègrent au sein de la *Steven Spielberg Digital Yiddish Library*¹⁵. L'accès aux livres numérisés est gratuit, mais il est toutefois possible de s'en faire acheminer un exemplaire papier payant.

La rédaction de *yizker-biher* témoigne de l'attachement à la communauté et de la volonté d'entretenir le souvenir, à la fois de la vie d'*avant* et de la destruction de certains de ses membres. La mémoire des disparus sans sépulture repose dans ce monument de papier. Ces livres constituent donc un fort enjeu mémoriel, et pour rendre possible la perpétuation du souvenir et la transmission de la mémoire, il est indispensable d'y avoir accès et donc de pouvoir les lire.

1.3 Le négationnisme, une menace pour la mémoire de la Shoah

Après la fin du conflit mondial en Europe et les premiers retours de déportés, des témoignages à propos des camps de concentration et d'extermination se firent entendre.

« Il y a deux ans, durant les premiers jours qui ont suivi notre retour, nous avons été, tous je pense, en proie à un véritable délire. Nous voulions parler, être entendus enfin. On nous dit que notre apparence physique était assez éloquente à elle seule. Mais nous revenions juste, nous ramenions avec nous notre mémoire, notre expérience toute vivante et nous éprouvions un désir frénétique de la dire telle qu'elle »¹⁶.

Pourtant, certains mettaient en doute la véracité du discours des déportés. Ils niaient la volonté exterminatrice nazie et donc l'existence des camps de la mort. Selon eux, les Juifs mentaient. Ils réactivaient ainsi le vieux mythe du complot juif international. Leurs doutes furent alimentés par les nombreuses hésitations initiales concernant le nombre de victimes de la politique d'extermination nazie. Ainsi pouvait-on lire dans *Le Monde* du 15 décembre 1945 que « neuf millions de personnes, au moins, ont péri dans les camps de concentration ». Émergea alors un groupe de personnes qui se dit « révisionniste », prétendant rétablir la vérité sur les événements. En fait de vérité, ils niaient l'existence

14 www.yiddishbookcenter.org/about, consulté le 26 avril 2017.

15 www.yiddishbookcenter.org/collections/digital-yiddish-library, consulté le 26 avril 2017.

16 Robert Antelme, *L'Espèce humaine*, Paris, 1947, p. 9 de l'édition Gallimard de 1978, cité dans A. Wieviorka, *Déportation et génocide*, p. 185.

de la Shoah et la volonté exterminatrice du régime hitlérien. Henry Rousso, dans *Le Syndrome de Vichy*¹⁷, paru en 1987, préféra employer le terme « négationniste » pour désigner un partisan de ce type de discours. En effet, toute une idéologie s'était développée derrière ces thèses, et la démarche mise en œuvre n'avait selon lui rien de scientifique.

Le négationnisme en France s'est développé et a évolué au cours de quatre âges distincts, souvent organisés autour de grandes figures du mouvement¹⁸.

Le premier âge du négationnisme en France débuta dans l'immédiat après-guerre. Mais ces théories restaient marginales, tant l'événement était encore proche et un sentiment de culpabilité persistait, lié à la responsabilité du régime de Vichy dans la persécution des Juifs de France. Les premiers négationnistes en France, témoins et parfois acteurs de la période – certains étaient d'anciens collaborateurs –, appartenaient majoritairement à des milieux d'extrême-droite à la fois antisémites et anticommunistes. Une des premières figures négationnistes françaises fut Marc Augier. Né en 1908 et aussi connu sous le nom de Saint-Loup, collaborateur pendant la Seconde Guerre mondiale, Marc Augier était un ancien officier de la Légion des volontaires français (LVF). En 1943, il était rédacteur au *Combattant européen*, le journal de la LVF, et se trouvait en 1944 responsable de la rédaction de *Devenir*, le journal de la Division Charlemagne. Marc Augier fut condamné à mort par contumace en 1948, mais il échappa à la justice avant d'être amnistié. Il refusait la défaite et dénonçait le « mensonge » juif. Pour lui, il convenait de rendre sa « dignité » au nazisme.

Le négationnisme français commença à se structurer réellement en 1948, année de la création de l'État d'Israël, et l'un des principaux responsables en fut Maurice Bardèche. Né en 1909, Maurice Bardèche était un écrivain antisémite, se présentant lui-même comme fasciste. Il était également le beau-frère du collaborationniste Robert Brasillach. Les arguments de Maurice Bardèche reprenaient le modèle de l'antisémitisme d'avant-guerre, auquel venait s'ajouter le rejet de l'État d'Israël. Ses idées furent exposées dans *Nuremberg ou la terre promise*¹⁹, ouvrage édité en octobre 1948, dans lequel il se posait en défenseur de la « vérité ». Maurice Bardèche remettait en cause l'existence des camps de concentration, qui auraient été une invention des Juifs pour discréditer le régime nazi.

Dans *Nuremberg ou la terre promise*, Maurice Bardèche posait les thèses du négationnisme. D'abord, c'étaient les Juifs qui étaient responsables de la Seconde Guerre mondiale. Les camps d'extermination furent inventés par les Alliés et les Juifs, respectivement pour faire oublier leurs crimes et pour asseoir un peu plus leur

17 Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy (1944-1987)*, Paris, Le Seuil, 1987, 382 p.

18 Le développement qui suit est inspiré de Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 21.

19 Maurice Bardèche, *Nuremberg ou la terre promise*, Les Sept Couleurs, 1948.

domination. Les témoins mentaient. La mortalité dans les camps était due aux conditions de vie difficiles et à la propagation d'épidémies. Les nazis ne voulaient pas exterminer les Juifs mais les regrouper vers l'Est. Enfin, les gaz nocifs employés étaient destinés à l'extermination des poux seulement. Grâce à cet ouvrage, Maurice Bardèche acquit le statut d'initiateur du négationnisme en France.²⁰

A cette époque, le négationnisme rencontrait encore largement incompréhension et hostilité, et Maurice Bardèche fut jugé plusieurs fois pour ses écrits.

Le négationnisme français n'émergea véritablement qu'avec Paul Rassinier. Anciennement proche de l'extrême-gauche, pacifiste, il fut résistant socialiste sous l'Occupation et déporté à Buchenwald. Après la guerre, Paul Rassinier se rapprocha des milieux d'extrême-droite. Il commença par nier l'existence des chambres à gaz et refusa les témoignages d'anciens déportés. Opposant au socialisme soviétique et pacifiste intégral, proche des milieux anarchistes, Paul Rassinier cherchait à disculper l'Allemagne nazie. Pour lui, les véritables criminels étaient d'un côté l'Union soviétique de Staline, et de l'autre le capitalisme menant inévitablement à la guerre²¹. Selon Paul Rassinier, la Shoah n'était qu'une rumeur, un mensonge orchestré par les Juifs pour justifier la création de l'État d'Israël. Les thèses de Paul Rassinier, à l'époque où elles furent formulées, ne rencontrèrent encore que peu d'écho au sein de la société française, mais le négationnisme sut évoluer pour se faire davantage entendre.

En 1967, la mort de Paul Rassinier et la guerre des Six Jours ouvrirent une nouvelle période pour le négationnisme français, qui dura jusqu'en 1978 et se caractérisa par l'attente de l'émergence d'un nouveau meneur potentiel. A la suite de Paul Rassinier, Pierre Guillaume, militant d'extrême-gauche né en 1940 et à la tête de la librairie La Vieille Taupe, commença à diffuser les théories négationnistes. En parallèle, Robert Faurisson, né en 1929, homme de lettres, maître de conférence à l'université Lyon II, poursuivit ses recherches sur Auschwitz, débutées en 1960. Il adhéra totalement aux thèses de Paul Rassinier, et mit en doute l'existence des chambres à gaz homicides. Robert Faurisson justifiait sa démarche par une recherche de la vérité pure, et, contrairement à Maurice Bardèche, se prétendait apolitique. A cette époque, les théories négationnistes étaient relayées par les milieux d'extrême-droite, et notamment par le Front national qui apparaissait alors dans le paysage politique français. Les négationnistes étaient toujours numériquement peu nombreux, mais commençaient à se faire entendre de plus en plus dans le débat public.

20 V. Igounet, « Les premières voix françaises du négationnisme (1945-1953) », *Archives Juives*, n° 49, 2016, p. 59-60.

21 H. Rouso, « Les racines du négationnisme en France », *Cités*, n° 36, 2008, p. 54.

Le troisième âge du négationnisme français s'ouvrit avec l'affaire Faurisson en 1978, et dura jusqu'en 1986. En novembre – décembre 1978, Robert Faurisson nia l'existence des chambres à gaz dans plusieurs quotidiens français²². Il reprenait l'expression de Louis-Ferdinand Destouches (Céline) pour critiquer la « magique chambre à gaz ». S'ensuivit une polémique d'ampleur nationale qui donna de l'écho aux thèses négationnistes. Robert Faurisson reçut le soutien d'une partie de l'ultragauche, qui en faisait une lecture anticapitaliste de l'Histoire. A la même époque, les éditions de La Vieille Taupe, dirigées par Pierre Guillaume qui se rapprocha alors de Robert Faurisson, rééditèrent les écrits de Paul Rassinier. Le nouveau négationnisme porté par Robert Faurisson se voulait antisioniste et défenseur de la cause palestinienne. Il toucha donc à la fois les milieux d'extrême-droite, certains milieux d'extrême-gauche, et des groupes islamistes sur le plan international.

Le quatrième âge du négationnisme, de 1986 à nos jours, se caractérise par la multiplication des « affaires ». La période s'ouvrit par l'affaire Henri Rocques. En 1985, cet ingénieur agronome en retraite, adepte des théories de Robert Faurisson, soutint à l'université de Nantes une thèse sur Kurt Gerstein devant un jury composé majoritairement de militants d'extrême-droite. Dans sa thèse, Henri Rocques rejetait la vérité « officielle » sur la Shoah. Après un an de polémiques, son diplôme fut annulé. L'année suivante, en septembre 1987, Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, qualifia les chambres à gaz de « point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ». A la suite des différentes affaires, une législation anti-négationniste fut mise en place. Le 13 juillet 1990 fut votée une loi « tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe », dite « Loi Gayssot ». C'était la première « loi mémorielle » en France.

Pourtant, les affaires ne s'arrêtèrent pas là, et en décembre 1995, l'intellectuel Roger Garaudy publia *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*²³, décrivant l'Holocauste comme un mensonge inventé pour justifier la politique israélienne en Palestine. Cet ouvrage rencontra un large écho dans le monde arabo-musulman, notamment au sein de groupes islamistes. En Iran, le président Mahmoud Ahmadinejad déclara officiellement adhérer à ces thèses en 2006.

L'émergence d'Internet, moyen de communication pratiquement dénué de toute censure, permet la diffusion la plus large possible des théories négationnistes. Les négationnistes peuvent s'y exprimer librement et s'adressent à une audience désormais beaucoup plus vaste. Les plus fervents militants négateurs de la Shoah l'ont bien compris, et nombre d'entre eux se sont rapidement dotés d'un site internet pour

22 Dans *Le Matin de Paris*, le 16 novembre 1978, puis dans *Le Monde*, le 29 décembre 1978. Cité dans H. Rouso, « Les racines du négationnisme en France », p. 55.

23 Roger Garaudy, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, Samizdat Roger Garaudy, 1995, 277 p.

propager leurs idées à l'international. C'est par exemple le cas de David Irving, Ernst Zündel, ou encore Ahmed Rami. Une nébuleuse de sites négationnistes, en mutation permanente, s'est ainsi développée²⁴.

Malgré l'existence d'archives datant de la période de la guerre et prouvant la réalité de la Shoah, certains mirent donc en place une réécriture fallacieuse de l'histoire. Cette distorsion volontaire de l'Histoire, vécue par les survivants comme une insulte à la mémoire des disparus, n'est jamais dénuée d'arrière-pensées politiques et idéologiques.

Aujourd'hui, d'anciens déportés continuent de témoigner afin de sensibiliser les jeunes générations, qui sont la cible privilégiée des négationnistes. L'enjeu mémoriel est capital, afin que la réalité de l'Holocauste cesse d'être remise en cause. Pour de nombreux historiens, la Shoah doit être un événement que l'on peut et doit étudier et analyser, mais dont l'existence nécessite d'être reconnue comme incontestable²⁵.

2. La création des principaux mémoriaux dédiés à la Shoah

La volonté de perpétuer l'histoire de la Shoah et de faire connaître le génocide a mené à la création de mémoriaux dans divers pays, touchés plus ou moins directement par les événements. Ils ont vocation à documenter le génocide, à entretenir le souvenir à travers des espaces de commémoration et à éduquer grâce à un espace dédié à un musée. Aujourd'hui, les trois mémoriaux les plus importants, fondés dans des contextes différents et souvent dépendants de volontés politiques, se situent en France, en Israël et aux États-Unis.

2.1 Le Centre de Documentation Juive Contemporaine

A la fin du mois d'avril 1943²⁶, à Grenoble, fut créé le Centre de Documentation Juive Contemporaine, à l'initiative d'Isaac Schneersohn. D'origine russe, descendant de rabbin, lui-même rabbin, il s'engagea en politique au sein du parti constitutionnel démocrate.

24 Michael Rinn, « La mémoire courte de l'Internet. Analyse sémi-discursive du déni de la Shoah », *Communication et langages*, n°147, 2006, p. 74.

25 V. Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, p. 28-29.

26 Les témoignages postérieurs situent la réunion le 28 ou le 29 avril.

Après la victoire des bolcheviks en Russie, il partit s'installer en France, où il développa ses activités industrielles. Mais la défaite française de 1940 survint et le régime de Vichy promulgua des lois d'« aryanisation » de la vie économique, qui lui firent perdre le contrôle de ses entreprises. Isaac Schneersohn devint membre de l'Union générale des Israélites de France (UGIF) en zone Sud. D'après Simon Perego, « C'est à cette époque qu'il conçoit le projet de créer un centre de documentation consacré aux persécutions antijuives perpétrées en France par l'occupant allemand et Vichy. Pour ce faire, il sillonne la zone non occupée et présente son projet à différents responsables communautaires qui l'accueillent d'abord avec scepticisme. »²⁷.

Il y parvint finalement, et la réunion fondatrice du CDJC – alors appelé « centre Schneersohn » – eut lieu dans son propre appartement, rue Bizanet. Quarante acteurs de la vie juive étaient présents, dont cinq périrent peu de temps après : le grand rabbin René Hirschler, Raymond-Raoul Lambert, Léonce Bernheim, Marcel Stora, Léo Glaezer, et Nahum Hermann.

Les objectifs du CDJC furent alors énoncés, dans un document débutant par « Voici, en quelques mots, CE QUE NOUS VOULONS ». Le document se poursuivait par « Nous voulons avant toute chose écrire le Grand Livre du martyrologue [sic] du judaïsme de France ». On a souvent comparé l'action d'Isaac Schneersohn à celle d'Emmanuel Ringelblum dans le ghetto de Varsovie. Pourtant, la démarche d'Emmanuel Ringelblum relevait davantage de la volonté de conserver les dernières traces d'un monde perdu, de tenter de sauver ce qui pouvait l'être, tandis qu'Isaac Schneersohn se projetait dans le futur, avec comme objectif la reconstruction de la vie juive française²⁸.

Pour le CDJC naissant, il fallait dresser des listes nominatives afin de se souvenir des Juifs qui sont morts en déportation ou en combattant, mais également anticiper l'après-guerre et la défaite des régimes nazi et de Vichy. Les membres du CDJC s'engagèrent à collecter des informations concernant la spoliation des biens juifs et l'« aryanisation » des entreprises juives. Ainsi, après la fin du conflit, ils pourraient faire valoir leurs revendications dans le domaine de la justice et demander des indemnités et des restitutions.

Si les membres fondateurs du CDJC se risquaient à anticiper une défaite du Reich et de ses alliés, c'est que les premières défaites militaires subies par l'Allemagne laissaient présager une victoire possible, sinon rapide pour les plus optimistes. En outre, Grenoble se situait alors dans la zone d'occupation italienne, où de nombreux Juifs affluaient, car les persécutions contre eux étaient beaucoup moins importantes que dans la zone d'occupation allemande.

27 Simon Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique*, n° 22, 2014, p. 272.

28 Renée Poznanski, « La création du centre de documentations juive contemporaine en France (avril 1943) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°1, 1999, p. 57.

Les missions du CDJC énoncées à l'époque prirent toute leur dimension à la Libération. De Grenoble, le Centre fut déménagé à Paris dès 1944. Beaucoup de documents collectés avaient été perdus. Léon Poliakov, qui avait rencontré Isaac Schneersohn pendant la guerre, fut nommé chef du service des recherches et parvint à microfilmer les archives de l'administration SS en France. Le CDJC entra en possession d'archives de l'Institut d'études des questions juives, du Commissariat aux questions juives de Vichy, de l'ambassade d'Allemagne à Paris, de l'État-major allemand ou encore de la délégation générale du Gouvernement de Vichy. Ces documents, utilisés dans le cadre des procès de Nuremberg, permirent d'asseoir la légitimité du jeune Centre. Léon Poliakov et Joseph Billig, collaborateurs d'Isaac Schneersohn, furent nommés pour assister la délégation française lors des procès. En contrepartie de l'aide apportée par le CDJC, Joseph Billig obtint de collecter des documents pour le Centre, qui s'enrichit de nouveaux fonds.

Au fil du temps, le CDJC collecta de archives aussi bien privées que publiques. Pour cela, il faisait régulièrement appel aux détenteurs d'archives privées, susceptibles de bien vouloir les donner au Centre. En collaborant avec d'autres instituts mémoriels et de conservation, le CDJC put enrichir ses collections de manière importante.

Le CDJC se donna pour mission de participer à l'écriture de l'histoire de la Shoah, grâce aux éditions du Centre, et en aidant les chercheurs. Dès la création du CDJC, la publication d'ouvrages sur l'Occupation et la Shoah, ainsi que de la revue mensuelle *Le Monde juif* - appelé avant 1946 le *Bulletin du Centre de Documentation Juive Contemporaine* - eut pour but de faire connaître le Centre, ses fonds, et le sort des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Le CDJC contribua à faire entrer la Shoah dans l'espace public, en diffusant des informations sur le génocide et en mettant à disposition des documents aux cinéastes, écrivains, mais aussi aux journalistes de presse et audiovisuels lors du procès Eichmann notamment. Le CDJC fournit ainsi également de la documentation pour les grands procès en France et en Allemagne, jusque dans les années 1990. Le Centre organise par ailleurs des expositions pour tenter de toucher un public plus large.

Outre ses importants fonds d'archives, le CDJC dispose d'une grande bibliothèque, qui compte plus de 36 000 ouvrages, et d'une photothèque de plus de 220 000 photographies²⁹. Le Centre se donne aussi pour vocation de documenter la vie juive, avant et après la Shoah, élargissant ainsi son champ de recherches.

29 S. Perego, « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », p. 277.

Après quelques années d'errance, le CDJC s'installa définitivement rue Geoffroy-l'Asnier en 1956, et établit ses bureaux au sein du récent Tombeau du Martyr Juif Inconnu, à la construction duquel il a largement contribué.

C'est également à l'initiative d'Isaac Schneersohn que fut créé le Tombeau ou Mémorial du Martyr Juif Inconnu. Des critiques s'élevèrent au sein de la communauté juive à l'annonce de sa création. D'abord, selon certains, le monument ne devait pas commémorer uniquement les victimes juives, mais tous ceux assassinés par les nazis sans distinction. Le choix de Paris comme ville hôte du mémorial fut aussi critiqué, certains lui préféraient des lieux qu'ils considéraient comme plus symboliques, la Pologne ou l'Allemagne par exemple. Mais Isaac Schneersohn rappela l'ancienneté et l'importance du judaïsme français, dans une vision universaliste. Il créa donc une organisation internationale, qui récolta de l'argent.

En novembre 1952, la ville de Paris offrit un terrain pour abriter le mémorial, à l'angle des rues Geoffroy-l'Asnier et Grenier-sur-l'Eau.

La cérémonie de pose de la première pierre se tint le 17 mai 1953. Furent présents des officiels, ministres et ambassadeurs, des rabbins, un détachement du 8^e Régiment de Transmissions pour rendre les honneurs militaires aux hauts gradés, des associations de victimes et d'anciens combattants, ainsi que de nombreux Juifs venus se recueillir.

Annette Wieviorka montre que la cérémonie, bien que confessionnelle, était fortement marquée par la tradition républicaine française : « Sur le terrain même, une stèle voilée de blanc se dressait entourée de tribunes. A l'arrière-plan, un motif de fond, haut de vingt mètres orné d'oriflammes aux couleurs françaises et à celles de la Ville de Paris encadrait une gigantesque étoile de David drapée de crêpe »³⁰. Le cérémonial rappelait celui des commémorations du 11-novembre, avec la présence d'anciens combattants portant des drapeaux républicains. On chanta également la *Marseillaise* et l'on fit retentir la sonnerie aux morts. Ces symboles contribuaient à rappeler l'importance de l'ancrage et l'ancienneté de la communauté juive en France, et son attachement au régime républicain.

2.2 *Yad Vashem*

Dès le mois d'août 1942, alors que parvenaient en Palestine des informations sur l'extermination des Juifs dans le ghetto de Varsovie, l'idée naquit de créer un lieu pour honorer leur mémoire, à l'initiative notamment du militant sioniste Mordecai Shenhavi.

30 A. Wieviorka, « Mémoires et mémoriaux », *Revue Française d'Études Américaines*, n°51, 1992, p. 59-60.

Après des discussions au sein du Fonds national juif, le projet fut rendu public le 2 mai 1945, sous le nom de « Création de *Yad Vashem* à la mémoire des juifs d'Europe disparus. Ébauche d'un plan de commémoration de la Diaspora ». Il fut décidé en 1947 que le centre de documentation de *Yad Vashem* serait situé à Jérusalem.

Le 17 mai 1953 avait lieu à Paris la pose de la première pierre du Tombeau du Martyr Juif Inconnu, mémorial voulu par Isaac Schneersohn. Dès le lendemain, un débat se déroula à la Knesset, au cours duquel les députés israéliens convinrent que Jérusalem était un lieu plus approprié que Paris pour la création d'un mémorial. Le 19 août 1953, la loi sur le souvenir des héros et des martyrs créa *Yad Vashem*. Celui-ci serait situé sur la colline du Souvenir, près du mont Herzl, un peu à l'ouest de Jérusalem. L'institution aurait pour but de concentrer en Israël la documentation commémorative concernant l'histoire du peuple juif, de fonder un mémorial pour eux et de commémorer les Justes parmi les Nations, titre décerné au nom de l'État israélien par le Mémorial de *Yad Vashem* pour honorer les personnes n'appartenant pas à la communauté juive ayant aidé des Juifs. En outre, la nationalité israélienne serait accordée à titre posthume aux victimes de la Shoah.

Le nom de *Yad Vashem* fut tiré du livre d'Isaïe, qui proclame « Et je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs une place (*Yad*) et un nom (*Shem*) qui ne seront pas effacés » (Isaïe, 56 - 5).

Le mémorial, qui s'étend sur un site de 20 hectares, fut inauguré le 30 octobre 1956. Alors qu'au début, la compétition entre les mémoriaux parisien et israélien était rude, Isaac Schneersohn accepta de collaborer avec *Yad Vashem* et de se placer sous sa tutelle.

Yad Vashem fut d'abord pensé avant tout comme un lieu de recherche universitaire sur la Shoah. Mais sous la pression exercée par les historiens rescapés arrivés en *Eretz Israël* après la fin de la guerre et soutenus par la presse israélienne, les activités de commémoration se développèrent. De nouveaux monuments furent construits sur le site, et la recherche universitaire fut confiée à l'Institut du judaïsme contemporain de l'Université hébraïque. *Yad Vashem* fut critiqué par certains, comme l'historien Georges Bensoussan, car, ne commémorant que les victimes juives hétérosexuelles, il atténuerait le caractère universel du génocide perpétré par les nazis³¹.

L'un des lieux les plus célèbres de *Yad Vashem* est le Musée d'Histoire de la Shoah, dont une partie est souterraine. L'exposition permanente s'attache à présenter l'histoire de la Shoah à travers un récit à la fois chronologique et thématique, grâce à « une grande variété d'objets originaux, de témoignages, de photographies, de documents, d'œuvres d'art, de présentations multimédia et d'art visuel »³². Le Musée d'Histoire de la

31 Cité dans Dominique Chevalier, « *Yad Vashem* : un lieu entre mémoires et espoirs », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, n°13, 2012, p. 62.

32 www.yadvashem.org/yv/en/education/languages/french/guide.asp, consulté le 24 mai 2017.

Shoah abrite également la reconstitution de la rue Leszno du ghetto de Varsovie. Un wagon à bestiaux donné, comme au *United States Holocaust Memorial Museum*, par le gouvernement polonais, est exposé en extérieur. Ailleurs, le Dôme des Noms, hautement symbolique, érigé en hommage aux disparus, est tapissé de six cent photographies. Le Dôme des Noms abrite des feuilles de témoignage contenant des informations sur les disparus, ainsi que des photographies et des fiches biographiques, afin que ceux qui n'eurent pas de sépulture physique en aient une de papier à cet endroit. A ces informations est associée une base de données sur Internet. Dans la Crypte du Souvenir, une flamme brûle en mémoire des victimes, auprès de laquelle se trouvent des cendres rapportées des camps d'extermination. La Crypte est l'un des premiers bâtiments construits à *Yad Vashem*. Sur le sol sont gravés dans le marbre les noms de vingt-deux camps de transit, d'extermination, ghettos, et lieux de massacres parmi ceux que comptait l'Europe. Un Mémorial des Enfants fut érigé pour le million et demi d'enfants juifs tués en Europe durant le conflit mondial. L'Allée des Justes, inaugurée en 1962, rend hommage à ceux qui ont été reconnus Justes parmi les Nations par *Yad Vashem*. A l'origine, un arbre était planté pour chaque Juste, accompagné d'une plaque portant son nom et sa nationalité. Aujourd'hui, faute de place dans le jardin, le nom des Justes est transcrit sur le Mur des Justes.

Yad Vashem est constitué d'autres lieux : le Musée d'Art de la Shoah, le Pavillon des Expositions, le Centre de Documentation visuelle, le Centre d'Étude, la Synagogue, la Colonne de l'Héroïsme, la Place Janusz Korczak, le Monument des Soldats et des Partisans juifs qui ont lutté contre l'Allemagne nazie, le Panorama des Partisans, la Vallée des Communautés perdues, la Place du Ghetto de Varsovie, le Bâtiment de l'Administration et de la Recherche, les Archives et la Bibliothèque et enfin l'École Internationale pour l'Étude de la Shoah.

Dans les espaces de commémoration, les matériaux utilisés pour les bâtiments ou les monuments possèdent également une forte portée symbolique. L'eau et le feu sont les éléments principaux. Les autres matériaux, comme la terre, la pierre, ainsi que le bois véhiculent des valeurs d'espérance³³.

Aujourd'hui, *Yad Vashem* dispose de partenariats avec des musées et mémoriaux de la Shoah, pas seulement en Europe mais dans le monde entier. Ainsi, à Los Angeles, le *Martyrs Memorial and Museum of the Holocaust* est partenaire de l'institution israélienne³⁴.

Sur le plan national, l'importance de *Yad Vashem* montre à quel point la mémoire de la Shoah est présente au sein de la société israélienne. La place des survivants s'est

33 D. Chevalier, « *Yad Vashem* : un lieu entre mémoires et espoirs », p. 66-67.

34 Joëlle Rameau, « Mémoriaux du génocide à Los Angeles », *Revue Française d'Etudes Américaines*, n°51, 1992, p. 64.

affirmée dans le pays surtout à partir du procès d'Adolf Eichmann, lorsque des témoins, jusque-là peu écoutés, furent appelés à la barre. La mémoire peut aussi se muer en enjeu politique. Aujourd'hui, pour de nombreux Israéliens, et notamment le *Likoud* de Benyamin Netanyahou, la guerre contre le nazisme se poursuit à travers les guerres israélo-arabes. L'instrumentalisation de la mémoire du génocide est dangereuse, alors qu'aujourd'hui en Israël, les liens entre mémoire et politique sont extrêmement forts. Pierre Vidal-Naquet montre que certains Israéliens ne veulent plus entendre parler du génocide des Juifs d'Europe car il sert à justifier une politique qu'ils rejettent. Il rappelle ainsi que « l'utilisation de la mémoire à des fins partisans peut aussi conduire au désir d'oubli »³⁵.

2.3 Le *United States Holocaust Memorial Museum*

Le *United States Holocaust Memorial Museum (USHMM)*, inauguré le 22 avril 1993 en présence du président Clinton et de plusieurs chefs d'État étrangers, et situé à Washington D. C., est le plus grand des musées-mémoriaux consacrés à la Shoah – le plus souvent appelée « Holocauste » – aux États-Unis.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, des membres de la communauté juive des États-Unis exprimèrent la volonté d'ériger un mémorial pour honorer les victimes de l'Holocauste. Un débat eut lieu sur la ville qui devait accueillir le monument. Pour certains, c'était New York, la ville qui était le centre de la communauté juive du pays, celle qui comptait le plus de membres, qui devait en être l'hôte. Pour d'autres, c'était Washington D. C., la capitale fédérale, qui devait l'abriter. C'est finalement cette dernière option qui l'emporta³⁶. Cependant, la communauté juive des États-Unis était alors mal organisée et peu influente politiquement, et il fallut attendre plusieurs années avant de voir émerger le projet.

En 1978, une Commission de l'Holocauste fut créée à l'instigation du président Jimmy Carter. Le contexte avait alors changé aux États-Unis : la communauté juive était mieux structurée et des modifications politiques internationales avaient eu lieu. La politique expansionniste menée par l'État israélien suscitait des critiques, y compris au sein de la communauté juive. De plus, la vente d'avions F-15 par les États-Unis à l'Arabie saoudite, adversaire déclaré de l'État hébreu, avait provoqué de vives réactions de la part des soutiens à Israël. Puisqu'Israël ne faisait plus consensus, les autorités se concentrèrent

35 Pierre Vidal-Naquet, « Le couple histoire-mémoire face à la Shoah », *Hommes et Migrations*, n°1158, 1992, p. 15-16.

36 New York accueillit le *Museum of Jewish Heritage – A Living Memorial to the Holocaust*, inauguré en 1997.

sur l'Holocauste, élément fondateur moins contesté. La Commission Carter avait pour but d'ériger dans la capitale fédérale un mémorial aux victimes du génocide des Juifs d'Europe. En 1980, le Congrès approuva à l'unanimité la création du musée-mémorial.

L'*USHMM* fut construit sur un terrain appartenant à l'État fédéral, situé sur le *National Mall*, à proximité de l'institut Smithsonian, du mémorial Jefferson et du monument Washington. En l'insérant parmi ces bâtiments prestigieux, symbole de la nation américaine, les autorités voulaient montrer que l'Holocauste était une préoccupation et un événement central de l'histoire des États-Unis. Le financement nécessaire à l'édification de l'*USHMM*, s'élevant à 168 millions de dollars³⁷, fut fourni par des dons privés d'organisations et de personnes, en majorité juives.

L'architecture du musée-mémorial fut réalisée par James Ingo Freed, dont la famille avait fui les persécutions en Allemagne à la fin des années Trente. Des éléments d'architecture furent privilégiés pour rappeler les camps de concentration et d'extermination. Ainsi, à l'entrée, les visiteurs se répartissent sur deux files séparées pour accéder au musée, faisant écho à la sélection à l'entrée des camps. De même, des tours font penser à des miradors. Une des façades du bâtiment est construite en brique rouge, rappelant l'architecture de certains camps.³⁸

L'*USHMM* est divisé en plusieurs espaces principaux. D'abord, l'entrée en pierre calcaire, donnant sur le *Mall*. Ensuite, le bâtiment principal, en acier, verre et brique rouge. Enfin, le Hall du Souvenir, de forme hexagonale, dédié au recueillement et aux commémorations.

L'exposition permanente est divisée en trois périodes chronologiques, chacune occupant un étage. D'abord, le musée s'intéresse à la montée des persécutions dans l'Allemagne nazie (« *The Holocaust : Nazi Assault 1933-1939* »). Puis, l'accent est mis sur l'extermination des Juifs dans le cadre de la « Solution finale » (« *The Holocaust : "Final Solution" 1940-1945* »). Enfin, l'« après-Holocauste » est évoqué (« *The Holocaust: Last Chapter* »). Le directeur fondateur du musée, Jeshajahu (Shaïke) Weinberg, a dirigé la conception de l'exposition permanente.

Au centre du bâtiment, sur toute la hauteur, la *Tower of Faces* (la « Tour des Visages ») s'inscrit dans le cadre de l'exposition permanente. Elle est tapissée de photographies prises entre 1900 et 1941 dans la petite ville d'Ejszyski, en Lituanie, dont la population était majoritairement juive. Les images présentent des scènes de la vie quotidienne avant l'invasion de la ville par les nazis et le massacre de la plupart de ses habitants juifs. Elles furent prises par Itzhak et Alte Katz, un couple de photographes locaux et leur petite-fille, Yaffa Eliach, les donna à l'*USHMM*.

37 Oren Mayers, « Musées historiques et américanisation de l'Holocauste », *Le Temps des médias*, n° 5, 2005, p. 100.

38 Anne Grynberg, « Du mémorial au musée, comment tenter de représenter la Shoah ? », *Les Cahiers de la Shoah*, n° 7, 2003, p. 149.

L'*USHMM* dispose également d'un wagon à bestiaux ayant servi à transporter des déportés, offert par la compagnie nationale des chemins de fer polonais.

Sur le plan du récit muséographique, l'originalité de l'institution réside dans le fait que chaque visiteur se voit remettre dès les ascenseurs menant à l'exposition permanente, la « carte d'identité » d'une victime de la Shoah, rescapée ou non. Sur la carte figurent des indications biographiques et une photo de la victime, ainsi qu'un aigle qui rappelle l'emblème américain.

Pour les enfants, l'exposition « l'Histoire de Daniel » est présentée comme leur permettant de comprendre comment la vie d'un petit garçon juif allemand fictif et de sa famille a pu basculer rapidement. La famille, de Francfort, est transférée dans le ghetto de Łódź en Pologne, puis déportée à Birkenau, d'où ne reviennent que Daniel et son père.

L'approche de l'Holocauste privilégiée par l'*USHMM* est originale et critiquée. Ainsi, l'exposition permanente s'étend sur la période allant de 1933 à 1945, sans mettre en contexte le judaïsme européen avant l'arrivée au pouvoir des nazis. Contrairement à l'approche choisie au *Museum of Jewish Heritage – A Living Memorial to the Holocaust* de New York, les Juifs d'Europe ne sont pensés que comme des victimes et pas avant tout comme des membres de communautés souvent établies de longue date, diversifiées et bien insérées dans leurs différents pays.

L'*USHMM* délivre, outre des informations sur le génocide des Juifs d'Europe, un message moral. Il vise à éduquer les visiteurs, les citoyens, à leur dispenser une « leçon ». Le musée-mémorial tente de mettre en garde contre toute forme de discrimination.

Pour certains, l'*USHMM* met en place une « américanisation de l'Holocauste ». Oren Mayers montre ainsi que la conception du musée, l'exposition des drapeaux des unités américaines ayant libéré des camps, mais également l'accent mis sur les défauts de la politique menée par les États-Unis avant et pendant la Seconde Guerre mondiale – la politique des quotas pour l'immigration, puis le refus du président Roosevelt de bombarder les camps – mettent le pays au cœur des événements, malgré son éloignement géographique et son rôle finalement peu important dans l'histoire de l'Holocauste³⁹.

Ces trois centres expriment donc une volonté commune d'entretenir la mémoire et de conserver des documents d'archives. Ils partagent une mission consistant à redonner une identité individuelle aux victimes de la Shoah. Ils essaient également de mettre sur le même plan la parole des victimes de la catastrophe et les documents d'archives, la

39 O. Mayers, « Musées historiques et américanisation de l'Holocauste », p. 105-106.

parole légitimant les documents et vice versa. Les centres de Paris, Jérusalem et Washington D.C. sont des doubles monuments, de pierre et de papier.

3. La relation de ces mémoriaux aux archives

Malgré des lieux et des contextes de naissance différents, ces trois mémoriaux partagent une même mission. La transmission de la mémoire passe notamment par les archives, et le CDJC, *Yad Vashem* et *l'USHMM* ont en commun des politiques de mise en avant des archives comme preuves et comme élément de la commémoration.

3.1 Les politiques de collecte des archives

Dès leur création, les mémoriaux collectèrent des archives auprès d'institutions existantes ou disparues. Nous l'avons dit, les archives de l'administration SS en France, de l'Institut d'études des questions juives, du Commissariat aux questions juives de Vichy, de l'ambassade d'Allemagne à Paris, de l'État-major allemand et de la délégation générale du Gouvernement de Vichy furent collectées par le CDJC dès la fin de la guerre, et ses collections furent enrichies du fait de sa collaboration aux procès de Nuremberg. Créées dès 1946, les archives de *Yad Vashem* furent d'abord des témoignages de rescapés de la Shoah. Puis, avec le développement des infrastructures administratives et la création du musée-mémorial, le service des archives entra en contact avec des personnes privées et des institutions pour leur demander de verser leurs archives. Ainsi, les archives de dirigeants juifs, à la tête d'une communauté durant le conflit, furent collectées.

La collecte de documents d'archives auprès de particuliers fut capitale dans l'action d'enrichissement des fonds des mémoriaux, et ce dès leur création. Cette mission se poursuit aujourd'hui. *L'USHMM*, *Yad Vashem* et le Mémorial de la Shoah mènent tous les trois des actions de collecte auprès des particuliers. Les mémoriaux communiquent sur leurs opérations de collecte par divers canaux. D'abord, leurs sites internet sont une vitrine privilégiée, permettant de toucher le plus grand nombre et de présenter en détails les missions d'un mémorial, ainsi que ses moyens de conservation et de valorisation des archives.

L'USHMM propose donc sur son site Internet, outre un numéro de téléphone et une adresse mail, un formulaire à remplir en ligne si l'on pense disposer d'archives – mais aussi d'objets – susceptibles d'intéresser le mémorial, comme des documents personnels, de la correspondance, ou des photographies. Les photographies prises par les troupes américaines à la libération des camps de concentration et d'extermination sont les documents le plus souvent donnés par des particuliers⁴⁰.

De même, *Yad Vashem* a mis en place la campagne nationale *Gathering the fragments* (לאסוף את השברים), dédiée à la collecte d'archives auprès de particuliers. La page internet du mémorial s'adresse directement aux détenteurs d'archives privées, comme des témoignages, des journaux personnels, des photographies, des films d'archives mais aussi simplement des noms de victimes : « *We turn to you – Holocaust survivors, family members and the general public – with an appeal to take part in this rescue campaign. Search your house for every document, photograph or object from the years before the war, during the Holocaust, from life in the DP camps and the immediate post-war period, and submit them to Yad Vashem for posterity.* »⁴¹

Pour convaincre les donateurs, *Yad Vashem* tente de les responsabiliser en insistant sur l'importance de la conservation de ces documents pour la mémoire et la connaissance de la Shoah.

Le Mémorial de la Shoah a également mis en place une grande campagne de collecte des archives privées. La communication s'est faite par l'intermédiaire d'associations de déportés et d'anciens déportés, de la *Revue d'histoire de la Shoah*, par des messages diffusés sur les radios juives. L'appel aux dons ou dépôts est aussi relayé par le site internet de l'institution⁴², sur lequel sont indiqués des horaires de permanence dédiés. Ce cadre moins formel permet aux membres et aux bénévoles du mémorial de convaincre les particuliers, en expliquant avec pédagogie l'intérêt de ces documents pour le mémorial et l'importance de leur conservation pour l'histoire et la mémoire de la Shoah⁴³.

Les mémoriaux se déplacent parfois au plus près des personnes qui pourraient posséder des archives et être disposées à les donner. Ainsi, en 2014 et 2015, le Mémorial de la Shoah s'est déplacé dans une vingtaine de villes en France pour collecter les archives de personnes ne pouvant pas venir jusqu'à Paris. De même, *Yad Vashem* se déplace dans de nombreuses villes d'Israël et des kibboutzim lors des « *collection days* ».

40 www.ushmm.org/research/research-in-collections/borrow-duplicate-and-donate/donating-to-collections-archives, consulté le 15 avril 2017.

41 www.yadvashem.org/gathering-fragments/about, consulté le 15 avril 2017.

42 www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/le-centre-de-documentation/donner-ou-deposer-vos-archives.html, consulté le 15 avril 2017.

43 Gwendoline Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours. L'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, mémoire de recherche réalisé sous la direction de Mme Bénédicte Grailles, 2016, p. 60-65.

Le mémorial israélien est particulièrement actif dans cette démarche, puisque, par exemple, entre le 26 avril 2017 et le 24 mai 2017, l'institution a mené 8 opérations de collecte distinctes⁴⁴. *Yad Vashem* se déplace parfois jusque dans les maisons des survivants de la Shoah pour collecter des documents et des informations sur ceux-ci.

Dès la collecte des premiers documents d'archives, l'utilité d'en conserver des copies, pour des raisons de conservation et de sécurité en cas de destruction ou perte d'une partie des archives se manifesta. De nombreux documents étaient ainsi copiés sur microfilms. Aujourd'hui, les techniques de numérisation ont progressé, rendant l'opération plus facile.

La numérisation de documents d'archives est désormais massivement employée par les mémoriaux. Afin de collecter des archives auprès d'autres institutions nationales ou étrangères, les mémoriaux peuvent proposer d'en effectuer des copies numériques, et de restituer ensuite les originaux à l'institution de conservation. Ainsi, les mémoriaux enrichissent leurs collections, et donnent souvent une copie numérisée à l'institution de conservation. En outre, ces documents d'archives numérisés sont parfois mis en ligne par les mémoriaux, afin d'être accessibles au plus grand nombre et de diffuser le savoir et l'information autour du génocide.

L'*USHMM* s'inscrit pleinement dans cette démarche de numérisation. Par exemple, en 2017 est prévue la numérisation de comptes-rendus d'écoutes radiophoniques dans différents pays durant la Seconde Guerre mondiale, conservés au Centre des Archives diplomatiques de Nantes.

De même, *Yad Vashem* emploie beaucoup la numérisation afin de collecter de nouveaux documents d'archives. L'institution a ainsi acquis une copie microfilmée des archives Ringelblum, qui se trouvent aux Archives de l'Institut juif d'histoire de Varsovie, mais également des documents rassemblés par la Commission d'enquête sur les crimes nazis en Pologne, le Service international de recherches de Bad Arolsen ou les documents réunis par la *Zentralstelle der Landesjustizverwaltungen zur Verfolgung Nationalsozialistischer Gewaltverbrechen* de Ludwigsburg. Des microfilms, envoyés par les Archives nationales des États-Unis, contenant des copies de documents nazis saisis par l'armée américaine ont aussi été versés⁴⁵. La fin de la Guerre froide et l'ouverture des pays d'Europe de l'Est a permis d'enrichir plus massivement encore les collections du mémorial.

Concernant la collecte d'archives auprès de particuliers, la numérisation des documents est devenue un argument de poids. Au-delà d'un moyen de conserver des documents parfois en mauvais état, elle évite aux personnes d'avoir à se séparer de

44 www.yadvashem.org/gathering-fragments/collection-days, consulté le 15 avril 2017.

45 W. Medykowski, « Les archives de Yad Vashem : un outil essentiel de la recherche sur la Shoah », p. 207.

documents à forte valeur sentimentale, surtout pour les enfants de déportés. Le dilemme entre la conservation au sein de la famille ou le versement dans une institution reconnue, porteuse d'un message fort et d'une mission liée à la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah, plus à même de conserver les documents à long terme, est donc résolu. De plus, certains particuliers mettent en avant l'importance de faire connaître ces documents, de les mettre à disposition du public. Pour le Mémorial de la Shoah, la numérisation est devenue un élément indispensable dans la collecte de documents d'archives privées. Ainsi, si en 2014 la plupart des particuliers faisaient don de leurs archives privées, en 2015, la majorité préféraient la numérisation, quitte à donner leurs archives plus tard⁴⁶. L'*USHMM* établit en revanche une nuance, en n'acceptant que les dons de documents écrits, sans numérisation, en proposant une numérisation pour les photographies personnelles seulement.

3.2 La mise à disposition des archives

La volonté des grands mémoriaux de communiquer sur la Shoah, dans une dimension mémorielle et pédagogique, se ressent également dans la mise à disposition de leurs archives. Faire connaître le génocide, en diffuser le savoir, s'inscrit dans la continuité logique de leurs centres de recherche et de documentation.

Pour les chercheurs et les particuliers qui peuvent se déplacer physiquement à Paris, Jérusalem ou Washington D.C., les mémoriaux disposent de salles de lecture dédiées à la consultation de leurs archives et des ouvrages de leur bibliothèque. L'*USHMM* suggère même à ceux qui ne pourraient pas venir en personne de louer les services d'un chercheur indépendant qui se rendrait en salle de lecture, ferait les recherches adéquates et les potentielles reproductions de documents à sa place⁴⁷. Pour cela, le musée-mémorial renvoie à des listes de chercheurs indépendants établies par la Bibliothèque du Congrès et *The National Archives and Records Administration*.

Afin de faciliter la venue des personnes et d'optimiser la préparation de leur séjour de recherche, les mémoriaux mettent en ligne toutes les informations relatives aux salles de lecture : comment s'y rendre, les horaires d'ouverture, le règlement, les matériaux accessibles sur place, les autorisations de reproduction ou de numérisation de certains documents. Surtout, les trois mémoriaux insistent sur la possibilité pour les visiteurs d'obtenir de l'aide dans leurs recherches, qu'elles aient lieu à des fins privées ou académiques. Les lecteurs peuvent demander des renseignements précis en amont de

46 G. Guihard, *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours*, p. 67.

47 www.ushmm.org/collections/ask-a-research-question/rights-and-reproductions, consulté le 3 mai 2017.

leur visite, afin que les personnels puissent les orienter au mieux dans leurs recherches une fois qu'ils seront sur place. Pour cela, des numéros de téléphone, de fax, des adresses postales et des formulaires à remplir en ligne sont disponibles sur les sites des mémoriaux. *Yad Vashem* propose même de l'aide à ceux qui ne pourront pas se déplacer : « *We also provide professional help through e-mail, fax, or regular mail based on different materials in our possession to those who are in need of information but cannot come to Yad Vashem.[...] Requests may also be sent via e-mail, fax, or by regular mail. We make every effort to reply to all requests within 3-6 weeks.*⁴⁸ ». Au Mémorial de la Shoah, en revanche, « Aucune demande de reproduction ne pourra être prise en compte à distance. Les personnes souhaitant obtenir des photocopies de documents doivent se présenter en salle de lecture du centre de documentation »⁴⁹ .

Cette mission de service auprès des lecteurs se retrouve également dans la mise en ligne d'instruments de recherche et de bases de données. Cela permet à ceux qui se déplaceront physiquement plus tard de préparer au mieux leur visite, et à ceux qui ne viendront pas en personne d'avoir accès à certains des documents d'archives. Si certains ne sont pas mis en ligne par manque de temps, de moyens ou d'autres raisons – *Yad Vashem* a ainsi établi une base de données des survivants de la Shoah, seulement en interne pour l'instant, pour des raisons évidentes de respect de la vie privée⁵⁰ – les trois mémoriaux mettent en ligne un grand nombre de ressources.

Par exemple, le Mémorial de la Shoah permet de rechercher dans l'ensemble de ses documents numérisés, aussi bien les archives, photographies, affiches que les bases de données nominatives concernant les victimes, les résistants juifs et les Justes. Ainsi, en entrant un nom dans la base de données⁵¹, tous les documents et ouvrages en possession du Mémorial et mentionnant ce nom sont affichés. Certaines archives, numérisées, sont accessibles et imprimables immédiatement.

De même, à l'*USHMM*, les collections numérisées sont mises en avant. Si certains des documents personnels numérisés ne sont pas accessibles en ligne et requièrent un déplacement en personne pour les consulter, les documents numérisés sont nombreux. Il convient de rappeler que certains documents numérisés qui ne sont accessibles qu'en salle de lecture l'ont été pour éviter de les sortir trop souvent et de les détériorer. Le site du musée-mémorial déclare avoir numérisé 261 828 documents à ce jour, en majorité des photographies⁵². Pour chaque document, que son visuel soit accessible en ligne ou non, se trouve une légende fournie, avec au minimum mise en contexte du document,

48 www.yadvashem.org/archive/information-services/remote, consulté le 3 mai 2017.

49 www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/ressources-en-ligne/rechercher-une-archives.html, consulté le 3 mai 2017.

50 www.yadvashem.org/archive/hall-of-names/survivors-registration-forms, consulté le 3 mai 2017.

51 bdi.memorialdelashoah.org/internet/jsp/core/MmsGlobalSearch.jsp, consulté le 3 mai 2017.

52 collections.ushmm.org/search/, consulté le 4 mai 2017.

biographie de ceux qui y figurent, lieux relatifs, dates, mots-clefs associés, source, et crédits.

Yad Vashem quant à lui annonce clairement l'état d'avancement de la numérisation de ses collections et sa volonté de poursuivre cette entreprise : « *The digitization of archival materials is a joint effort of Yad Vashem's Archives and Information Systems Divisions. To date, all audio and video testimonies at Yad Vashem, every Page of Testimony, the entire Photo Archive and half the microfilms have been scanned. We have recently begun to scan paper documents in the Archives and we plan to complete the scanning project over the coming years* »⁵³ .

Les mémoriaux insistent donc sur la mission de service qu'ils proposent, à travers l'accueil et l'aide qu'ils sont à même de fournir aux chercheurs et aux particuliers, avec comme objectif la diffusion la plus large possible de l'histoire du génocide. Cette volonté pédagogique, d'information autour de la Shoah passe par la mise à disposition des archives, afin de témoigner et de contrer les potentielles théories négationnistes. L'entreprise de numérisation est longue et coûteuse, exige beaucoup d'investissement de la part des mémoriaux, mais elle est nécessaire à la transmission du savoir sur la Shoah.

3.3 Les expositions d'archives de ces mémoriaux

Les trois principaux musées-mémoriaux de la Shoah présentent des expositions permanentes utilisant différents moyens et méthodes pour traiter de la Shoah, de son histoire et de ses conséquences. Elles portent toutes une dimension mémorielle et pédagogique : informer le public pour qu'il apprenne et surtout n'oublie pas. Ces expositions constituent l'occasion pour les musées-mémoriaux de présenter des archives au public, qu'elles soient issues de leurs collections ou non. En effet, les prêts et collaborations sont nombreux entre les institutions mémorielles. Ces archives, souvent iconographiques, servent à illustrer le propos et confèrent une valeur de preuve à ce que l'exposition montre. Les archives permettent de rendre concret le discours de l'exposition, elles l'incarnent. Une image marquante est ainsi souvent plus frappante, plus parlante pour les publics qu'un long texte explicatif.

Les expositions temporaires sont un moyen pour les musées-mémoriaux de mettre l'accent sur un thème précis, sans qu'il soit nécessairement relatif à la Shoah. *L'USHMM*

53 www.yadvashem.org/archive/about/digitization, consulté le 3 mai 2017.

et le Mémorial de la Shoah présentent ainsi des expositions temporaires sur d'autres génocides que celui des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, comme celui des Arméniens, des Tutsi, ou les meurtres de masse sous le régime des Khmers rouges au Cambodge.

L'*USHMM* et le Mémorial de la Shoah proposent tous deux des expositions temporaires, qui sont pour la plupart mises en ligne grâce à la création d'un mini-site dédié, hébergé sur le site principal de l'institution. Les archives exposées deviennent alors visibles de tous. Le Mémorial de la Shoah présente davantage d'expositions temporaires que l'*USHMM*. Les dates des expositions temporaires, ainsi que leurs prolongations éventuelles, du Mémorial de la Shoah sont clairement annoncées sur la page d'accueil du site internet, ainsi que dans la partie dédiée aux expositions temporaires⁵⁴. Ainsi, le visiteur peut organiser sa visite s'il veut venir voir une exposition temporaire particulière.

En revanche, les expositions temporaires et leurs dates de début et de fin sont moins facilement identifiables sur la page d'accueil du site internet de l'*USHMM*. Elles disposent cependant d'une page dédiée⁵⁵. En outre, le musée-mémorial américain présente des expositions temporaires moins nombreuses que son homologue français. La moindre fréquence de celles-ci est manifeste : si les expositions du Mémorial de la Shoah durent généralement moins d'une année, celles de l'*USHMM* peuvent durer plusieurs années. Par exemple, l'exposition « *State of Deception : The Power of Nazi Propaganda* » a été présentée de février 2009 à octobre 2012⁵⁶. Il est à noter que, contrairement au Mémorial de la Shoah, l'*USHMM* met en ligne certaines de ses expositions temporaires alors qu'elles sont toujours présentées physiquement. Ainsi, « *Some Were Neighbors: Collaboration & Complicity in the Holocaust* », actuellement présentée *in situ*, est disponible en ligne, à travers un mini-site dédié⁵⁷. La relation aux documents d'archives exposés est donc différente. Pour l'*USHMM*, et contrairement au Mémorial de la Shoah, les archives montrées dans les expositions temporaires ne sont pas susceptibles d'attirer un public particulier, qui ne fréquenterait d'ordinaire pas le musée-mémorial. Autre particularité de l'*USHMM* : le public a la possibilité de commenter en ligne certaines des archives exposées dans l'exposition « *Some Were Neighbors* » au sein d'un espace numérique dédié, intitulé « *Reflection Space* »⁵⁸. Ces documents d'archives sont mis en contexte, légendés, et les commentaires des autres usagers du site sont visibles de tous. En faisant cela, l'*USHMM* cherche à impliquer activement ses visiteurs virtuels, mais l'on

54 www.memorialdelashoah.org/evenements-et-expositions/expositions/expositions-temporaires.html, consulté le 24 mai 2017.

55 www.ushmm.org/information/exhibitions/online-exhibitions, consulté le 27 mai 2017.

56 www.ushmm.org/information/press/press-releases/united-states-holocaust-memorial-museum-launches-major-exhibition-state-of, consulté le 24 mai 2017.

57 somereneighbors.ushmm.org/#/exhibitions, consulté le 24 mai 2017.

58 somereneighbors.ushmm.org/#/reflection, consulté le 24 mai 2017.

peut questionner l'utilité d'un tel outil, qui n'apporte pas d'information ou de savoir supplémentaires.

Yad Vashem propose également de nombreuses expositions d'archives en ligne, mettant ses collections à la disposition d'un large public⁵⁹. La profusion d'expositions en ligne est telle que l'institution les a classées sous différents thèmes comme « *Communities and Places* », « *Jewish Life* », ou encore « *Women, Children and Youth* ».

Les expositions temporaires sont donc pour la plupart mises en lignes. Certaines sont également adaptées pour devenir itinérantes. Les archives originales qui pouvaient être exposées sont alors numérisées et imprimées sur de grands panneaux, bien qu'elles n'appartiennent pas nécessairement au musée-mémorial organisant l'exposition. Les musées-mémoriaux se déplacent alors à la rencontre des publics pour leur apporter directement l'information sur la Shoah.

L'*USHMM* envoie ainsi ses trois expositions itinérantes actuelles – « *State of Deception: The Power of Nazi Propaganda* », « *Deadly Medicine: Creating a Master Race* » et « *Nazi Persecution of Homosexuals: 1933-1945* » – dans tous les États-Unis, au Canada, mais aussi en Europe et en Israël⁶⁰.

Le Mémorial de la Shoah délocalise également certaines de ses expositions, dans un but avant tout pédagogique, comme le rappelle Caroline François, responsable des expositions itinérantes au Mémorial de la Shoah : « les expositions itinérantes, qui sont pour partie des adaptations, en tout cas des reprises des expositions temporaires, forment un outil pédagogique puisqu'elles sont réécrites et reformées dans un but pédagogique »⁶¹. La diversité thématique et géographique des sujets abordés rend les expositions itinérantes du Mémorial attrayantes en France et à l'étranger. Comme l'explique Caroline François, l'institution est de plus en plus connue et reconnue, et les responsables « vont sur leurs projets en région se tourner vers le Mémorial de manière spontanée. On n'a pas doublé mais presque notre circulation d'expositions itinérantes entre 2009 et maintenant. [...] On a été contacté l'année dernière par la Roumanie, puisque Fondane est un écrivain d'origine roumaine, pour présenter notre exposition là-bas. [...] Certaines de nos expositions sont montées aussi aux États-Unis, on a une proposition, que ce soit sur l'exposition "Filmer les camps" alors que c'est des réalisateurs américains etc, les musées de là-bas ne l'avaient pas fait, c'est la nôtre qui circule. L'exposition sur les génocides du XX^e siècle et l'approche comparative, elle n'existe pas aux États-Unis, c'est notre historien, un sujet qui a été fait ici et qui a été exporté là-bas, pareil pour l'exposition sur le sport, il y a une version en Italie qui tourne, alors qu'il existe aussi en Italie des musées sur ces thématiques »⁶². Le Mémorial de la

59 www.yadvashem.org/exhibitions, consulté le 24 mai 2017.

60 www.ushmm.org/information/exhibitions/traveling-exhibitions#05-hsx, consulté le 24 mai 2017.

61 Entretien avec Marie-Edith Agostini et Caroline François du 17/03/17, 34'56 – 35'04 (cf annexe 1).

62 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 39'50 – 41'41 (cf annexe 1).

Shoah est donc reconnu non seulement en Europe mais aussi en Amérique comme une institution de référence, à dimension internationale, sur la Shoah.

Selon le rapport moral de l'institution, en 2015, 26 expositions itinérantes ont attiré 151 598 visiteurs dans 79 lieux différents, en France et à l'étranger.⁶³

Yad Vashem ne peut pas adapter d'expositions temporaires, mais il propose également des expositions itinérantes, grâce au système « ready2print »⁶⁴. L'institution envoie des fichiers informatiques « prêts à être imprimés » sur des panneaux afin de monter des expositions n'importe où, même avec peu de moyens. Ce concept, disponible en plusieurs langues, est présenté comme permettant « *an easy, quick and affordable production of our exhibition at your local printing house.* », et « *suitable for display in schools, synagogues, churches, universities, libraries and community centers around the world* ». N'importe quel bâtiment public est donc susceptible de se transformer en lieu d'exposition. *Yad Vashem* dresse ensuite la liste des cinq expositions, visibles à l'avance, les langues disponibles pour les panneaux, ainsi que les dimensions de ceux-ci. Les coordonnées du service des expositions itinérantes sont inscrites directement sur la page.

Les archives, en tant que preuves et illustrations au service d'un discours, sont donc au centre des expositions temporaires des musées-mémoriaux, souvent mises en ligne pour une plus grande accessibilité. Les musées-mémoriaux, pour diffuser le savoir autour de la Shoah et se faire connaître le plus largement possible, mettent en place des expositions itinérantes, qui touchent un public plus important, dans des lieux variés.

* * *

Les trois plus grands et plus importants musées-mémoriaux consacrés à la Shoah se trouvent donc à Paris, Jérusalem et Washington D.C.. Leur contexte de création différent, et les motivations politiques n'étaient pas absentes lors de leur fondation. Si une concurrence mémorielle existait au début entre Paris et Jérusalem, les trois institutions, partageant les mêmes missions, s'accordèrent rapidement pour collaborer. Les trois musées-mémoriaux manifestèrent d'emblée une volonté d'ouverture, afin de ne pas être considérés seulement comme des lieux mémoriels à connotation confessionnelle. Au travers d'expositions, ils tentent d'attirer des publics diversifiés et nombreux pour avoir le plus d'audience possible. Les musées-mémoriaux mettent au même niveau les

63 Rapport moral de l'institution 2015, p. 36.

64 www.yadvashem.org/yv/en/exhibitions/ready2print/index.asp#home, consulté le 24 mai 2017.

documents d'archives et la parole des témoins des événements, qui se légitiment mutuellement.

Ce sont également des lieux de recherche scientifique et d'éducation, pour prévenir la répétition de tels événements. Les archives s'inscrivent au cœur de ces missions. Elles gardent le souvenir des disparus et de la vie *d'avant*, tout en constituant une preuve de la Shoah et de l'identité personnelle des victimes. Elles servent également, lorsqu'elles sont exposées, à éduquer les publics des musées-mémoriaux. Aujourd'hui, les archives sont de plus en plus facilement accessibles grâce aux moyens technologiques. Avec la mise en ligne de certains de leurs fonds documentaires, les musées-mémoriaux partagent le plus largement possible le savoir sur la Shoah. Ces monuments de pierre et de papier sont donc essentiels dans la préservation et la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah.

Bibliographie

MUSÉOGRAPHIE ET SCÉNOGRAPHIE

BENAITEAU (Carole), BENAITEAU (Marion), BERTHON (Olivia), LEMONNIER (Anne), *Concevoir et réaliser une exposition. Les métiers, les méthodes*, Eyrolles, 2012, 176 p.

CHAUMIER (Serge) et GONSETH (Marc-Olivier), *Traité d'expologie. Les écritures de l'exposition*, La Documentation française, 2013, 112 p.

CHAUMIER (Serge), JACOBI (Daniel), sous la dir. de, *Exposer des idées : du musée au centre d'interprétation*, Complicités, 2009, 200 p.

GOB (André) et DROUGUET (Noémie), *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2003 (réédition 2010), 320 p.

HUGHES (Philip), *Scénographie d'exposition*, Eyrolles, 2010, 224 p.

MAIRESSE (François), sous la dir. de, *Nouvelles tendances de la muséologie*, Paris, La documentation française, 2016, 247 p.

MERLEAU-PONTY (Claire) et EZRATI (Jean), *L'exposition, théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 214 p.

POULOT (Dominique), *Musée et muséologie*, Paris, La Découverte, 2005, 122 p.

SALLOIS (Jacques), *Les musées de France*, Paris, Presses universitaires de France, 2005, 127 p.

TEBOUL (René) et CHAMPARNAUD (Luc), *Le public des musées. Analyse socio-économique de la demande muséale*, L'Harmattan, 1999, 134 p.

LES EXPOSITIONS D'ARCHIVES

Association des archivistes français, *Abrégé d'Archivistique, principes et pratiques du métier d'archiviste*, Meyzieu, 2012, 346 p.

CŒURÉ (Sophie), DUCLERT (Vincent), *Les Archives*, Paris, La Découverte, 2^e éd., 2011, 126 p.

Direction des Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Archives nationales, 1993, 630 p.

FORLIVESI Luc, « La place du public dans les expositions d'archives », *La Gazette des archives*, n° 184 – 185, 1999, p. 129-135.

GUILLOT (Xavier) et JAMES-SARAZIN (Ariane), *Les archives s'exposent*, Paris, Association des archivistes français, 2009, 62 p.

JOLY (Marie-Hélène) et COMPERE-MOREL (Thomas), coord., *Des musées d'Histoire pour l'avenir*, Paris, Noësis, 1998, 370 p.

MARCILLOUX (Patrice), sous la dir. de, *A l'écoute des publics des archives, identités, attentes, réponses. Actes de la journée d'étude du 9 mars 2007*, Presses de l'Université d'Angers, 2009, 115 p.

PUTFIN (Georges), « Les expositions d'archives : quelques problèmes d'organisation », *La Gazette des archives*, n°110, 1980, p177-187.

LA SHOAH ET LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE PAR LES ARCHIVES

BEYAERT (Anne) « Comment représenter la Shoah ? », *Communication et langages*, n°120, 1999, p. 95-106.

CONAN (Eric), « Les fichiers de la honte », *L'Express*, 4 juillet 1996, [en ligne], disponible sur : http://www.lexpress.fr/informations/les-fichiers-de-la-honte_615261.html, consulté le 30 mai 2017.

DELAGE (Christian), « Mémoires des camps », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 72, 2001, p. 143-153.

DELPORTE (Christian), ELYADA (Ouzi) et MATARD-BONUCCI (Marie-Anne), coord., *Le Temps des médias*, n° 5, « Shoah et génocides. Médias, mémoires et histoire », 2005.

Ont notamment été consultés :

1. DELPORTE (Christian), MATARD-BONUCCI (Marie-Anne), ELYADA (Ouzi), « Présentation. Les médias, l'indicible et l'in-montrable », p. 5-8.
2. MATARD-BONUCCI (Marie-Anne), « Usages de la photographie par les médias dans la construction de la mémoire de la Shoah », p. 9-26.
3. MAYERS (Oren), « Musées historiques et américanisation de l'Holocauste », p. 92-114.
4. DELPORTE (Christian) et VEYRAT-MASSON (Isabelle), « Entretien avec Pierre Nora : la fièvre médiatique des commémorations », p. 191-196.
5. AMBROISE-RENDU (Anna-Claude), « La découverte du génocide au prisme de la presse », p. 265-270.

GASNAULT (François), « L'affaire du "fichier juif", ou l'éveil d'une nouvelle sensibilité documentaire », dans FABRE (Daniel), sous la dir. de, *Emotions patrimoniales, « Ethnologie de la France »*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2013, p. 237-258.

GRYNBERG (Anne), « Du mémorial au musée, comment tenter de représenter la Shoah ? », *Les Cahiers de la Shoah*, n°7, 2003, p. 111-167.

HEDSTROM (Margaret), « Archives, memory, and interfaces with the past », *Archival Science*, n° 2, 2002, p. 21-43.

IGOUNET (Valérie), *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Le Seuil, 2000, 700 p.

IGOUNET (Valérie), « Les premières voix françaises du négationnisme (1945-1953) », *Archives Juives*, n°49, 2016, p. 56-68.

KLARSFELD (Serge), *Le Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Paris, Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France, 2012, 812 p.

KLARSFELD (Serge), PEZZETTI (Marcello), ZEITOUN (Sabine), VEIL (Simone), *L'Album d'Auschwitz*, Al Dante et Fondation pour la mémoire de la Shoah, 2005, 151 p.

LALIEU (Olivier), « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 69, 2001, p. 83-94.

LAPIERRE (Nicole), « Le Cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française*, n°37, 2007, p. 475-482.

Le « fichier juif ». Rapport de la commission présidée par René Rémond au Premier Ministre, Plon, 1996, 233 p.

RINN (Michael), « La mémoire courte de l'Internet. Analyse sémi-discursive du déni de la Shoah », *Communication et langages*, n°147, 2006, p. 73-85.

ROUSSO (Henry), « Les racines du négationnisme en France », *Cités*, n° 36, 2008, p. 51-62.

Sefer Radom, Tel-Aviv, Y. Perlow, 1961, 116 p. Disponible sur : www.jewishgen.org/yizkor/radom/radom.html, [en ligne], consulté le 01/06/17.

Sefer zikaron le kehilat Tomaszow-Mazowiecki, Tel-Aviv, M. Wajsberg, Tomashow Organization in Israel, 1969, 649 p.

VIMONT (Jean-Claude), « Archives de l'infamie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 121, 2014, p. 150-162.

WALTER (Jacques), « Cadres du Témoignage historique et médiatique, Frontières disciplinaires », *Questions de communication*, n°3, 2003, p. 11-30.

WIEVIORKA (Annette), *Déportation et génocide : entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 1995, 506 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Paris, Pluriel, 2013, 185 p.

WIEVIORKA (Annette), « La représentation de la Shoah en France : mémoriaux et monuments », dans BOURSIER (Jean-Yves), sous la dir. de, *Musées de guerre et mémoriaux : Politiques de la mémoire*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2005, p. 49-57.

WIEVIORKA (Annette), « Mémoriaux et mémorial », *Revue Française d'Études Américaines*, n°51, 1992, p. 55-62.

WIEVIORKA (Annette), NIBORSKI (Itzhok), *Les Livres du souvenir, mémoriaux juifs de Pologne*, Paris, Gallimard, 1983, 184 p.

YABLONKA (Hannah), *Les Juifs d'Orient, Israël et la Shoah*, Paris, Calmann-Lévy, 2016, 353 p.

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH

GUIHARD (Gwendoline), *Les dons et prêts d'archives personnelles au Mémorial de la Shoah de nos jours. L'inscription dans la tradition juive de la transmission de la mémoire du génocide*, mémoire de recherche réalisé sous la direction de Mme GRAILLES (Bénédicte), 2016, 151 p.

PEREGO (Simon), « Du CDJC au Centre de documentation du Mémorial de la Shoah, 1943-2013 : documenter le génocide des Juifs d'Europe », *Histoire@Politique*, n° 22, 2014, p. 269-282.

POLIAKOV (Léon), « Le Centre de Documentation Juive, ses archives, ses publications », *Cahiers d'histoire de la guerre*, n° 2, 1949, p. 39-44.

POLIAKOV (Léon), « Le Centre de Documentation Juive Contemporaine », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n°15-16, 1954, p. 137-139.

POZNANSKI (Renée), « La création du centre de documentations juive contemporaine en France (avril 1943) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°1, 1999, p. 51-63.

WIEVIORKA (Annette), « Du Centre de Documentation Juive Contemporaine au Mémorial de la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°181, 2004, p. 11-36.

LES AUTRES MÉMORIAUX DE LA SHOAH

CHEVALIER (Dominique), « Yad Vashem : un lieu entre mémoires et espoirs », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, n°13, 2012, p. 56-69.

MEDYKOWSKI (Witold), traduit de l'anglais par DREVON (Claire), « Les archives de Yad Vashem : un outil essentiel de la recherche sur la Shoah », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°188, 2008, p. 199-222.

PRISTIN (Terry), « 3 Perspectives on the Holocaust: Jewish history: With two museums and a monument set to open in L.A. within a year, critics worry about duplication », *Los Angeles Times*, 12 juin 1991.

RAMEAU (Joëlle), « Mémoires du génocide à Los Angeles », *Revue Française d'Etudes Américaines*, n°51, 1992, p. 63-72.

État des sources

Sources imprimées

- **Sources légales et réglementaires**

Prescriptions de conservation des documents graphiques et photographiques dans le cadre d'une exposition, norme NF Z 40-010, 2002.

- **Sources imprimées**

Le Monde juif, n°1, 1946, 24 p.

Le Monde Juif, n° 9/10, 1947, p. 20-27.

Sources orales

Un entretien a été réalisé le 17 mars 2017 au Mémorial avec Marie-Edith Agostini et Caroline François, du service activités culturelles. Il traite de leur parcours personnel jusqu'à leur arrivée au Mémorial, ainsi que de la conception des expositions temporaires et itinérantes.

Un entretien a été réalisé le vendredi 28 avril 2017 au Mémorial avec Lior Laliou-Smadja, responsable de la photothèque. Il traite de son parcours personnel jusqu'à son arrivée à la tête du service, puis des étapes successives de la conception de l'exposition permanente.

Sources Internet

Site internet du Mémorial de la Shoah :

www.memorialdelashoah.org/ (consulté le 08/02/2017)

Expositions en ligne :

www.memorialdelashoah.org/evenements-et-expositions/expositions/archives-des-expositions.html (consulté le 22/02/2017)

Trichet Noémie | Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah à Paris (2008-2017)

Rapports moraux du Mémorial de la Shoah de 2004 à 2015 :

www.memorialdelashoah.org/le-memorial/rapport-moral-de-linstitution.html

(consulté le 08/03/2017)

Leur dépouillement a permis d'obtenir des informations sur la fréquentation du Mémorial, son fonctionnement, ainsi que les expositions temporaires.

Site internet de *Yad Vashem* et ses expositions en ligne :

www.yadvashem.org (consulté le 22/02/2017)

www.yadvashem.org/exhibitions (consulté le 22/02/2017)

Site internet du *United States Holocaust Memorial Museum* :

www.ushmm.org/ (consulté le 22/02/2017)

Les expositions d'archives au Mémorial de la Shoah

Nous avons donc montré l'importance des archives dans la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Shoah, et la place prépondérante qu'occupent les musées-mémoriaux dans cette mission. En France, le Mémorial de la Shoah est l'institution de référence concernant la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement le génocide des Juifs.

Cette institution est unique. Le contexte de fondation du Centre de Documentation Juive Contemporaine par Isaac Schneersohn, pendant la guerre, en 1943, lui confère un statut spécial. Le Mémorial de la Shoah, en tant que lieu d'exposition, peut mettre en avant des documents particuliers et médiatiser des événements méconnus. Signe du succès du lieu, l'endroit est plébiscité par des publics nombreux et variés, notamment des familles de déportés, des chercheurs, des scolaires. Désormais, les expositions se font également en ligne, permettant ainsi au Mémorial d'enrichir le contenu des expositions temporaires.

En quoi le Mémorial de la Shoah est-il une institution particulière, reconnu comme référence, et dont les expositions sont privilégiées par les publics ? Comment les expositions *in situ* et en ligne du Mémorial se caractérisent-elles ?

Notre réflexion portera dans un premier temps sur l'histoire et les spécificités du Mémorial de la Shoah en tant qu'institution. Puis, nous montrerons les spécificités des expositions permanente et temporaire d'archives au Mémorial. Enfin, nous étudierons en détail deux expositions temporaires du Mémorial en ligne : « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 » et « Regards sur les ghettos ».

1. Le Mémorial de la Shoah

Héritier du CDJC et du Tombeau du Martyr Juif Inconnu, le Mémorial de la Shoah, par son importance, est l'un des principaux musées-mémoriaux consacrés à cette période au monde, du même rang que *Yad Vashem* et *l'USHMM*. Le Mémorial de la Shoah s'est donné les missions de commémorer le génocide des Juifs d'Europe, de mener des recherches scientifiques sur la Shoah, d'en collecter et communiquer les archives. La fréquentation des lieux témoigne du succès de l'institution dans ses missions.

1.1 Histoire de sa naissance

La volonté de créer un nouveau Mémorial de la Shoah, afin d'en faire l'institution de référence sur la Shoah en Europe, à l'instar de *Yad Vashem* et de l'*USHMM*, émergea plus de cinq ans avant l'inauguration. Cette entreprise colossale avait en effet besoin de temps et de moyens pour mobiliser les partenariats nécessaires et concevoir le projet de musée-mémorial⁶⁵.

Le temps des trois ans de travaux, le Mémorial dut déménager rue de Turenne, avant de réintégrer l'adresse historique du CDJC et du Tombeau du Martyr Juif Inconnu en décembre 2004.

Les espaces du nouveau Mémorial s'étendent sur 5 000 m², répartis sur huit niveaux. Au deuxième sous-sol se trouve le fonds documentaire. Le premier sous-sol accueille l'exposition permanente, qui s'étend sur près de 1 000 m² et l'auditorium, tandis que l'entresol consiste en la crypte et le centre multimédia. Au rez-de-chaussée se trouvent l'accueil et le centre multimédia. Le premier étage est consacré aux expositions temporaires. Des salles pédagogiques se trouvent au deuxième étage. Le troisième étage consiste en une salle de réunion modulable et des bureaux. Aux quatrième et cinquième étages se trouvent le CDJC et la salle de lecture.

Grâce aux travaux, le Mémorial doubla presque sa superficie, qui était auparavant de 2 600 m². Du bâtiment d'origine, seuls les façades, la crypte et le parvis furent conservés.

Le Mur des Noms, qui faisait partie des nouveaux espaces du Mémorial, nécessita deux ans de travail de la part de six documentalistes afin d'établir la liste des 76 000 Juifs déportés de France, et douze mois de travail pour trois graveurs sur pierre. Le rapport moral de 2005 mentionne que « de nombreuses familles ont apporté leur nom, leurs informations ou une participation financière ».

Un centre d'enseignement multimédia fut créé au Mémorial, contenant les archives audio-visuelles du CDJC. Il est désormais possible de consulter notamment le catalogue documentaire du Mémorial, de nombreux films – documentaires ou de fiction – relatifs à la Shoah, ou encore le fonds Spielberg, qui contient 1 900 vidéos.

Le nouveau Mémorial de la Shoah se dota en outre de deux sites internet : le premier, entièrement consacré au Mémorial et à la base de données relative à la Shoah⁶⁶, le second⁶⁷ dédié à l'enseignement de la Shoah et à la découverte de la culture yiddish pour les enfants.

65 Les pages qui suivent s'inspirent des rapports moraux de l'institution, 2004, p. 17-19 et 2005, p. 3-7.

66 www.memorialdelashoah.org/, consulté le 21 mai 2017.

67 www.grenierdesarah.org, consulté le 21 mai 2017.

Avec la refondation des lieux, le Mémorial réorganisa ses services. Aujourd'hui, les personnels du Mémorial se répartissent en huit services : les activités pédagogiques, le centre de documentation – qui comprend la photothèque, la bibliothèque, les archives et le centre d'enseignement multimédia –, la formation, les activités culturelles, les relations internationales, l'aménagement et les visites des lieux de mémoire en France et à l'étranger, les publications – et notamment la *Revue d'histoire de la Shoah* –, et le service communication.

La fondation du nouveau Mémorial de la Shoah fut rendue possible par l'apport d'importants financements extérieurs. Dans l'éditorial du rapport moral de 2005, Eric de Rothschild, le président du Mémorial, déclarait ainsi : « De nombreux donateurs individuels et partenaires financiers, en particulier la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, les pouvoirs publics et la Mairie de Paris, ont soutenu sans faille cet ambitieux projet. Qu'ils en soient remerciés ».

Afin de donner le plus d'ampleur possible à son ouverture, le Mémorial de la Shoah mit en place une grande campagne médiatique, en utilisant notamment la presse. En novembre 2004, des journalistes avaient ainsi pu visiter le Mémorial en avant-première, et, le 19 janvier 2005, une centaine de journalistes put assister à une conférence de presse dans les locaux du Mémorial. En parallèle, le Mémorial avait développé un partenariat avec France Inter, qui consacra plusieurs émissions à l'événement. Le Mémorial s'appuya également sur des reportages et annonces à la télévision, des spots radiophoniques, des articles dans la presse française et étrangère, ainsi qu'une grande campagne d'affichage à Paris.

Le nouveau Mémorial de la Shoah fut inauguré par le Président Chirac le 25 janvier 2005. Le chef de l'État visita le Mémorial et prononça un discours, imité par Eric de Rothschild, en présence de membres du conseil d'administration du Mémorial, de nombreux officiels français et étrangers, ainsi que des représentants de musées dédiés à la Shoah.

Deux jours plus tôt était inauguré le Mur des Noms, qui porte la liste des 76 000 Juifs de France déportés entre 1942 et 1944, « tombe destinée à tous ceux qui n'en ont pas eu »⁶⁸. 9 000 personnes étaient présentes, parmi lesquelles Eric de Rothschild, Simone Veil, Serge Klarsfeld et le rabbin Gilles Bernheim.

Le 27 janvier, jour du soixantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, le Mémorial ouvrit officiellement ses portes au public, attirant plus de 8 000 personnes.

68 Cité dans le rapport moral de l'institution, 2005, p. 3.

Le 23 septembre 2012, à l'initiative de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, le Mémorial de la Shoah inaugura une antenne à Drancy, en face de la cité de la Muette⁶⁹. Ce lieu est hautement symbolique. La complexe de logements avait été pensé comme une cité-jardin, un concept d'habitation à la pointe de la modernité à l'époque, et livré en 1937. Mais ayant rencontré peu de succès auprès des locataires, il fut rapidement récupéré par l'occupant. D'abord camp de prisonniers de guerre français et britanniques, il devint la plaque tournante de la déportation des Juifs de France à partir de 1942. 63 000 Juifs furent déportés de là vers les camps d'extermination, en particulier vers Auschwitz-Birkenau. Après la guerre, le complexe fut retransformé en logements et la mémoire de la Shoah s'inscrit progressivement dans le paysage de la cité de la Muette, avec l'inauguration en 1976 d'une sculpture commémorative réalisée par Schlomo Selinger et l'installation en 1988 du wagon du souvenir, identique à ceux à bord desquels les Juifs effectuaient le voyage vers l'Est.

Le Mémorial de la Shoah de Drancy s'est donné les mêmes missions que celui de Paris, et accueille de nombreux groupes scolaires afin de faire connaître l'histoire de la Shoah et d'en transmettre la mémoire.

1.2 Ses objectifs

Le nouveau Mémorial de la Shoah, en regroupant le Centre de Documentation Juive Contemporaine et le Tombeau du Martyr Juif Inconnu, se donne une ambition double.

Il s'agit d'abord de perpétuer la mémoire du génocide des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, comme en témoignent les nombreuses commémorations. Ainsi, le Mémorial fut inauguré par le Président Jacques Chirac le 25 janvier 2005, lors des cérémonies du 60^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Tous les ans est également célébré le souvenir de l'insurrection du ghetto de Varsovie, le 23 avril 1943. *Yom HaShoah*, qui se tient à une date fixée par l'État d'Israël pour « la commémoration du souvenir des victimes de la Shoah et des héros de la Résistance juive », dure deux jours, donnant lieu, en partenariat avec le Mouvement Juif Libéral de France, le Consistoire de Paris et à l'initiative de l'association des Fils et Filles de Déportés Juifs de France, à la lecture des noms des déportés juifs de France et à des manifestations commémoratives et éducatives. Le dernier dimanche d'avril a lieu la Journée du souvenir des victimes de la déportation ; en septembre ou en octobre, les

⁶⁹ drancy.memorialdelashoah.org/le-memorial-de-drancy/qui-sommes-nous/histoire-de-la-cite-de-la-muette.html, consulté le 21 mai 2017.

victimes sans sépulture de la Shoah sont commémorées lors de la *Hazkarah* ; début décembre, le souvenir de la rafle de Tunis du 9 décembre 1942 est célébré.

En fonction des anniversaires, des dispositifs exceptionnels de commémoration peuvent être mis en place. Par exemple, le souvenir de l'année 1942 et de ses déportations donna lieu à de nombreuses manifestations en 2012.

Le Mémorial a aussi vocation à éduquer les publics. Les expositions, permanente ou temporaires, retracent l'histoire de la Shoah, avec des parcours adaptés en fonction des publics. La volonté pédagogique est au cœur de l'action du Mémorial et est en lien avec la volonté commémorative : pour que de tels événements ne se reproduisent pas, il est nécessaire d'éduquer les jeunes générations et d'entretenir le souvenir. Comme le proclamait Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, 67 ans après l'entrée des troupes soviétiques au camp d'Auschwitz-Birkenau, le 27 janvier 1945 : « Alors que les derniers survivants disparaissent, c'est à la nouvelle génération d'honorer les disparus et d'alerter les vivants sur les dangers de l'ignorance, du racisme, de l'antisémitisme, du négationnisme »⁷⁰. Cette mise en garde générale montre la volonté du Mémorial de prévenir toutes formes de violences et de persécutions.

Le Mémorial de la Shoah s'intéresse également à d'autres génocides. Sa mission de commémoration et d'éducation inclut d'autres événements majeurs du XX^e siècle. En consacrant des expositions aux génocides en Afrique et en Arménie, le Mémorial se veut universaliste et refuse d'être considéré comme une institution exclusivement confessionnelle.

Pour commémorer et enseigner, les archives sont un support privilégié. Présentées dans les expositions permanente ou temporaires, ou entreposées dans les magasins du Centre de Documentation Juive Contemporaine, les archives sont avant tout une preuve des événements relatés par le Mémorial. Le fait de les rendre accessibles au public, par les expositions ou les communications montre la volonté de diffusion du savoir sur la Shoah.

Les archives comme preuves servent aussi à prévenir des idées négationnistes. Si l'on se doute que les plus engagés dans ces idéologies refusent de considérer ces documents originaux comme des preuves, ces derniers peuvent dissiper des doutes que certains seraient à même de ressentir.

Jean-Claude Pressac, pharmacien et historien français, avait ainsi émis des doutes sur l'existence des chambres à gaz homicides dans les camps, ce qui l'avait amené à se

70 27 janvier 2012. Citation extraite du livre d'or du Mémorial de la Shoah.

rapprocher du négationniste Robert Faurisson au début des années 1980. Après avoir effectué plusieurs voyages d'études à Auschwitz et fait part de ses interrogations aux personnes sur place, le conservateur du musée du lieu, Tadeusz Iwaszko, lui fournit entre autres les plans de fours crématoires. Iwaszko aida Pressac à travailler à partir de ces archives et les doutes de Pressac se sont totalement dissipés, comme il le déclarait : « Face aux ruines des crématoires de Birkenau et aux Archives SS du Musée, la thèse de Faurisson sur l'impossibilité des gazages homicides massifs n'a tenu que deux jours »⁷¹. Dès lors, Jean-Claude Pressac devint un fervent adversaire des négationnistes.

A l'instar de Faurisson, il est facile de n'aborder les archives que d'un point de vue biaisé, en faisant dire aux documents ce que l'on s'attend à – ou espère – y trouver. Accepter de regarder et d'étudier les archives sans opinion préconçue permet d'adopter une approche purement factuelle des événements, dénuée de toute volonté manipulatrice à visée idéologique.

Comme le dit Lior Laliu-Smadja à propos de la mise en place de l'exposition permanente, « on a choisi le document qui allait marquer »⁷². L'important est que le visiteur soit saisi par ce qu'il voit, que les documents d'archives l'amènent à réfléchir. Le Mémorial emploie donc les archives qui sont à sa disposition comme matériau d'éducation pour ses publics et comme bouclier contre les thèses négationnistes.

1.3 Une fréquentation importante et diversifiée, signe de l'intérêt des publics

Le Mémorial accueille chaque année un public nombreux et diversifié, signe de l'importance de la transmission de la mémoire de la Shoah et de l'intérêt que suscite l'institution.

Si le nombre de visiteurs global augmenta entre 2008 et 2015, passant de 180 000 visiteurs à 201 600 pour le site parisien en 2015, il a tendance à stagner ces dernières années⁷³. Cette stagnation peut être due au contexte sécuritaire récent.

Lior Laliu-Smadja précise la typologie de ces publics : « On a un public, on avait fait il y a quelques années un sondage, notre noyau, c'est quand même un noyau très dans l'éducation, les professeurs, qui se baladent beaucoup en général, qui vont voir les expos et qui viennent au Mémorial. [...] Donc on a ce noyau d'éducation, on a aussi bien

71 Cité dans V. Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, p. 381.

72 Entretien avec Lior Laliu-Smadja du 28/04/17, 9'40 – 9'43 (cf annexe 2).

73 Voir annexe 4.

sûr les familles concernées, notre grand public »⁷⁴. Marie-Edith Agostini ajoute : « après tout un public qui est fidélisé, qui va venir de toute façon, parce que les expositions qui sont montées ici représentent un véritable intérêt et peuvent approfondir la thématique de leurs connaissances sur la Shoah en général »⁷⁵.

Le public principal du Mémorial de la Shoah consisterait donc en des personnels de l'éducation et des familles concernées par la Shoah, qui formeraient un public d'habitues, fréquentant régulièrement les expositions du Mémorial.

Le Mémorial reçoit beaucoup de groupes et leur nombre est en forte augmentation⁷⁶. Les groupes accueillis viennent aussi bien de région parisienne que de province, certains venant même de l'étranger. Entre 2008 et 2014, le nombre de groupes passa de 1 217 à 1 785, avec un pic de fréquentation en 2012 à 1 801 groupes accueillis. En 2015, la fréquentation en 2015 tomba à 1 428 groupes, ce qui est probablement lié aux attentats de janvier – dont un à caractère antisémite – et de novembre puis à l'instauration de l'état d'urgence. Eric de Rothschild, le président du Mémorial de la Shoah, constatait que 2015 avait été « une année de protection accrue et de restriction des mouvements des scolaires », mais que le Mémorial avait su s'adapter, puisqu'il « a mis en place des actions pour aller au-devant des élèves dans les écoles »⁷⁷. Le pic de 2012, en revanche, peut s'expliquer par les expositions présentées cette année-là, et notamment « Le sport européen à l'épreuve du nazisme, des J.O. de Berlin aux J.O. de Londres (1936 - 1948) » et « Les enfants dans la Shoah, 1933 - 1945 », des sujets susceptibles d'intéresser les jeunes visiteurs, qui pouvaient s'identifier plus facilement aux thèmes des expositions.

Les scolaires représentent en effet la grande majorité des groupes : entre 2008 et 2015, ils constituaient entre 78 et 94 % des groupes. C'étaient en majorité des collégiens et des lycées, les écoliers ne représentant que 6 ou 7 % des groupes.

Pour Caroline François, « Les scolaires vont venir plus facilement aussi, c'est souvent lié au programme, c'est souvent lié donc les groupes scolaires, il y eu l'expo sur la BD, ils sont venus un peu sur l'expo sur les Arméniens parce que c'était au programme du collège, ils sont venus beaucoup sur l'expo sport parce que c'est une thématique facile aussi. [...] Hélène Berr marche avec les scolaires, c'est très abordable, c'est rentré maintenant dans les textes étudiés dans les programmes »⁷⁸.

Les expositions rencontrent donc un grand succès, comme en témoigne la fréquentation de la visite guidée gratuite de l'institution et de l'exposition permanente

74 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17, 15'24 – 15'51 (cf annexe 2).

75 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 36'50 – 36'55 (cf annexe 1).

76 Voir annexe 4.

77 Rapport moral de l'institution, 2015, p. 1.

78 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 37'50 – 38'23 (cf annexe 1).

tous les dimanches à 15h. D'une durée d'environ 1h30, elle est accessible à tous, sans réservation préalable.

D'autres groupes importants sont accueillis. Ainsi, le Mémorial organise chaque année des formations et des visites à destination des magistrats, des cadres de l'administration du Ministère de la Défense, mais aussi des travailleurs sociaux et des policiers stagiaires, en partenariat avec la Préfecture de police.

L'impératif d'adaptation est capital pour le Mémorial. En effet, pour que le message qu'il porte soit entendu et retenu, il faut qu'il soit compréhensible. A propos de la scénographie de l'exposition permanente, Marie-Edith Agostini déclare que « C'est un petit peu le challenge qu'on a, c'est comment faire une médiation sur un sujet qui est un petit peu difficile à transmettre et puis je pense, c'est une présentation dynamique et respectueuse du sujet mais en même temps qui permette à un public assez large d'être séduit par le mode de représentation »⁷⁹. Si l'exposition permanente est finalement assez pauvre en images violentes, à quelques exceptions près, comme les photographies prises clandestinement par le *Sonderkommando V* à Auschwitz, le thème des expositions temporaires peut inclure des images difficiles. Dans certains cas, les images les plus violentes, les plus dures de la Shoah, ne sont pas montrées aux scolaires. Lors de l'exposition « Filmer la guerre. Les Soviétiques face à la Shoah » en 2015, Marie-Edith Agostini reconnaît que « vraiment les images étaient très très violentes, très très dures et celle-ci quand on m'a demandé mon avis j'ai dit que je trouvais que c'était très difficile même pour des élèves de lycée »⁸⁰.

La nature des publics peut être influencée par le thème des expositions temporaires. Un thème choisi peut manifester la volonté d'attirer de nouveaux publics, peut-être peu habitués à venir au Mémorial, et d'aborder la guerre et le génocide sous un angle nouveau. Comme l'explique Marie-Edith Agostini, « Si on prend l'exemple de Fondane, typiquement c'est un sujet assez spécifique et les gens qui vont s'intéresser à une exposition sur cet auteur le connaissent, sont plutôt un public "intellectuel". Quand on fait un film sur filmer les camps et l'armée américaine, il y a tout un public qui s'intéresse au cinéma américain, qui savait pas que John Ford ou George Stevens avaient participé à des films sur la guerre etc donc ils vont s'intéresser à une spécificité des auteurs qu'ils connaissent »⁸¹. Cette observation est partagée par Lior Laliou-Smadja, qui rappelle que

79 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 23'15 – 23'38 (cf annexe 1).

80 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 38'33 – 38'46 (cf annexe 1).

81 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 36'08 – 36'42 (cf annexe 1).

« selon les expos, Barbie là, il y a des avocats qui sont venus, quand on a fait le sport, il y a des sportifs qui sont venus »⁸².

Cet impératif de diversification et de nouveauté s'explique par le fait que le Mémorial, en tant que lieu de sortie culturelle, se trouve en concurrence avec d'autres lieux – des musées par exemple –, très nombreux à Paris. Le Mémorial n'est donc pas pensé exclusivement comme un lieu de mémoire. Pour Lior Laliou-Smadja, « les publics qu'on essaie d'amener au Mémorial, public un petit peu de gens qui sortent, qui peuvent aller à Versailles comme au Mémorial, si vous voulez, celui-là, on espère à chaque fois le séduire, c'est plus difficile »⁸³.

2. Les expositions sur place

In situ, le Mémorial de la Shoah présente simultanément plusieurs expositions d'archives. L'exposition permanente et les expositions temporaires sont complémentaires et savent s'adapter aux différents publics. Les expositions temporaires peuvent suivre l'évolution des recherches historiographiques sur la Shoah et les nouveautés scénographiques, mais l'exposition permanente est plus difficilement modifiable.

2.1 L'exposition permanente

L'exposition permanente fut conçue comme un élément central dans l'inauguration du nouveau Mémorial de la Shoah. Lior Laliou-Smadja rappelle que les équipes n'avaient que peu de temps pour organiser les espaces du nouveau Mémorial : « L'exposition permanente du Mémorial, [...] on l'a conçue, je crois, en 2002, et elle a été inaugurée en janvier 2005, donc en gros on a mis deux ans à la monter, cette exposition. En général c'est plus long. [...] La deuxième partie, c'était la plus difficile, parce qu'il nous restait trois mois pour la faire »⁸⁴.

Les personnels du Mémorial furent mobilisés pour réaliser l'exposition, avec l'aide d'intervenants extérieurs. « En 2-3 ans, on devait, on était des très petites équipes, et on devait faire le Mur des Noms, donc ç'a été une équipe, l'exposition permanente, une autre équipe, et le bâtiment ici, une troisième équipe. Donc moi j'ai fait partie de l'équipe

82 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 15'36 – 15'42 (cf annexe 2).

83 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 15'53 – 16'07 (cf annexe 2).

84 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 04'29 – 04'43 et 12'45 – 12'52 (cf annexe 2).

de l'exposition permanente, et en fait finalement j'ai eu une dizaine de chercheurs, et donc ce que nous avons fait, donc Jacques Fredj est le commissaire de l'exposition, il a écrit l'exposition, il a fait au départ un synopsis. Avec ce synopsis, très vite, on a construit l'exposition autour de deux parties : la France et l'Europe »⁸⁵. Le comité scientifique de l'exposition, composé notamment d'historiens, assista le personnel du Mémorial dans la conception de l'exposition, en orientant et en corrigeant parfois le récit.

Caroline François explique que « l'idée, c'était à la fois de montrer tout ce qu'avait pu acquérir le CDJC et de faire un état des lieux de la question avec ces deux axes comparatifs entre ce qui se passe en Europe et ce qui se passe en France. Et sur différentes thématiques avec le cœur de l'exposition permanente consacré à la station d'Auschwitz avec la maquette »⁸⁶.

Les documents présentés dans l'exposition permanente sont très nombreux. Cette abondance reflète la richesse des thématiques abordées, afin de s'adapter aux publics variés du Mémorial. Comme l'explique Lior Laliou-Smadja, « notre problématique, enfin il y en avait plusieurs : déjà la recherche de documents, puisqu'on débutait, donc ça a été une équipe de chercheurs, ensuite construire avec un matériel fou dans un petit espace, une exposition permanente, ça veut dire que les gens, il faut qu'ils reviennent, qu'ils aient envie de la revoir, donc elle devait être dense, en même temps elle devait servir les scolaires, donc sur un parcours, donc on devait répondre à plein de problématiques »⁸⁷.

La pédagogie est donc capitale pour l'exposition, qui doit parler aux différents publics. Elle s'adresse en effet à des scolaires et à des particuliers avec une connaissance plus ou moins approfondie de la Shoah. Le synopsis reprend donc les principaux événements de la période, tout en mettant également l'accent sur des épisodes plus méconnus, comme l'occupation allemande en Tunisie.

Les documents exposés sont en majorité des photographies, originales ou reproduites. Par exemple, l'étude d'une partie de l'exposition, intitulée « 1942, la déportation des Juifs de France »⁸⁸, montre la diversité et la provenance des archives exposées. Sur cette partie, les photographies constituent l'écrasante majorité des documents. Celles-ci sont parfois reproduites et exposées sous leur format originel, tandis que d'autres sont reproduites sur les panneaux. Il est intéressant de noter que tous les documents exposés ne proviennent pas des fonds du CDJC, mais aussi d'autres

85 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 04'51 – 05'37 (cf annexe 2).

86 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 06'13 – 06'41 (cf annexe 1).

87 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 05'55 – 06'23 (cf annexe 2).

88 Voir annexe 8.

lieux comme l'*USHMM* et le *Bundesarchiv*. Le Mémorial est ainsi parvenu à nouer des liens durables avec ces institutions, puisque les archives sont exposées là d'une façon permanente, et pas seulement le temps d'une exposition temporaire. Les grands mémoriaux et services d'archives travaillent donc ensemble à la réalisation d'un but commun.

La portée visuelle d'un document, sa capacité à marquer le visiteur, est centrale, en particulier sur une exposition dédiée à la Shoah et à l'entretien de la mémoire du génocide. Le génocide prend une dimension concrète par l'image. Lior Laliu-Smadja précise que « Le choix des documents, dans une exposition, il est d'abord illustratif, et c'est pour ça que, quelquefois, vous allez avoir une pièce d'archives fondamentale, mais elle est tellement illisible qu'on va pas la mettre. [...] Maintenant, vous avez les documents phares, qu'il fallait absolument mettre, donc vous avez les documents-clefs, tout au long de l'expo, que sont le télex d'Iszieu, la carte d'identité avec le tampon "Juif", l'étoile jaune, enfin tous ces documents qui marquent la Shoah en France et qui vont marquer la Shoah en Europe, on a essayé de les mettre »⁸⁹.

L'exposition est divisée en douze parties distinctes, avec en leur sein des situations comparatives du cas des Juifs de France et de celui des Juifs d'Europe. La chronologie s'étend de l'histoire des Juifs de France avant la guerre à la construction de la mémoire de la Shoah.

L'exposition permanente est située au sous-sol du Mémorial et consiste en deux longues pièces rectangulaires, reliées par un étroit couloir, formant une sorte de U⁹⁰. L'exposition présente un nombre très important de documents et quelques objets. Cette profusion visuelle, qui pourrait décourager ou intimider le visiteur, est compensée par une scénographie sobre. Les deux pièces de l'exposition sont assez sombres, afin que les documents exposés – sous forme originale ou reproduits sur des panneaux – et les films projetés soient bien visibles. Les murs sont restés nus et le béton est apparent derrière et au-dessus des panneaux de l'exposition. Une impression de calme et de recueillement se dégage de l'exposition, en adéquation avec la gravité du sujet évoqué. La première pièce est découpée de manière chronologique, de la montée de l'antisémitisme en Europe à la déportation des Juifs à Auschwitz-Birkenau. Le mur de gauche est consacré à la situation des Juifs de France, tandis que le mur de droite se concentre sur le sort des Juifs d'Europe.

La seconde pièce est dédiée à des mises en lumière thématiques, comme le pillage des Juifs en France et en Europe, les Justes, ou encore la réaction des sociétés française

89 Entretien avec L. Laliu-Smadja du 28/04/17 09'10 – 10'13 (cf annexe 2).

90 Voir annexe 7.

et allemande face à la persécution des Juifs. La distinction et la comparaison entre le sort des Juifs en France et en Europe devient plus floue, avant de disparaître complètement. Dans le prolongement de cette pièce se trouve le Mémorial des enfants, un espace à part, où sont exposées 3 000 photographies d'enfants victimes de la Shoah réunies principalement par Serge Klarsfeld, et couvrant intégralement les parois.

Le couloir, qui sépare et relie à la fois les deux espaces de l'exposition, est plongé dans la pénombre. Quatre écrans diffusent en boucle cinq témoignages de rescapés de la déportation. Ces films ont été réalisés par Serge Moati. L'ambiance feutrée et la possibilité de s'asseoir invitent le visiteur à prendre un moment pour regarder et réfléchir, à mi-parcours de sa visite. La place de ces films dans l'exposition, situés juste après l'espace consacré à Auschwitz-Birkenau, renforce leur dimension émotionnelle et le discours rend concrète l'expérience de la déportation, en incarnant individuellement la Shoah.

Cette volonté d'incarner le génocide, de le rendre moins abstrait pour les visiteurs se retrouve dans les parcours individuels qui jalonnent l'exposition. En tout, vingt vitrines, consacrées à des familles ou des particuliers, Français ou pas, rescapés ou non, présentent un livret explicatif et quelques documents ou objets ayant appartenu à ces personnes. Le côté mémoriel de l'exposition se fait alors manifeste. Lior Laliou-Smadja explique : « je pense qu'on a eu l'idée novatrice à l'époque de parler des archives familiales, ce qui n'existait pas ailleurs, et on a pris les destins individuels, donc on a à l'époque et aujourd'hui encore cette politique très dynamique de recueillir des documents, et on a voulu illustrer tout le parcours de l'exposition avec ces destins individuels »⁹¹.

L'intégration de parcours individuels et l'originalité de cette démarche est le fruit d'un travail commun entre les équipes du Mémorial et les associations mémorielles : « Quand on parlait des Judéo-Espagnols, on s'est adressé à l'association judéo-espagnole, quand on a parlé de Paris, de l'immigration, etc. Donc en effet leur rôle a été important, et puis ce sont des associations de la mémoire, très désireux d'avoir aussi une marque, une trace, alors le convoi 73 pour le convoi 73, le convoi 6 pour le convoi 6... Donc c'était en 2003-2004, aujourd'hui il y a d'autres associations. Bon voilà, on a répondu aux besoins et aux demandes à cette époque-là et aujourd'hui on dit "l'exposition permanente, elle est ce qu'elle est" »⁹², rappelle Lior Laliou-Smadja.

Et en effet, des critiques à l'égard de l'exposition permanente se font parfois entendre. Aujourd'hui, certains estiment que l'exposition, sa scénographie, et les thèmes abordés ont vieilli. Si les expositions temporaires permettent de suivre les évolutions

91 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 07'39 – 08'02 (cf annexe 2).

92 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 08'13 – 08'51 (cf annexe 2).

historiographiques, peuvent intégrer des mises à jour et de nouvelles approches scénographiques, l'exposition permanente est plus difficilement modifiable. Ainsi, pour Marie-Edith Agostini, « c'est vrai que l'exposition permanente on peut le dire, on s'aperçoit qu'elle a vieilli, puisqu'en 10 ans, la recherche a beaucoup avancé, et la façon d'approcher l'Histoire est différente. L'exposition permanente aurait intérêt à être renouvelée de temps en temps. C'est vrai que c'est un énorme investissement »⁹³.

Cependant, comme l'explique Lior Laliou-Smadja, des modifications ponctuelles peuvent être apportées à l'exposition permanente : « Donc on reprend en fait ces thématiques que d'ailleurs on va reprendre dans nos expositions historiques, on reprend en fait un petit bout, on va parler des diplomates, on va parler de la spoliation, on va mettre dans l'exposition permanente deux photos, une affiche, on va faire une exposition sur la spoliation, là en ce moment c'est Barbie, on a mis une photo sur Barbie dans l'exposition »⁹⁴. L'exposition permanente est donc susceptible de s'adapter aux thèmes plébiscités pour les expositions temporaires, afin de renforcer encore la complémentarité des expositions.

2.2 Les expositions temporaires

Contrairement à l'exposition permanente, les expositions temporaires permettent au Mémorial d'explorer des thèmes plus particuliers dans l'histoire de la Shoah, ou de médiatiser des événements méconnus. Caroline François explique que « quand le Mémorial a ouvert, on était une institution un peu plus petite, on va dire moins connue qu'on l'est actuellement et donc c'est vrai que c'était aussi la première institution sur l'histoire de la Shoah, donc les premières expositions elles ont eu pour but c'est vrai de traiter vraiment les sujets au plus près de l'histoire de la Shoah »⁹⁵. L'objectif était « à la fois de montrer l'actualité de la recherche, de compléter l'exposition permanente et de traiter au Mémorial ces sujets »⁹⁶.

Dès lors, le processus de décision est plus ouvert. Comme l'explique Marie-Edith Agostini « il y a un comité scientifique qui se réunit deux fois par an, donc Sophie Nagiscarde qui est la responsable du service des activités culturelles va soumettre des projets dont on a pu parler ensemble, elle-même avait des idées, ou alors des personnes extérieures envoient des propositions de thèmes, donc certains sont tout de suite

93 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 05'01 – 5'22 (cf annexe 1).

94 Entretien avec L. Laliou-Smadja du 28/04/17 12'21 – 12'44 (cf annexe 2).

95 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 16'58 – 17'24 (cf annexe 1).

96 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 17'38 – 17'46 (cf annexe 1).

écartés, d'autres vont faire l'objet de discussions pendant plusieurs années avant de pouvoir émerger, comme c'est le cas de la bande dessinée »⁹⁷.

Les expositions temporaires sont présentées dans deux espaces au Mémorial : au premier étage, pour les plus importantes d'entre elles, et à l'entresol. Ces deux espaces n'avaient pas été conçus comme tels dans la conception du nouveau Mémorial, comme l'explique Caroline François : « il y a deux espaces d'expositions temporaires au Mémorial : il y a l'exposition temporaire au premier étage et il y a l'espace de l'entresol-mezzanine qui s'est créé en fait un peu artificiellement puisque c'était pas au départ un lieu d'exposition, c'était parce qu'on a un petit peu gagné en faisant construire des cimaises, on a un peu réaménagé l'espace entresol et mezzanine, avec l'idée que cet espace-là ait plutôt des expositions-dossiers »⁹⁸.

Le rythme de création des expositions temporaires a récemment diminué. Selon Marie-Edith Agostini, « depuis quelques années, en ce qui concerne les expositions au premier étage, on n'a plus qu'une exposition par an, ce qui n'était pas le cas quand je suis arrivée en 2009. Ça fait une grosse différence du coup, ça nous demande d'orienter le choix vers un sujet qui va attirer un public nombreux et sur un long terme ; une année, c'est beaucoup »⁹⁹. Le Mémorial doit donc faire face aux mêmes problématiques de fréquentation que les institutions culturelles qui présentent des expositions. Bien que l'entrée des expositions soit gratuite, une fréquentation importante est synonyme de succès pour le Mémorial, puisque cela augmente sa renommée et assoit sa situation d'institution de référence sur la Shoah.

Les partenaires du Mémorial, et notamment les associations, prennent parfois part à la création d'expositions. D'après Caroline François, les associations « poussent certains projets, l'expo sur les engagés volontaires était liée à ce que le Mémorial a un partenariat fort avec l'Association des engagés volontaires et qu'il y avait une commémoration qui était en cours et donc on s'est attaché à faire cette exposition et donc c'est plus une façon aussi d'intégrer l'idée du Mémorial, c'est de rassembler à la fois des gens, à la fois des archives, à la fois des structures, des associations, donner sa place à chacun, parce que beaucoup des gens de ces associations sont aussi bénévoles pour le Mémorial pour plein d'actions, notamment des actions de collecte mais aussi plein d'actions et c'est aussi bien de profiter aussi de leurs connaissances, l'expo aussi sur les femmes en résistance par exemple, on a travaillé aussi beaucoup avec des anciens de différents réseaux de Résistance qui nous ont permis d'identifier un certain nombre de

97 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 16'13 – 16'48 (cf annexe 1).

98 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 23'22 – 24'53 (cf annexe 1).

99 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 15'52 – 16'12 (cf annexe 1).

personnalités, de retracer certaines histoires, où on n'avait pas l'information dans les documents d'archives parfois, c'est toujours le problème des archives et de l'histoire, c'est que c'est parcellaire, c'est connu par le point de vue de ceux qui l'ont écrit »¹⁰⁰.

On peut noter un élargissement des thèmes des expositions temporaires. En effet, les premières expositions du Mémorial traitaient d'événements et de personnalités en particulier – comme Hélène Berr, Benjamin Fondane ou Irène Némirovsky – liés directement à la Shoah. Puis l'approche du génocide s'est modifiée, par le biais de différents prismes. Des expositions comme « Le sport européen à l'épreuve du nazisme, des J.O. de Berlin aux J.O. de Londres (1936-1948) » ou « Shoah et bande dessinée » participent de cet élargissement, susceptible d'apporter un nouveau regard sur les événements et d'attirer de nouveaux publics.

Les thèmes abordés dans les expositions temporaires ne traitent pas seulement de la Shoah. En effet, le Mémorial s'est donné pour mission de sensibiliser aux génocides en général, et pas seulement à celui des Juifs. Ainsi, des expositions sur les autres génocides sont présentées, dans une volonté d'éducation et de médiatisation de ces meurtres de masse parfois méconnus. Le Mémorial a ainsi monté des expositions concernant les génocides des Tutsi au Rwanda, ou des Arméniens de l'Empire ottoman. Le Mémorial est fortement engagé dans la transmission de la mémoire du génocide au Rwanda, comme le rappelle Caroline François : « depuis 2004 il y a vraiment ici un intérêt particulier porté sur le génocide des Tutsi au Rwanda et donc il y a chaque fois, chaque année, une exposition, un colloque et une exposition itinérante qui existe »¹⁰¹. Plus récemment, une exposition a mis en lumière le génocide des Herero et des Nama entre 1904 et 1908 dans le Sud-Ouest africain sous domination allemande, présenté comme « le premier génocide du XX^e siècle ». La volonté d'éducation et d'ouverture du Mémorial de la Shoah est donc manifeste dans le choix de ces thèmes, qui se veulent universels. Comme le dit Caroline François, « le Mémorial est une institution qui a pris plus de place et qui maintenant est reconnue à travers le monde pour les productions qu'on peut faire, on va aller sur des sujets sur lesquels on nous attend un peu moins »¹⁰².

Parfois, ce sont les anniversaires qui justifient le choix d'un thème. Marie-Edith Agostini rappelle que « le choix des expositions va d'abord correspondre à un moment de commémoration »¹⁰³. Ainsi, le soixante-dixième anniversaire de la Nuit de Cristal, le 9 novembre 1938, a donné lieu à une exposition sur cet événement, inaugurée le 9 novembre 2008. De même, les commémorations du centenaire du génocide des Arméniens de l'Empire ottoman ont aussi été portées par le Mémorial, qui a consacré une

100 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 20'49 – 22'13 (cf annexe 1).

101 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 18'57 – 19'15 (cf annexe 1).

102 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 18'07 – 18'21 (cf annexe 1).

103 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 15'34 – 15'41 (cf annexe 1).

exposition à ce génocide en 2015. Actuellement, une exposition est présentée pour célébrer les trente ans du procès Barbie à Lyon.

Il arrive que les expositions temporaires remportent un succès plus important que prévu auprès des publics. Dans ce cas, le Mémorial met parfois en place des prolongations pour permettre à tous ceux qui auraient souhaité s'y rendre de le faire. C'est par exemple le cas de l'exposition « Regards sur les ghettos », qui devait s'achever le 28 septembre 2014 et fut prolongée jusqu'au 2 novembre de la même année. Le Mémorial respecte ainsi ses engagements de diffusion des connaissances à tous ceux qui le veulent.

Le catalogue est parfois pensé comme un prolongement de l'exposition temporaire. Tous les documents présentés lors de l'exposition ne sont pas forcément repris, et certains peuvent être ajoutés. Pour le Mémorial, cela représente une certaine « liberté », l'important n'étant pas d'être nécessairement exhaustif, mais de servir le propos, le message que le Mémorial souhaite porter. Caroline François explique que « systématiquement, on essaye de faire un catalogue ». Pourtant, des difficultés se font sentir : « un catalogue, ça coûte excessivement cher, et donc le faire en même temps, c'est à chaque fois compliqué »¹⁰⁴.

Marie-Edith Agostini précise : « on souhaite toujours faire un catalogue, parfois on manque de temps, en général ce sont des éditions du Mémorial de la Shoah et du coup c'est très difficile de sortir en même temps une exposition et un catalogue. On manque de temps et on manque de moyens pour le faire dans ce cadre-là, et souvent le catalogue sort 6 mois après l'exposition. Ça a un tout petit avantage, c'est qu'on a pu affiner deux trois idées, en tout cas on arrive aussi à développer les sujets dans ce cas dans le catalogue, mais on perd ce souhait de vente lié à l'ouverture d'une exposition [...] Il y a même pour les expositions de l'entresol des petits catalogues, une collection de petits catalogues vendus à 10-12 € qui s'est mise en place, donc c'était une jolie petite collection »¹⁰⁵.

Pour diminuer ces difficultés liées au temps et aux moyens financiers, le Mémorial a parfois fait appel à des éditeurs extérieurs, comme Casterman ou Denoël, pour des publications en lien avec les expositions. Dans ce cas, la distribution du catalogue est plus étendue, et le tirage plus important.

Un autre prolongement des expositions temporaires sont les expositions itinérantes. Les expositions temporaires sont réécrites et adaptées dans un but pédagogique, puis prêtées à des institutions et établissements volontaires, accompagnées d'un livret

104 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 31'33 – 31'44 (cf annexe 1).

105 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 30'21 – 28'56 (cf annexe 1).

pédagogique à destination des publics scolaires. Le nombre d'expositions itinérantes du Mémorial est en pleine expansion, témoignant ainsi de la notoriété croissante de l'institution et de la sensibilisation des publics à l'histoire de la Shoah et des génocides.

2.3 Le « fichier juif », des archives à part

La surveillance des populations sous l'Occupation était permanente aussi bien de la part des nazis que du gouvernement de Vichy. Les Juifs étaient particulièrement visés, et les fichiers de recensement constituèrent un outil efficace à l'application de la politique génocidaire menée à l'époque¹⁰⁶.

Le 27 septembre 1940, une ordonnance allemande fit obligation aux Juifs français et étrangers de zone occupée de se présenter du 3 au 19 octobre dans les sous-préfectures ou, à Paris, dans les commissariats. Au total, environ 170 000 personnes se firent recenser à Paris et en province. Un haut fonctionnaire de la Préfecture de police, André Tulard, mit alors au point un énorme fichier, comprenant 600 000 fiches, à quatre entrées : alphabétique, par nationalité, par adresse et par profession. De plus, des fiches de couleurs différentes permettaient de faire le tri entre Juifs français (bleu) et juifs étrangers ou apatrides (orange ou beige). Ce fichier fut notamment utilisé dans la préparation de la rafle du Vélodrome d'Hiver en juillet 1942.

En juin 1941, la décision fut prise d'organiser un deuxième grand recensement des Juifs et de leurs biens dans les deux zones.

D'autres fichiers, ayant des objectifs plus restreints, furent aussi mis en place, comme celui des « entreprises économiques juives » dans le cadre des lois « d'aryanisation » de l'économie française, celui des « anciens combattants juifs », ou encore celui recensant les « Juifs entrés en France depuis le 1er janvier 1936 », avec parfois le soutien des Renseignements généraux.

A la Libération, le Ministère de l'Intérieur déclara qu'aucune distinction ne devait être faite entre les citoyens français, qu'ils soient juifs ou non. En décembre 1946, Edouard Depreux, le Ministre de l'Intérieur, émit une circulaire ordonnant : « Tous les documents fondés sur la qualité de juif doivent être détruits ». Cependant, certains de ces fichiers pouvaient être utiles à l'indemnisation des victimes de la Shoah. En janvier 1947, on ordonna donc aux préfets de conserver les fichiers qui étaient dans ce cas.

106 Le développement qui suit est inspiré d'Eric Conan, « Les fichiers de la honte », *L'Express*, 4 juillet 1996.

En 1991, Serge Klarsfeld déclara avoir retrouvé le fichier dit de la Préfecture de Police, celui du grand recensement de 1940, qui se trouverait dans les archives du Secrétariat d'État aux Anciens combattants. En février 1992, le Ministre de la Culture Jack Lang nomma une commission chargée d'expertiser ce fichier, avec à sa tête René Rémond, alors président du Conseil Supérieur des Archives. En 1996, la commission rendit son rapport au Premier Ministre¹⁰⁷. Elle établissait que le « fichier Tulard » de 1940, celui que pensait avoir retrouvé Serge Klarsfeld, a été détruit en deux fois, en novembre 1948 et en décembre 1949. Le fichier se trouvant aux archives du Secrétariat d'État aux Anciens combattants était en réalité un ensemble de fichiers, qui y avaient été versés en 1948, avec pour objectif de répondre à des demandes de renseignement de la part de proches de personnes arrêtées et de justifier des demandes de dommages et réparations après la guerre. Ces fichiers étaient donc les fichiers des déportés des camps de Drancy, de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, ainsi que deux fichiers, l'un dit « individuel », l'autre dit « familial », qui comprenaient des individus qui ne s'étaient parfois pas fait recenser, et ne pouvaient donc pas constituer le fichier de la Préfecture de Police. Le fichier « individuel » dressait la liste des personnes arrêtées dans toute la France ou transférées des camps d'internement de la zone sud et internées à Drancy. Le fichier « familial » était constitué des fiches de Juifs arrêtés dans la région parisienne après avoir été recherchés par la police.

Les opinions divergeaient entre l'option d'un versement aux Archives nationales ou au CDJC, qui se montrait plus libéral pour la communication des documents. Un compromis fut trouvé et, toujours en 1996, le « fichier juif » fut déposé au CDJC, dans une partie du bâtiment appartenant aux Archives nationales. Le « fichier juif » dispose donc d'un statut à part. L'enclave où il se situe, accessible aux visiteurs, se trouve au premier sous-sol, à proximité immédiate de la crypte, ce qui lui confère une grande valeur symbolique.

Caroline François revient sur ce statut spécial : « Le fichier, il appartient aux Archives nationales. Il date de la guerre. L'endroit à l'intérieur du Mémorial, la surface au sol appartient aux Archives nationales, comme le fichier, mais il est mis à la disposition et à la vue du public au sein du Mémorial. Il a été inauguré par le président Chirac et ils ont considéré que sa place était ici au Mémorial et il fait partie tout comme le Mur des Noms, la maquette du ghetto de Varsovie, des points de passage des groupes scolaires au Mémorial ». Marie-Edith Agostini ajoute : « C'est intéressant de voir que sur les expositions temporaires, il nous est souvent, on est amenés à emprunter aux Archives une fiche parce qu'on parle de la personne en question dans l'exposition, donc c'est

107 *Le « fichier juif »*. Rapport de la commission présidée par René Rémond au Premier Ministre, Plon, 1996, 233 p.

quand même les Archives nationales qui nous prêtent le document, on doit faire une demande très formelle, une demande comme pour les autres documents d'archives »¹⁰⁸.

Le Mémorial rappelle sur son site internet que « Le CDJC et le Mémorial n'ont aucune autorité sur la conservation, la gestion et la consultation du fichier qui relèvent exclusivement des Archives nationales. Pour autant, le CDJC dispose d'une copie sur microfilm de l'intégralité du "fichier juif" »¹⁰⁹. Les Archives nationales possèdent également une copie du fichier sur microfilm, consultable au Caran.

Des transversalités existent donc entre l'exposition permanente et les expositions temporaires. Si l'exposition permanente est par essence pensée comme constante, tant pour sa scénographie que pour les archives exposées, des adaptations et modifications ponctuelles restent possibles, au rythme des expositions temporaires. Les thèmes de ces dernières se diversifient également, s'orientant vers un élargissement, avec des sujets concernant d'autres génocides.

3. Etude de deux expositions temporaires en ligne : « Regards sur les ghettos » et « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 »

Deux expositions temporaires, adaptées sous forme numérique, sont emblématiques de celles présentées par le Mémorial de la Shoah. D'abord, « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 » fut présentée en 2011, à l'occasion du cinquantième anniversaire du procès du dignitaire nazi. Le procès, décrit par David Ben Gourion comme le « Nuremberg du peuple juif », marque l'avènement de l'« ère du témoin » et son importance et son retentissement en font un événement international. Avec cette exposition, le Mémorial aborde un thème qui ne traite pas seulement de la Shoah, mais aussi de ses conséquences dans les années qui suivirent. « Regards sur les ghettos » s'intéresse à la vie au cœur du génocide des Juifs d'Europe, et se distingue par sa fréquentation exceptionnelle – 43 000 visiteurs, un des records de fréquentation pour les expositions temporaires du Mémorial – et l'approche originale qui conduisit à sa création.

108 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 13'55 – 15'08 (cf annexe 1).

109 www.memorialdelashoah.org/le-memorial/les-espaces-du-musee-memorial/la-crypte-et-le-fichier-juif.html, consulté le 22 mai 2017.

3.1 Le numérique

Le numérique est aujourd’hui indispensable à toute institution aussi importante que le Mémorial de la Shoah. Afin de se faire connaître, il est nécessaire d’être référencé dans les moteurs de recherche. Ainsi, les visiteurs peuvent découvrir le Mémorial, ses missions, ses différents services, et toutes les informations utiles pour préparer une visite. La fréquentation du site internet est donc révélatrice de l’intérêt porté par le public au Mémorial. C’est pourquoi, tous les ans dans le rapport moral de l’institution, les chiffres de la fréquentation du site internet du Mémorial sont indiqués – visiteurs uniques, nombre de pages vues, comparaison avec l’année précédente, parfois même origine géographique des curieux. Signe de la notoriété croissante du Mémorial, ces chiffres sont en augmentation¹¹⁰. Le Mémorial propose notamment plusieurs sites internet pédagogiques dédiés à l’enseignement de la Shoah, comme enseigner-histoire-shoah.org¹¹¹ réalisé en partenariat avec le ministère de l’Éducation nationale et destiné aux enseignants, ou le Grenier de Sarah¹¹², qui s’adresse spécifiquement aux enfants de 8 à 12 ans, avec une introduction à la culture juive avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale et des parcours « témoignant de la vie quotidienne des Juifs pendant la guerre ».

On peut considérer que la suite logique de la gratuité des visites au Mémorial est la mise en ligne des expositions temporaires. En effet, c’est là l’une des meilleures illustrations de la volonté d’ouverture du Mémorial et de la diffusion des savoirs relatifs à la Shoah et à d’autres génocides. Les expositions temporaires sont ainsi directement accessibles à tous ceux qui s’y intéressent, et peuvent également servir de matériel pédagogique pour les enseignants.

Les expositions mises en ligne assurent aussi une meilleure visibilité au Mémorial. La publicité est importante pour le Mémorial, qui cherche aussi à communiquer autour de ses expositions temporaires mises en ligne. Ainsi, depuis l’exposition « Les enfants dans la Shoah, 1933 – 1945 », présentée en 2012, les mini-sites comportent tous des boutons de partage direct sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Le Mémorial montre ainsi ses capacités à organiser une exposition en ligne, les partenariats qu’il a pu établir pour cela, et l’avancée de la recherche historiographique sur une thématique.

110 Voir annexe 5.

111 Consulté le 18 mai 2017.

112 www.grenierdesarah.org, consulté le 18 mai 2017.

C'est la raison pour laquelle la majorité des expositions temporaires présentées au Mémorial disposent aujourd'hui de leur mini-site internet dédié, parfois bilingue français-anglais, hébergé sur le site principal du Mémorial. Comme l'explique Caroline François, « Dès le départ, la plupart des expositions, toutes les expositions ont eu des mini-sites pour le premier étage, c'était pas forcément le cas pour les expositions de l'entresol, parce qu'en plus depuis trois ans il y avait en chantier la rénovation du site du Mémorial, pour une raison technique, l'hébergement des mini-sites était compliqué, donc en fait il y a eu une refonte complète du site internet du Mémorial de manière à ce que aussi maintenant il y ait systématiquement des mini-sites pour l'exposition-dossier comme pour l'exposition du premier étage, de manière à enrichir notre offre pédagogique »¹¹³.

Cependant, certaines expositions temporaires récentes ne disposent pas d'un mini-site dédié. Cela s'explique parfois par la collaboration du Mémorial avec des organismes extérieurs. Par exemple, l'exposition « Femmes en résistance », présentée en 2016, réalisée en partenariat avec les éditions Casterman, ne possède pas de mini-site, peut-être pour des questions de droits et une volonté de la maison d'édition de promouvoir ses écrits. En effet, la page de présentation dédiée à l'exposition rappelle « la publication par les éditions Casterman de la série d'albums dédiée aux femmes résistantes pendant la Seconde Guerre mondiale »¹¹⁴.

La fréquentation des mini-sites n'est pas toujours relevée dans les rapports moraux de l'institution. Avec la refonte du site du Mémorial et la normalisation des mini-sites, Caroline François pense que la typologie des visiteurs a pu évoluer, touchant davantage les personnels de l'éducation : « Les mini-sites, surtout sur la nouvelle version, ils sont aussi tournés vers les enseignants, vers la pédagogie, donc est-ce qu'il y a aussi en fonction des thèmes plus de visites d'enseignants... Avant effectivement, je pense que c'était vraiment lié au succès de l'exposition parce que le mini-site était vraiment, visuellement et tout, complémentaire. Maintenant, je pense qu'ils sont plus vraiment des outils intégrés dans le site, donc ils doivent servir à la fois pour les publics mais aussi je pense pour les enseignants ». Pourtant, il reste un frein majeur à l'étude des publics des expositions en ligne : « on n'a pas de tests qui sont faits donc on n'a pas de moyen de savoir si ce sont des enseignants ou des publics qui cliquent »¹¹⁵.

Concernant la forme des mini-sites d'exposition, Caroline François semble regretter la nouvelle forme des mini-sites des expositions temporaires : « les mini-sites des expositions, il y a quelques années, étaient tous très différents puisqu'ils étaient tous en

113 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 24'55 – 25'34 (cf annexe 1).

114 www.memorialdelashoah.org/evenements-expositions/expositions/archives-des-expositions/femmes-en-resistance.html

115 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 28'16 – 28'18 (cf annexe 1).

lien avec l'exposition qu'ils avaient tous leur identité, quoi. Maintenant, vu qu'ils sont sur une même charte qui est la charte du site internet du Mémorial refondu, si vous les prenez sur les deux dernières années, ils sont tous pareil [...] Donc c'est toujours aussi l'enjeu de systématiser pour améliorer, mais on perd aussi parfois des choses »¹¹⁶.

Les expositions temporaires « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 » et « Regards sur les ghettos », possèdent toutes deux leur mini-site dédié, accessible depuis le site du Mémorial.

« Juger Eichmann, Jérusalem 1961 », dispose d'un mini-site bilingue français-anglais¹¹⁷, créé en 2011. Edité par le Mémorial de la Shoah, sa conception éditoriale fut réalisée par Jérémy Wyler, webmaster au Mémorial, avec un graphisme des Designers Anonymes, et développé par Jérémie Beck.

Le mini-site de « Regards sur les ghettos »¹¹⁸, créé en 2013, fut édité par le Mémorial de la Shoah. Sa conception éditoriale fut réalisée par Judith Panijel, avec un graphisme du studio Des Signes, et hébergé par Linkbynet. Il fut pensé ainsi : « Complémentaire de la visite de l'exposition, ce mini-site dédié propose une centaine de photos en ligne, des repères historiques ou encore des analyses d'images »¹¹⁹. Si la fréquentation du mini-site n'était pas précisée pour l'année 2013, ce dernier fut consulté 13 574 fois en 2014, et 40 063 fois en 2015, ce qui représente la plus forte progression dans la fréquentation d'un mini-site¹²⁰. Cette progression est d'autant plus spectaculaire que l'exposition n'était plus présentée physiquement au Mémorial. La mise en ligne d'une exposition marque donc une nouvelle étape dans son existence, et peut même constituer un renouveau complet.

3.2 Typologie des documents et éditorialisation de ces deux expositions

Les expositions en ligne « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 » et « Regards sur les ghettos » ont donc chacune leur mini-site dédié, hébergé sur le site principal du Mémorial de la Shoah. Leur contenu est particulièrement riche et documenté.

116 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 26'26 – 26'57 (cf annexe 1).

117 juger-eichmann.memorialdelashoah.org, consulté le 18 mai 2017.

118 regards-ghettos.memorialdelashoah.org consulté le 18 mai 2017.

119 Rapport moral de l'année 2013, p. 33.

120 Rapport moral de l'année 2015, p. 33.

« Juger Eichmann » se découpe en six parties principales, retraçant les étapes du procès Eichmann, de la capture de l'ancien nazi à sa mort. D'abord, un avant-propos remet le procès dans son contexte, rappelant son importance pour le jeune État d'Israël. Puis, la capture d'Eichmann, ainsi qu'un portrait de cet homme sont déroulés. La partie « L'État d'Israël contre Adolf Eichmann » revient sur les aspects techniques du procès et les quinze chefs d'accusation. Ensuite viennent les parties « Juger Eichmann » et « Verdict », qui retracent les événements jusqu'à la mort du criminel nazi.



Illustration 1: Page d'accueil du mini-site de "Juger Eichmann"

© Mémorial de la Shoah

L'exposition revient sur l'ampleur extraordinaire du procès, qui débuta le 11 avril 1961 et s'acheva le 15 décembre 1961. Le grand nombre de témoins et la diversité des langues utilisées par ceux-ci en font un événement à part. Surtout, le procès fut retransmis dans le monde entier presque en intégralité, grâce aux caméras de Leo Hurwitz, ce qui lui conféra un aspect spectaculaire. Après Nuremberg, c'était le deuxième grand procès où les caméras étaient autorisées.

Les archives présentées dans l'exposition virtuelle sont donc principalement des extraits vidéo – au nombre de six – de différentes sessions du procès. Le Mémorial avait obtenu le droit de les diffuser grâce à un accord passé avec les Archives de l'État d'Israël, *The Steven Spielberg Jewish Film Archives* de l'Université hébraïque de Jérusalem et l'Organisation sioniste mondiale.

Les annexes de l'exposition virtuelle proposent au visiteur de découvrir la liste des pièces produites au procès, ainsi que ses acteurs principaux.

Le mini-site de « Regards sur les ghettos » fut pensé comme complémentaire de l'exposition temporaire, permettant au Mémorial d'en enrichir le contenu et de développer le récit. L'image est au cœur de cette exposition mais pour Marie-Edith Agostini, pas seulement : « on avait aussi décidé de travailler sur le regard des photographes, donc en choisissant vraiment des collections, ça je pense que dans le milieu, c'était quelque chose de jamais vu »¹²¹.



Illustration 2: Page d'accueil du mini-site de "Regards sur les ghettos"

© Mémorial de la Shoah

C'est là en effet que réside l'originalité de l'exposition, qui mettait en avant les

121 Entretien avec M-E. Agostini et C. François du 17/03/17, 20'17 – 20'29 (cf annexe 1).

différents « regards » des photographes, qu'ils soient officiers de propagande nazis ou prisonniers du ghetto. L'exposition virtuelle comprend 178 photographies, dont un collage et un photomontage, et deux pages de journaux de propagande. Elle est divisée en plusieurs parties. D'abord, une introduction revient sur la constitution des ghettos et les problématiques de l'exposition. Ensuite, le récit se concentre sur quatre ghettos – Kaunas, Łódź, Lublin et Varsovie.

Puis, ces photographies sont classées par photographe, quatorze en tout, issus d'horizons très variés. Albert Cusian, Ludwig Knobloch et Zermin étaient tous trois officiers de propagande au sein de la *Propagandakompanie* 689. Johannes Hähle prenait lui aussi part à la propagande officielle.

D'autres Allemands, membres de la Wehrmacht ou en poste dans l'administration allemande, photographièrent les ghettos, mais dans une optique différente. Ils agissaient souvent de leur propre chef et sans autorisation, parfois avec leur appareil personnel, ce qui a pu leur attirer des ennuis. Leur vision n'était pas propagandiste : ils prenaient ces photographies pour eux-mêmes, sans chercher à montrer la puissance du Reich ou à humilier les Juifs. C'était le cas de Walter Genewein, Willy Georg, Hugo Jaeger, Henrich Jöst, Max Kimberger et Heinrich Moepken.

Des Juifs internés prenaient également des photographies, parfois parallèlement à leurs activités officielles. Ainsi, dans le ghetto de Łódź, Mendel Grossman et Henryk Ross prenaient des images de la vie quotidienne, à l'instar de George (né Zvi) Kadish dans le ghetto de Kaunas.

Le *Joint*¹²², en tant qu'organisation caritative, pour illustrer son action sociale dans le ghetto de Varsovie et susciter de nouveaux dons, avait embauché le studio Foto Forbert, qui ne montrait donc pas la réalité de la vie dans le ghetto, mais davantage une mise en scène.

Les photographies prises dans les ghettos dépendent donc du photographe, de ses croyances, voire de sa mission officielle. Ce regard est donc partial, partiel et très personnel.

Les photographies sont ensuite réparties suivant des « regards », des points de vue : la propagande officielle, la vision des Juifs internés, et des regards ambigus. Des « gros plans » sont ensuite effectués, dans lesquels les mêmes photographies et quelques documents d'archives n'ayant pas encore été exploités dans l'exposition analysés en détail au sein de plusieurs catégories : deux journaux de propagande, une photographie emblématique, Chaïm Rumkowski, George Kadish, une photographie mise en scène, pourquoi des portraits ?, la naissance du photojournalisme, et enfin les techniques

122 L'*American Jewish Joint Distribution Committee* (ou *Joint*), une organisation juive américaine de bienfaisance créée en 1914.

utilisées. L'exposition comporte aussi des repères et des ressources complémentaires à visée pédagogique pour le visiteur, permettant, s'il le souhaite, un approfondissement sur le sujet.

Les deux mini-sites possèdent leur scénographie numérique, leur éditorialisation propre et bien définie. D'abord, les mini-sites reprennent les couleurs et le visuel des affiches des expositions¹²³, ce qui leur confère d'emblée une identité particulière. Ainsi, le mini-site de « Juger Eichmann » est blanc, noir, gris et rouge, et celui de « Regards sur les ghettos » reprend deux des trois photographies qui avaient été sélectionnées pour la promotion de l'exposition.

Les deux expositions virtuelles possèdent un fond clair, gris et blanc, de manière à ne pas gêner la lecture des textes et l'observation des archives.

Les deux sites varient par l'organisation de leur contenu. Ainsi, pour « Juger Eichmann », les archives numérisées – documents écrits, photographies ou films – sont insérées dans le texte, en font pleinement partie. Les textes de l'exposition sont denses, afin d'apporter le maximum d'informations et de mise en contexte possible pour le

visiteur virtuel. En revanche, pour « Regards sur les ghettos », chaque page débute par un texte explicatif, puis viennent les photographies, comme deux éléments séparés. Il est possible de les faire défiler à la suite, comme dans un album photo. On peut supposer que ce choix a été fait pour que le visiteur puisse d'abord prendre conscience du contexte, de l'identité du photographe, puis apprécier les images en connaissant les informations nécessaires à leur bonne appréciation.



Illustration 3: Sous-partie intitulée "La propagande officielle"

© Mémorial de la Shoah

Les deux mini-sites précisent également clairement les crédits des archives qu'ils exposent.

Pour « Juger Eichmann », les crédits sont précisés à côté du document, en rouge et en gras. De même, dans « Regards sur les ghettos », les photographies sont légendées – parfois en anglais également – et créditées sur la gauche. Les crédits témoignent du travail accompli par le Mémorial pour préparer l'exposition, attestent de partenariats

¹²³ Voir annexe 10.

parfois bien établis, sont gages d'une honnêteté intellectuelle et permettent aux visiteurs ou aux chercheurs d'avoir un aperçu des collections qui existent ailleurs.

Autre caractéristique commune aux deux sites et appréciable, il est possible d'effectuer un zoom sur les archives afin qu'elles soient mieux visibles et donc plus faciles à exploiter.

Les deux expositions en ligne furent donc été créées par le Mémorial de la Shoah et ses équipes. Pourtant, le Mémorial est sans cesse amené à collaborer avec d'autres organismes, institutions et entreprises dans le processus de création et de mise en ligne des expositions.

3.3 L'importance des partenariats dans ces expositions

Dans le cadre des ces deux expositions, le Mémorial de la Shoah noua des partenariats commerciaux avec des médias. Ceux-ci sont en effet susceptibles de donner un plus large écho aux expositions temporaires et, de manière plus générale, au Mémorial en lui-même. En échange, le Mémorial mentionne ces mécènes.

Les rapports moraux mettent en avant ces partenariats. Pour l'exposition « Juger Eichmann », *Le Monde magazine*, *L'Histoire*, la chaîne de télévision Toute l'Histoire, et France Inter sont mentionnés, avec en outre l'édition d'un « tiré à part du *Monde magazine* en 10 000 exemplaires » et d'une « brochure 10 x 21 cm, 16 pages, en 60 000 exemplaires, encartée dans le magazine *L'Histoire* »¹²⁴. Ces médias sont également présents, avec leurs logos respectifs, sur le mini-site de l'exposition, en bas de chaque page, à côté des partenaires institutionnels. Au total, 258 articles relatifs à l'exposition furent publiés dans la presse.

Pour l'exposition « Regards sur les ghettos », des partenariats furent noués avec France culture, *Images magazine*, Toute l'Histoire, et le magazine *Exponaute*. En 2013, le rapport moral mentionnait des « *billboards* diffusés du 22 novembre au 31 décembre 2013 sur la chaîne Toute l'Histoire » et des spots radio : « 12 diffusions sur France Culture, du 11 au 16 novembre puis du 9 au 14 décembre 2013 »¹²⁵. En 2014, des « *billboards* » furent de nouveau diffusés sur Toute l'Histoire, sans que la fréquence et la date des diffusions ne fussent précisées¹²⁶. Au total, l'exposition « Regards sur les ghettos » bénéficia de 367 articles dans la presse – 157 en 2013 et 210 en 2014. Le

124 Rapport moral de l'institution, 2011, p. 5.

125 Rapport moral de l'institution, 2013, p. 8.

126 Rapport moral de l'institution, 2014, p. 5.

mini-site met même à la disposition des médias des dossiers de presse en français et en anglais¹²⁷.

Ces partenariats médiatiques sont très importants pour le Mémorial. En médiatisant l'institution et ses productions, ils contribuent à augmenter la notoriété du Mémorial. De cette manière, de nouveaux visiteurs peuvent être amenés à se rendre aux expositions, en acheter les catalogues, et le Mémorial peut ainsi espérer de nouveaux donateurs, indispensables au fonctionnement de l'institution.

Les deux expositions ont donné lieu à l'édition d'un catalogue.

Le catalogue pour l'exposition « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 » fut édité en français par le Mémorial de la Shoah, à 1 500 exemplaires¹²⁸. D'une longueur de 184 pages, paru le 15 juin 2011, il était vendu à 39 euros. La librairie en ligne du Mémorial¹²⁹ explique que « ce catalogue reprend et complète l'exposition inaugurée en avril 2011 au Mémorial de la Shoah, à Paris, qui a collecté de très nombreux documents inédits sur l'histoire du procès, sur les réactions dans le monde, sur la personnalité d'Adolf Eichmann dont on sait désormais qu'il a été l'un des responsables nazis les plus diserts après 1945. Avec l'achat du catalogue, un dvd des films réalisés à partir de l'archive visuelle du procès vous est offert ».

Le tirage du catalogue de « Regards sur les ghettos » n'était précisé ni dans le rapport moral de 2013 ni dans celui de 2014. Édité par le Mémorial de la Shoah et d'une longueur de 156 pages, vendu au prix de 29,80 euros, ce catalogue parut le 7 novembre 2013, en édition bilingue français-anglais sous le titre *Regards sur les ghettos. Scenes from the Ghetto*.

Cette question du catalogue est liée au succès de l'exposition. En effet, si de nombreux visiteurs se rendent à une exposition, sa notoriété augmente, et le nombre de personnes susceptibles de vouloir en garder une trace – ou simplement d'en acquérir une sans se déplacer au Mémorial – est élevé. Ainsi, en 2014, le Mémorial se félicitait de la réussite de l'exposition « Regards sur les ghettos » et mettait en avant « l'intégralité des catalogues vendus »¹³⁰ comme signe de son grand succès.

De nombreuses personnes extérieures au Mémorial furent amenées à collaborer à la création de ces expositions. En effet, le Mémorial de la Shoah ne se contente pas des documents qu'il possède déjà, et n'hésite pas à contacter d'autres structures

127 regards-ghettos.memorialdelashoah.org/presse.html, consulté le 18 mai 2017.

128 Rapport moral de l'institution, 2011, p. 5.

129 librairie.memorialdelashoah.org, consulté le 18 mai 2017.

130 Rapport moral de l'institution, 2014, p. 5.

mémorielles, scientifiques ou d'archives, pour enrichir ses expositions et par là même ses collections.

Si le commissariat scientifique de « Juger Eichmann » fut assuré par Henry Rouso, directeur de recherches à l'IHTP et au CNRS, et membre du conseil scientifique du Mémorial, celui de « Regards sur les ghettos » fut confié à Daniel Blatman, professeur au département d'histoire juive et de la communauté juive contemporaine à l'Université hébraïque de Jérusalem. Le Mémorial n'hésita donc pas à faire appel à des gens extérieurs pour la création de ces expositions. En outre, « Regards sur les ghettos » bénéficia des conseils de Roman Polanski, et « Juger Eichmann » impliqua de nombreux individus, membres d'institutions de conservation en France, en Israël et en Allemagne notamment, qui sont tous remerciés individuellement dans les crédits de l'exposition¹³¹.

Pour ses expositions, le Mémorial va parfois plus loin que la collaboration avec des individus et noue des partenariats avec des institutions, étrangères ou non.

Le rapport moral de 2011 mettait en avant les partenaires ayant rendu la présentation de l'exposition possible. « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 » a ainsi « rassemblé des originaux, des vidéos et des manuscrits issus du fonds des Archives de l'État d'Israël, du CDJC et des archives allemandes, pour comprendre la nature exceptionnelle de ce procès », et notamment « le partenariat exceptionnel avec les *Israel State Archives* a permis la présentation des images du procès d'Adolf Eichmann filmées par Leo Hurwitz, lesquelles ont ensuite intégré les collections du Centre d'enseignement multimédia »¹³². Sur le mini-site de l'exposition, la contribution des Archives de l'État d'Israël est rappelée dans les mentions légales, ainsi que le soutien de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du ministère de la Défense (DMPA). Sans ces partenariats, le Mémorial aurait probablement eu des difficultés à exploiter et diffuser les images du procès Eichmann.

« Regards sur les ghettos » bénéficia également du soutien institutionnel de la DMPA. En partenariat avec la Région Ile-de-France, un journal, *Comment en est-on arrivé là ?*, fut distribué à 150 000 exemplaires dans les lycées franciliens. Les crédits des photographies sont importants, et de nombreuses institutions dans cinq pays – Israël, Allemagne, Canada, États-Unis, France – sont concernées. Collaborèrent notamment à l'exposition *Yad Vashem*, l'*USHMM*, le *Bundesarchiv*, le *Beit Lohamei Haghetat – Ghetto Fighters' House Museum* ou encore le Musée juif de Francfort¹³³. Les grands mémoriaux, malgré une forme de concurrence sur la recherche et la préservation de la mémoire, collaborent donc pour la création d'expositions. Là encore, l'utilisation des images, si

131 juger-eichmann.memorialdelashoah.org/mentions-legales.html, consulté le 19 mai 2017.

132 Rapport moral de l'institution, 2011, p. 5.

133 regards-ghettos.memorialdelashoah.org/credits.html, consulté le 19 mai 2017.

importante pour cette exposition, aurait pu être impossible sans les nombreux partenariats.

Ces partenariats permettent au Mémorial de se faire connaître à l'étranger et d'accroître sa légitimité scientifique : il n'est pas conçu seulement comme un lieu de mémoire, mais aussi comme un lieu de recherche scientifique. Le Mémorial, grâce aux partenariats institutionnels et médiatiques, peut enrichir ses collections et diffuser le savoir sur la Shoah. Le nombre de partenaires et la diversité des pays impliqués montrent qu'entretenir la mémoire est une mission internationale.

La politique documentaire du Mémorial de la Shoah concernant les expositions est donc particulière. Contrairement aux autres grands mémoriaux, et notamment *Yad Vashem* et *l'USHMM*, la politique en vigueur au Mémorial n'est pas d'exploiter à fond les archives qu'il possède déjà. Il n'hésite donc pas à faire appel à d'autres organismes de conservation et de mémoire pour monter ses expositions. Il peut donc traiter de thèmes sur lesquels il ne dispose pas de beaucoup de documents d'archives. La variété des expôts et le renouvellement des thèmes sont ainsi assurés.

Le Mémorial de la Shoah, fondé en 2005 et né de la fusion du CDJC et du Tombeau du Martyr Juif Inconnu, mit d'emblée en avant sa mission commémorative et éducative. Le lieu devait servir à la transmission de la mémoire et du savoir sur la Shoah. Pour cela, une exposition permanente fut créée, inaugurée à l'ouverture du nouveau Mémorial. Depuis, des expositions temporaires sont régulièrement présentées, permettant à l'institution d'explorer des sujets variés. La particularité des expositions du Mémorial de la Shoah réside en ce que les destins individuels sont mis en avant. Les archives servent pleinement cet objectif d'incarner le génocide. Les destins individuels sont donc mis au même niveau que les documents écrits.

Pour mener à bien sa mission de diffusion des connaissances sur la Shoah et les autres génocides, le Mémorial se dota dès son ouverture d'un site internet, et peu à peu les expositions temporaires y furent mises en ligne. Aujourd'hui, les expositions temporaires du Mémorial disposent quasiment toutes d'un mini-site dédié, avec une éditorialisation originale. De nombreux documents d'archives utilisés pour ces expositions

ne proviennent pas directement des fonds du Mémorial, mais celui-ci collabore régulièrement avec d'autres institutions pour enrichir le contenu de ses expositions et donc de ses collections.

Conclusion

La Shoah lors de la découverte de sa violence et de son ampleur, provoqua horreur et incompréhension. Les archives privées et publiques constituèrent dans un premier temps la preuve du génocide des Juifs d'Europe, avec la parole des rescapés. Cependant, ces derniers n'étant pas écoutés au sortir de la guerre, ces archives étaient la principale source pour documenter le génocide. Les archives constituaient à la fois le support de la mémoire, contenant le souvenir de ceux disparus sans sépulture, et des pièces précieuses pour monter des dossiers d'indemnisation.

Afin de conserver ces archives capitales, des centres de documentations furent créés en Europe et en Israël, puis aux États-Unis. Ces centres se dotèrent rapidement d'une ambition mémorielle, pour commémorer les victimes. Pour éduquer les populations, ces centres mirent leurs archives à disposition des chercheurs et des familles de déportés, et organisèrent des expositions dans lesquelles ces documents jouaient un rôle majeur. La tenue du procès d'Adolf Eichmann en Israël en 1961 marqua l'« avènement du témoin » : désormais, les rescapés de la Shoah étaient écoutés, et leur parole prit progressivement de la valeur.

Le Mémorial de la Shoah, inauguré en 2005, naquit de la fusion du CDJC et du Tombeau du Martyr Juif Inconnu. Le Mémorial s'inscrit pleinement dans cette « ère du témoin ». En effet, dans ses expositions permanente et temporaires, les archives et la parole des rescapés sont mises au même niveau. Les parcours personnels mettent l'individu au cœur de la mission mémorielle et éducative. Les visiteurs peuvent s'identifier et la Shoah devient concrète, s'incarne dans le destin de ces individus.

Il serait intéressant de pouvoir consulter les dossiers de montage des expositions temporaires du Mémorial. Ainsi, le processus de choix des thèmes pourrait être analysé, de même que la sélection des archives exposées. Il serait aussi enrichissant d'être en mesure d'étudier l'établissement des partenariats avec les autres institutions mémorielles et de conservation, indispensables pour le Mémorial.

Annexes

Annexe 1 : Transcription de l'entretien avec Marie-Edith Agostini et Caroline François

Entretien au Mémorial de la Shoah, vendredi 17 mars 2017, de 11h11 à 11h53.

Entretien du vendredi 17 mars 2017 en présence de Noémie Trichet pour recueillir le témoignage de mesdames Agostini et François du service expositions du Mémorial de la Shoah. J'aimerais d'abord que vous vous présentiez : parcours académique, professionnel.

M-E. A. : Je commence, j'ai un parcours qui n'est pas du tout académique, j'ai une formation de plasticienne et après ça, je suis partie vivre en Angleterre où j'ai fait une formation au *London College of Fashion*, ce qui m'a permis à mon retour en France à Paris dans les années 90 de travailler pendant plus de 10 ans comme costumière dans tous les domaines du spectacle, avant de m'intéresser aux expositions. J'ai commencé à travailler dans un domaine du graphique design, montant des projets assez ambitieux à droite à gauche, avant de rencontrer, de proposer ma candidature pour un poste qui se créait pour les expositions au Mémorial et à ma grande surprise, malgré mon parcours assez éloigné de la Shoah et de l'Histoire, j'ai été choisie.

Pourriez-vous me faire une chronologie des fonctions que vous avez occupées au Mémorial ?

M-E. A. : Ben en fait j'ai toujours eu le même poste, puisque c'était une création de poste en 2009, donc c'est coordinatrice des expositions temporaires au premier étage du Mémorial.

Est-ce que vous pourriez me parler du service des expositions, de son fonctionnement, de son organisation, des moyens dont il dispose au sein du Mémorial ?

M-E. A. : Alors, le service des activités culturelles est divisé en un, deux, trois, quatre, cinq pôles. Donc il y a les expositions, donc ma collègue Caroline s'occupe des expositions itinérantes.

C. F. : Expositions itinérantes, expositions temporaires, auditorium, CELF, librairie.

D'accord.

M-E. A. : C'est dit (rires). Et on regroupe quoi, une dizaine de personnes ?

Et vous, Mme François, est-ce que vous pourriez vous présenter un peu, votre formation ?

C. F. : Donc moi je suis issue de la filière universitaire, puisque j'ai fait un DEA Histoire, j'ai commencé une thèse d'Histoire, j'ai pas été au bout puisque j'ai commencé à travailler pour la ville de Paris, avant de rejoindre le Mémorial en 2007, et je suis rentrée aux activités culturelles, au service expositions avant que le service expositions soit dédoublonné et que Marie-Edith rentre aussi aux expositions temporaires et moi j'ai bifurqué des expositions temporaires au Mémorial vers le service des expositions itinérantes qui s'est mis en place à ce moment-là et dont je m'occupe toujours.

J'aimerais à présent qu'on aborde l'exposition permanente et son insertion au sein du Mémorial, vis-à-vis des autres expositions temporaires mais aussi du Mur des Noms... Occupe-t-elle une place vraiment centrale ?

M-E. A. : Ah oui, elle occupe une place centrale, c'est d'axer, c'est je pense une exposition d'abord absolument nécessaire et très générique, d'un côté qui va expliquer la place des Juifs d'Europe et puis l'histoire de la Shoah quant aux expositions temporaires vont pointer un élément, donc c'est absolument central dans la position évidemment...

C. F. : Les deux sont conçus, les deux lieux, l'exposition permanente a ce d'être le cœur en fait explicatif de notre sujet, là où les expositions temporaires vont venir illustrer soit des focus soit des points complémentaires dans cette optique. L'exposition permanente elle est composée de deux axes : histoire des Juifs de France comparée sur les Juifs d'Europe et c'est à la rencontre en fait de ces deux axes en fait que les expositions temporaires viennent aussi faire... La différence entre une expo temporaire et une expo permanente c'est aussi l'actualisation des données, les updates que permettent aussi les expositions temporaires, ce que ne permet pas, dans la plupart des musées, les expos permanentes puisque justement, le fait d'être permanentes suggère qu'elles ne sont pas renouvelées au sujet des contenus, des objets, etc, tous les deux ans comme peuvent l'être des expositions temporaires où là...

M-E. A. : Oui, là on est toujours à l'affût des dernières recherches sur des sujets spécifiques, et c'est vrai que l'exposition permanente, on peut le dire, on s'aperçoit qu'elle a vieilli, puisqu'en 10 ans, la recherche a beaucoup avancé, et la façon d'approcher l'Histoire est différente. L'exposition permanente aurait intérêt à être renouvelée de temps en temps. C'est vrai que c'est un énorme investissement.

Comment les thématiques abordées dans l'exposition permanente ont-elles été choisies ?

M-E. A. : Alors moi j'étais pas là.

C. F. : L'exposition permanente, elle a été préparée au moment de l'ouverture du Mémorial en 2005 donc les différents services du Mémorial qui existaient à l'époque en

2003-2004 ont travaillé à la fois, l'idée c'était à la fois de montrer les collections que le Mémorial avait acquises parce que le Mémorial en fait en 2005 c'est la fusion de deux institutions qui étaient le Mémorial du Martyr Juif Inconnu et le CDJC et la fusion de ces 2 institutions et de ces deux histoires se retrouve aussi dans l'exposition permanente et l'idée c'était à la fois de montrer tout ce qu'avait pu acquérir le CDJC et de faire un état des lieux de la question avec ces deux axes comparatifs entre ce qui se passe en Europe et ce qui se passe en France. Et sur différentes thématiques avec le cœur de l'exposition permanente consacré à la station d'Auschwitz avec la maquette.

Comment les expôts ont-ils été choisis pour l'exposition parmi toutes les archives dont disposait le CDJC ?

C. F. : Il y a un aspect qui a été privilégié qu'on retrouve dans l'histoire de notre institution, c'est l'aspect famille, c'est l'aspect mémoriel donc en fait l'exposition permanente est ponctuée de parcours individuels, de portraits, avec l'idée de mélanger à la fois l'image puisqu'on a un service qui collecte à la fois les photos et l'idée de donner à terme un visage à chaque déporté juif de France, et donc ce visage, les objets et les documents d'archives de cette personne et puis son histoire, celle de sa famille, et donc c'est ces cas particuliers en fait qui sont présentés dans l'ensemble de l'exposition, qui permettent aussi un point d'accroche sur une thématique en rentrant notamment pour les scolaires à partir d'un exemple et d'un parcours pour élargir ensuite. Et c'est vrai que, dès le départ, l'exposition permanente, il y a une galerie de témoignages qui a été installée, avec les derniers témoins qui ont été interrogés à cette époque-là et ces témoignages vidéo font partie aussi des missions de l'institution, d'un des services qui dépend du service des activités culturelles qui est le service de l'enseignement et multimédia où il y a cette idée de collecte de témoignages, de cette parole puisque aussi l'avenir fera travailler tous les témoins.

La provenance des expôts : tous les documents provenaient du Mémorial ou est-ce qu'il y a eu des dons spécifiques pour le montage de l'exposition permanente ?

M-E. A. : Il y a eu des dons, de toute façon une politique de collecte d'archives qui est inscrite et évidemment très importante.

Est-ce que vous connaissez le budget de l'exposition permanente ?

M-E. A. : Non.

C. F. : Il est public, vous pouvez le trouver sur le rapport moral.

Est-ce que vous pourriez me parler de la scénographie, de la façon dont l'exposition a été pensée ?

C. F. : L'exposition permanente ?

M-E. A. : Alors là... Il faudrait voir Lior, peut-être, qui est responsable de la photothèque.

C. F. : Et la scénographie de la construction de l'exposition.

D'accord, je vous remercie. Un mot sur le montage ?

C. F. : Non.

M-E. A. : Encore moins.

Est-ce qu'il y a eu des problèmes pour respecter les normes de conservation préventive au sein de l'exposition permanente ?

M-E. A. : Bah ce sont des questions, la conservation des documents c'est une question qui se pose évidemment, normalement un document original ne devrait pas être exposé bien longtemps, davantage que trois mois, même avec les précautions d'usage, maintenant...

C. F. : Il y a une politique, tous les documents de l'exposition permanente ont été renouvelés, il n'y a quasiment plus d'originaux.

Est-ce que l'exposition a évolué depuis 2005 ou est-elle restée telle qu'elle était ?

C. F. : Il y a eu quelques modifications, quelques changements, notamment certains pour les parcours, notamment une histoire que Marie-Edith connaît bien, l'arrivée au Mémorial du journal d'Hélène Berr qui, au vu de l'intérêt historique du témoignage, et visuel, etc, et de la personnalité d'Hélène Berr, ce parcours a été rajouté dans l'exposition permanente, la vitrine a évolué par rapport à sa conception de l'époque.

M-E. A. : Elle y était, Hélène Berr ?

C. F. : Il me semble, le journal a été donné en 2002.

M-E. A. : Après, il y a toujours sur des expositions des petits changements parce que l'information n'a pas été juste, et on s'en aperçoit une fois que tout a été accroché, donc voilà, dans la mesure du possible, les modifications de cet ordre-là, mais la plus importante étant des ajouts de parcours, selon l'importance, ça peut être des dons, il y a eu l'histoire sur la valise également, donc ça peut arriver.

Est-ce que vous pourriez me dire un mot de la réception de l'exposition à l'inauguration et aujourd'hui, comment est-elle perçue ?

C. F. : Elle est très utilisée par les scolaires, elle est utilisée pas les visiteurs grand public moi je pense qu'elle est...

M-E. A. : Elle est importante.

C. F. : Elle est importante, elle nécessiterait je pense une rénovation, parce qu'il y a des ajouts historiques, documentaires...

M-E. A. : Et puis parce que les techniques de présentation ont beaucoup évolué.

C. F. : Les scénographies ont évolué, les matériaux utilisés, les films, tout ce que permet maintenant la technologie qui n'était pas permis il y a quelques années.

M-E. A. : Mais ça reste je pense une exposition extrêmement importante et qui est très visitée, les gens ont... Il y a une bonne réception, mais...

C. F. : Ca constitue le cœur pour les scolaires, c'est le cœur de la visite au Mémorial, c'est l'exposition permanente, avant même toutes les expositions temporaires ou les autres lieux du Mémorial.

Est-ce que vous avez des retours par rapport à des documents qui frapperaient particulièrement les visiteurs ?

C. F. : Non.

M-E. A. : Ca, là, je pense qu'il faudrait davantage interroger l'accueil ou la pédagogie, peut-être qu'il y a des choses un peu récurrentes qui reviennent dans les remarques des élèves par exemple. Nous, franchement, on ne les fait pas visiter, on ne travaille pas dessus, alors c'est difficile pour nous de répondre, c'est vrai, aux questions d'une façon précise en tout cas.

Est-ce que vous pourriez me dire un mot du « fichier juif », de comment il est arrivé là et s'il est visité systématiquement par les groupes scolaires ?

C. F. : Oui, quasiment, il fait partie du parcours des groupes scolaires. Le fichier, il appartient aux Archives nationales. Il date de la guerre. L'endroit à l'intérieur du Mémorial, la surface au sol appartient aux Archives nationales, comme le fichier, mais il est mis à la disposition et à la vue du public au sein du Mémorial. Il a été inauguré par le président Chirac et ils ont considéré que sa place était ici au Mémorial et il fait partie tout comme le Mur des Noms, la maquette du ghetto de Varsovie, des points de passage des groupes scolaires au Mémorial.

M-E. A. : C'est intéressant de voir que sur les expositions temporaires, il nous est souvent, on est amenés à emprunter aux Archives une fiche parce qu'on parle de la personne en question dans l'exposition, donc c'est quand même les Archives nationales qui nous prêtent le document, on doit faire une demande très formelle, une demande comme pour les autres documents d'archives.

J'aimerais maintenant qu'on parle des expositions temporaires et notamment du choix des thématiques, avec les modalités, qui valide les thématiques, et l'évolution des

thèmes également, puisqu'au début, les expositions étaient surtout centrées sur des parcours personnels, avec Hélène Berr et Benjamin Fondane aussi.

M-E. A. : Je pense que le choix des expositions va d'abord correspondre à un moment de commémoration tout d'abord puis après il y a des personnalités comme évidemment Fondane et Hélène Berr qui font, bah qui représentent un intérêt particulier, après c'est vrai que depuis quelques années, en ce qui concerne les expositions au premier étage, on n'a plus qu'une exposition par an, ce qui n'était pas le cas quand je suis arrivée en 2009. Ça fait une grosse différence du coup, ça nous demande d'orienter le choix vers un sujet qui va attirer un public nombreux et sur un long terme ; une année, c'est beaucoup. Après, il y a un comité scientifique qui se réunit deux fois par an, donc Sophie Nagiscarde qui est la responsable du service des activités culturelles va soumettre des projets dont on a pu parler ensemble, elle-même avait des idées, ou alors des personnes extérieures envoient des propositions de thèmes, donc certains sont tout de suite écartés, d'autres vont faire l'objet de discussions pendant plusieurs années avant de pouvoir émerger, comme c'est le cas de la bande dessinée : Didier XXX avait déjà proposé ce sujet il y a une dizaine d'années. Voilà.

C. F. : Il y a aussi quand le Mémorial a ouvert, on était une institution un peu plus petite, on va dire moins connue qu'on l'est actuellement et donc c'est vrai que c'était aussi la première institution sur l'histoire de la Shoah, donc les premières expositions elles ont eu pour but c'est vrai de traiter vraiment les sujets au plus près de l'histoire de la Shoah. Il y a eu une grosse exposition sur les Justes de France, il y a eu une grosse exposition sur la Nuit de Cristal et les fusillades massives en Ukraine avec les recherches du père Desbois, c'était à la fois de montrer l'actualité de la recherche, de compléter l'exposition permanente et de traiter au Mémorial ces sujets. Il y a eu le procès Eichmann, donc ces grands sujets liés, il y a eu les procès de Nuremberg, donc ces grands sujets liés à l'histoire de la Shoah, ils ont été traités, des catalogues ont été produits, ils existent etc, c'est vrai que maintenant que ces sujets ont été traités, le Mémorial est une institution qui a pris plus de place et qui maintenant est reconnue à travers le monde pour les productions qu'on peut faire, on va aller sur des sujets sur lesquels on nous attend un peu moins, comme il y a eu très récemment les expositions sur les Hereros, les Nama, le génocide en Namibie, sur lequel on n'attendait pas forcément le Mémorial de la Shoah sur ces sujets-là, ou le projet qu'on a monté sur les Arméniens, au moment du centenaire du génocide des Arméniens en 2015, on a été vraiment une des institutions à porter cette histoire...

M-E. A. : Le Rwanda également.

C. F. : Voilà le Rwanda aussi, et là en l'occurrence depuis 2004 il y a vraiment ici un intérêt particulier porté sur le génocide des Tutsi au Rwanda et donc il y a chaque fois, chaque année, une exposition, un colloque et une exposition itinérante qui existe, et au

fur et à mesure du développement du Mémorial, je pense que les expositions temporaires vont aller sur des sujets qui sont un peu plus loin du cœur du sujet ou un peu moins historiques parce que ces expos ont été faites, que ces thématiques sont connues maintenant et qu'il est plus intéressant maintenant de se poser la question, comme se pose la question sur l'expo sur la BD, comme s'est posée la question sur les expos sur le sport, voilà, sur des choses un petit peu différentes par rapport à la question de l'image à travers l'expo sur les ghettos, qui était une autre façon d'aborder puisqu'il y a eu ici une exposition sur le ghetto de Varsovie, une expo historique, avec les archives de l'Institut juif de Varsovie, là l'expo « Regards sur les ghettos », le parti pris était complètement différent, puisque à partir de l'image, je pense qu'au fur et à mesure de la maturité de l'institution...

M-E. A. : Non seulement sur l'image, puisqu'on avait aussi décidé de travailler sur le regard des photographes, donc en choisissant vraiment des collections, ça je pense que dans le milieu, c'était quelque chose de jamais vu, quoi, si je puis dire, sans faire de jeu de mots. C'était vraiment une orientation, là c'est un point de vue très spécifique.

Est-ce que les partenaires institutionnels et les associations jouent un grand rôle ?

C. F. : Elles ont un rôle... Oui, elles poussent certains projets, l'expo sur les engagés volontaires était liée à ce que le Mémorial a un partenariat fort avec l'Association des engagés volontaires et qu'il y avait une commémoration qui était en cours et donc on s'est attaché à faire cette exposition et donc c'est plus une façon aussi d'intégrer l'idée du Mémorial, c'est de rassembler à la fois des gens, à la fois des archives, à la fois des structures, des associations, donner sa place à chacun, parce que beaucoup des gens de ces associations sont aussi bénévoles pour le Mémorial pour plein d'actions, notamment des actions de collecte mais aussi plein d'actions et c'est aussi bien de profiter aussi de leurs connaissances, l'expo aussi sur les femmes en résistance par exemple, on a travaillé aussi beaucoup avec des anciens de différents réseaux de Résistance qui nous ont permis d'identifier un certain nombre de personnalités, de retracer certaines histoires, où on n'avait pas l'information dans les documents d'archives parfois, c'est toujours le problème des archives et de l'histoire, c'est que c'est parcellaire, c'est connu par le point de vue de ceux qui l'ont écrit, donc voilà.

Là encore, comment choisissez-vous les expôts pour les expositions temporaires ?

M-E. A. : C'est pareil, c'est comme pour le, c'est le même processus. Ça passe par le conseil scientifique qui valide le projet.

Au niveau de la scénographie, l'adaptez-vous vraiment à ce que vous présentez ?

M-E. A. : Ben oui oui bien sûr c'est très important. Si vous avez vu les expositions au Mémorial, les salles sont toujours complètement différentes d'une exposition à l'autre et puis on a à cœur de travailler avec des jeunes scénographes plutôt qui vont nous proposer des modes de présentation plutôt contemporains, ça va être le sujet. C'est un petit peu le challenge qu'on a, c'est comment faire une médiation sur un sujet qui est un petit peu difficile à transmettre et puis je pense, c'est une présentation dynamique et respectueuse du sujet mais en même temps qui permette à un public assez large d'être séduit par le mode de représentation.

La mise en ligne des expositions temporaires sur le site du Mémorial ou via des mini-sites : qui décide si une exposition pourra avoir son site ?

M-E. A. : En fait, je pense que ça s'est fait petit à petit, parce que c'est vrai que les activités, Caroline le remarquait, se sont énormément développées : c'est parti tout petit et aujourd'hui il y a plus de 100 personnes salariées du Mémorial et voilà, la communication autour du Mémorial se fait de plus en plus et progressivement chaque exposition est rentrée au catalogue. Maintenant, chaque exposition a son mini-site.

C. F. : Parce qu'il y a deux espaces d'expositions temporaires au Mémorial : il y a l'exposition temporaire au premier étage et il y a l'espace de l'entresol-mezzanine qui s'est créé en fait un peu artificiellement puisque c'était pas au départ un lieu d'exposition, c'était parce qu'on a un petit peu gagné en faisant construire des cimaises, on a un peu réaménagé l'espace entresol et mezzanine, avec l'idée que cet espace-là ait plutôt des expositions-dossiers. Dès le départ, la plupart des expositions, toutes les expositions ont eu des mini-sites pour le premier étage, c'était pas forcément le cas pour les expositions de l'entresol, parce qu'en plus depuis trois ans il y avait en chantier la rénovation du site du Mémorial, pour une raison technique, l'hébergement des mini-sites était compliqué, donc en fait il y a eu une refonte complète du site internet du Mémorial de manière à ce que aussi maintenant il y ait systématiquement des mini-sites pour l'exposition-dossier comme pour l'exposition du premier étage, de manière à enrichir notre offre pédagogique.

M-E. A. : Après je sais pas au niveau du service pédagogique à quel moment ça s'est vraiment développé avec un webmaster etc.

C. F. : Le service communication et les mini-sites ?

M-E. A. : Non, le service communication, parce que ç'a toujours été pareil.

C. F. : Ils sont cinq. Il y avait Jérémie et Vincent. Il y a toujours eu un webmaster mais c'est vrai que c'était compliqué puisque la technologie utilisée sur le site web ne permettait pas un hébergement de mini-sites comme actuellement, donc c'étaient des sites à côté, avec un référencement particulier et une complexité innée. Par contre,

quand on harmonise et qu'on systématisé, on perd la variété dont parlait Marie-Edith, donc c'est vrai que les mini-sites des expositions, il y a quelques années, étaient tous très différents puisqu'ils étaient tous en lien avec l'exposition qu'ils avaient tous leur identité, quoi. Maintenant, vu qu'ils sont sur une même charte qui est la charte du site internet du Mémorial refondu, si vous les prenez sur les deux dernières années, ils sont tous pareil, même si c'est vrai que le sujet est pas... Donc c'est toujours aussi l'enjeu de systématiser pour améliorer, mais on perd aussi parfois des choses.

M-E. A. : Des spécificités.

Vous avez des moyens de vérifier la fréquentation des mini-sites : est-ce qu'il y en a qui ont un succès particulier ?

C. F. : Faudrait vérifier, on a des statistiques.

M-E. A. : Ca, on pourra vous les envoyer, en posant la question à... Mais j'imagine que ça suit un peu les succès des expos, non ? On pourrait imaginer.

C. F. : Ca serait intéressant, on s'est pas posé la question, puisqu'on a les stats, on les met de temps en temps dans nos bilans, mais l'analyse fine par contre je sais pas. Les mini-sites, surtout sur la nouvelle version, ils sont aussi tournés vers les enseignants, vers la pédagogie, donc est-ce qu'il y a aussi en fonction des thèmes plus de visites d'enseignants... Avant effectivement, je pense que c'était vraiment lié au succès de l'exposition parce que le mini-site était vraiment, visuellement et tout, complémentaire. Maintenant, je pense qu'ils sont vraiment plus des outils intégrés dans le site, donc ils doivent servir à la fois pour les publics mais aussi je pense pour les enseignants. Mais ça on a pas, et je pense pas qu'on puisse vraiment le savoir, puisqu'on a pas les moyens de... on n'a pas de tests qui sont faits donc on n'a pas de moyen de savoir si ce sont des enseignants ou des publics qui cliquent.

A présent, j'aimerais parler des catalogues : qui prend la décision d'en élaborer un et qui valide ?

M-E. A. : Disons que je pense que c'est important de réaliser qu'on travaille avec de toutes petites équipes : on est très peu nombreux, par exemple l'exposition BD, moi je parle de la dernière que j'ai mise en place, j'ai travaillé avec une stagiaire et après, des intervenants extérieurs qui vont être scénographes, graphistes, traducteurs, auteurs, etc. On souhaite toujours faire un catalogue, parfois on manque de temps, en général ce sont des éditions du Mémorial de la Shoah et du coup c'est très difficile de sortir en même temps une exposition et un catalogue. On manque de temps et on manque de moyens pour le faire dans ce cadre-là, et souvent le catalogue sort 6 mois après l'exposition. Ca a un tout petit avantage, c'est qu'on a pu affiner deux trois idées, en tout cas on arrive aussi à développer les sujets dans ce cas dans le catalogue, mais on perd ce souhait de

vente lié à l'ouverture d'une exposition, et cette fois-ci on a travaillé en coédition avec Denoël Graphique, donc ils ont pris en charge tout ce qui était fabrication, les écritures de textes, etc, et on avait, le Mémorial, d'autres charges : tout ce qui était iconographie, ce qui était déjà énorme, d'autant plus qu'ils ont pris beaucoup plus d'iconographies que celle qui sont présentes dans l'exposition, donc ça nous demandait aussi un travail. Donc voilà la façon dont ç'a été géré, il y a même pour les expositions de l'entresol des petits catalogues, une collection de petits catalogues vendus à 10-12 € qui s'est mise en place, donc c'était une jolie petite collection, donc voilà.

C. F. : Au départ, systématiquement, on essaye de faire un catalogue, même au départ, dès l'inauguration, il y a eu un catalogue sur les Justes, la Nuit de Cristal, les fusillades massives, donc il y a eu un début de collection puisqu'ils ont tous un peu la même forme, au départ aussi, comme pour les sites internet, ils avaient aussi un peu leur identité propre...

M-E. A. : Il y a eu un petit peu des tâtonnements, il n'y a pas une vraie collection, depuis le début, des catalogues.

C. F. : Par rapport à d'autres musées, le catalogue reste au niveau du service des expos, dans d'autres lieux c'est pas le cas et donc c'est plus standardisé.

M-E. A. : On peut pas parler de collection.

C. F. : Après c'est vrai qu'ils ont tous le même format, la même couverture, la même présentation, systématiquement, de manière à faire aussi en sorte que le visiteur s'y retrouve, et que c'est vraiment toujours lié à des problèmes de financement ou des problèmes de temps. Un catalogue, ça coûte excessivement cher, et donc le faire en même temps, c'est à chaque fois compliqué.

M-E. A. : Pour la personne en tout cas, qui s'occupe spécifiquement de l'édition, Iris, il y a une personne qui fait partie du service communication qui est parfois à aider sur tout ce qui est catalogue, mais c'est vrai qu'elle a beaucoup d'autres charges, tout ce qui est programmes, qui sort en éditorial du Mémorial.

Est-ce que tous les documents présentés dans une exposition sont systématiquement repris dans le catalogue ?

M-E. A. et C. F. : Non.

C. F. : C'est vrai qu'on est un musée d'histoire, mais avec un regard où on prend un parti pris, c'est vrai que nos catalogues ne sont pas comme les musées d'art où il y a besoin que tous les documents, tous les objets présentés soient présents au catalogue parce que c'est le catalogue qui va faire date, qui va permettre de travailler sur des identifications. Là, c'est plus finalement l'iconographie qui vient se mettre au service du texte et des auteurs qui sont choisis, par rapport à l'update des connaissances dont on parlait, au fait d'essayer de choisir la meilleure personne ou la personne qui fait

consensus sur cette question et l'iconographie elle va venir appuyer ou en tout cas illustrer et forcément tous les documents de l'exposition ne sont en tout cas ou nécessaires ou...

M-E. A. : On peut en ajouter parce que ça va servir le propos. Donc c'est vrai qu'on se donne une certaine liberté.

Est-ce que le tirage des catalogues est le même d'une exposition à l'autre ?

M-E. A. : A peu près, on est sur à peu près 1 000 exemplaires.

Et la distribution ?

M-E. A. : Bah elle est très peu, du coup, quand ce sont des éditions Mémorial de la Shoah, elles sont vendues par le Mémorial, via le site internet, est-ce qu'il y a des librairies qui l'accueillent ?

C. F. : Très peu, on n'a pas de distributeurs.

M-E. A. : Et donc là, dans le cadre de la coédition qu'on vient de faire avec Denoël, on a fait un tirage à 5 000 exemplaires, c'est un grand nombre pour nous. Nous on a pris 1 000 mais déjà, vu le succès du catalogue, il y a un réassort de 500 exemplaires qui revient. Et la distribution est du coup très large, très vaste, puisque c'est distribué par une grosse maison d'édition.

Est-ce que vous disposez d'autres types de médiation ou d'exploitation autour des expositions temporaires, par exemple un cahier de l'élève ou du professeur pour les visites ?

C. F. : Alors il y en a pas pour les expositions temporaires. Il y a des visites guidées par le service pédagogique, il y a un cahier pour l'exposition permanente, mais il est réservé aux petits, 8-12 ans, et là je prêche pour moi, les expositions itinérantes, qui sont pour partie des adaptations, en tout cas des reprises des expositions temporaires, forment un outil pédagogique puisqu'elles sont réécrites et reformées dans un but pédagogique, et les expositions itinérantes sont toutes maintenant accompagnées d'un livret pédagogique, qui permettent aux élèves de travailler sur les expositions itinérantes avec un système de questionnaire par groupes sur certains panneaux et ensuite une restitution en groupe en classe entière par l'enseignant, avec une réponse aux questions etc.

Maintenant, j'aimerais qu'on aborde la question des publics, et notamment des typologies des publics, puisque vous recevez beaucoup de scolaires en groupes, et est-ce

que les individuels qui viennent viennent surtout dans un but mémoriel ou par curiosité également ?

M-E. A. : C'est difficile de répondre comme ça, je pense que les thématiques amènent un public différent à chaque fois. Si on prend l'exemple de Fondane, typiquement c'est un sujet assez spécifique et les gens qui vont s'intéresser à une exposition sur cet auteur le connaissent, sont plutôt un public « intellectuel ». Quand on fait un film sur filmer les camps et l'armée américaine, il y a tout un public qui s'intéresse au cinéma américain, qui savait pas que John Ford ou George Stevens avaient participé à des films sur la guerre etc donc ils vont s'intéresser à une spécificité des auteurs qu'ils connaissent. Bon, je pense qu'il y a cet aspect-là des choses, après tout un public qui est fidélisé, qui va venir de toute façon, parce que les expositions qui sont montées ici représentent un véritable intérêt et peuvent approfondir la thématique de leurs connaissances sur la Shoah en général. Voilà donc je pense qu'il y a un peu les deux, c'est vrai que il y a clairement des expositions plus populaires les unes que les autres. Si on compare les autres génocides et là ça attire un public différent et notre public habituel va venir, mais peut-être avec un peu plus de réticences ou... Je me souviens de tout ce qui avait été fait sur les Roms, notamment à l'auditorium, tout ce qui était conférences, ils avaient du mal à remplir les salles, alors que c'est passionnant aussi de, justement, d'élargir et personnellement je trouve ça mais très très bien que le Mémorial encourage aussi une réflexion autour des génocides ou des autres populations qui ont pu être touchées par la Shoah.

C. F. : Les scolaires vont venir plus facilement aussi, c'est souvent lié au programme, c'est souvent lié donc les groupes scolaires, il y eu l'expo sur la BD, ils sont venus un peu sur l'expo sur les Arméniens parce que c'était au programme du collège, ils sont venus beaucoup sur l'expo sport parce que c'est une thématique facile aussi. Typiquement, des expositions comme Benjamin Fondane... Hélène Berr marche avec les scolaires, c'est très abordable, c'est rentré maintenant dans les textes étudiés dans les programmes... Mais par exemple, effectivement, « Après la Shoah » ou les films soviétiques...

M-E. A. : Les films soviétiques c'était pas ouvert au public, vraiment les images étaient très très violentes, très très dures et celle-ci quand on m'a demandé mon avis j'ai dit que je trouvais que c'était très difficile même pour des élèves de lycée.

C. F. : Il y a toujours cette corrélation un peu entre le programme et la gamme de l'expo.

Est-ce que vous avez des retours sur la satisfaction des publics ?

C. F. : Il y a des livres d'or à chaque fois.

M-E. A. : Oui il y a des livres d'or, je pense que les gens... Il y a une vraie reconnaissance de la qualité des projets qui sont menés, aussi bien que ce soit *in situ* que en itinérance, et je sais pas, Caroline, on peut quand même parler du développement des demandes

que tu as pu avoir sur les expositions itinérantes, parce que c'est quand même phénoménal.

C. F. : Oui, c'est vrai qu'il y a une prolongation maintenant, il y a une meilleure connaissance du Mémorial en province, en Europe etc, qui est liée à ce que les gens sont venus ici, qu'ils ont vu nos expositions, qu'ils ont vu la programmation à l'auditorium etc et qui maintenant vont sur leurs projets en région se tourner vers le Mémorial de manière spontanée. On n'a pas doublé mais presque notre circulation d'expositions itinérantes entre 2009 et maintenant, donc on essaie encore d'augmenter de manière importante, mais c'est vrai qu'il y a une place plus importante, on est contacté par exemple pour l'expo sur Fondane, on a été contacté l'année dernière par la Roumanie, puisque Fondane est un écrivain d'origine roumaine, pour présenter notre exposition là-bas. On a été contacté aussi par une structure communautaire pour présenter aussi Fondane. Donc c'est vrai que voilà, ils vont se tourner maintenant de manière beaucoup plus importante vers nos outils, les livrets pédagogiques dont je parlais tout à l'heure c'est une véritable aide pour les enseignants, ça facilite aussi l'acquisition, certaines de nos expositions sont montées aussi aux États-Unis, on a une proposition, que ce soit sur l'exposition « Filmer les camps » alors que c'est des réalisateurs américains etc, les musées de là-bas ne l'avaient pas fait, c'est la nôtre qui circule. L'exposition sur les génocides du XX^e siècle et l'approche comparative, elle n'existe pas aux États-Unis, c'est notre historien, un sujet qui a été fait ici et qui a été exporté là-bas, pareil pour l'exposition sur le sport, il y a une version en Italie qui tourne, alors qu'il existe aussi en Italie des musées sur ces thématiques, plusieurs, au moins trois, donc il y a à peu près la même chose en France, ça montre, voilà...

M-E. A. : En conclusion, on pourrait dire qu'il y a une vraie pertinence du choix des thématiques et je pense que c'est, il y a une reconnaissance de la façon dont les sujets sont traités et montés, puisqu'on a vraiment des demandes de plus en plus souvent pour prendre des expositions, que ce soit des formats itinérants qui sont sur panneaux, donc plus faciles, ou les grosses expositions du premier étage nous sont aussi souvent demandées en itinérance. Voilà.

Très bien, je vous remercie. Il est 11h53, fin de l'entretien.

Annexe 2 : Transcription de l'entretien avec Lior Smadja-Lalieu

Entretien avec Lior Lalieu-Smadja, responsable de la photothèque du Mémorial de la Shoah le vendredi 28 avril 2017, il est 14h26.

J'aimerais d'abord que vous vous présentiez : votre parcours académique, votre parcours professionnel, pourquoi vous avez choisi de venir travailler au Mémorial...

Moi j'ai fait plutôt au départ un parcours scientifique, donc j'ai un bac scientifique et après j'ai bifurqué assez vite sur l'Histoire, en faisant ce qui s'appelait un DEUG à l'époque, pour vous c'est comme une licence, et en fait jusqu'à la licence d'Histoire j'ai fait en parallèle archéologie. J'avoue que je m'ennuyais un peu, donc j'ai bifurqué sur le master Sciences et techniques de l'information, et comme j'avais ce début scientifique, j'ai pu aller jusqu'en DEA, ça s'appelait comme ça, qui s'appelait Information scientifique et technique, et d'avoir un diplôme d'ingénieur en documentation, ingénierie documentaire. Donc évidemment, je parle d'un temps où il n'y avait même pas Internet donc ça ne doit pas vous parler beaucoup, ce qu'on a fait, ce que j'ai étudié à l'époque, c'était en fait le Google d'aujourd'hui, la pertinence des mots, etc. Après, dans mon cursus professionnel, je devais faire un thèse, et finalement j'ai eu une proposition au Mémorial de la Shoah pour informatiser ce qu'on appelait le Centre de Documentation Juive Contemporaine. Ici, il n'y avait pas un seul ordinateur quand je suis arrivée, donc il y a 22 ans. Mon travail a été d'acheter le premier ordinateur et d'acheter le premier logiciel documentaire. Aujourd'hui, on a dans notre système documentaire, qui a changé évidemment entre-temps, on traite les photos, on traite les archives, la bibliothèque, les films dans un système d'information. On a à peu près 200 000 notices, un système qui est en salle de lecture et sur Internet. En faisant tout ça, j'avais commencé par un petit bout, la photo, et on m'a dit que, mon patron, qui est toujours le même aujourd'hui, Jacques Fredj, m'a dit « ce serait bien que tu crées une photothèque », donc j'ai créé la photothèque en 1994.

Est-ce que vous pourriez me parler justement de la photothèque, du contexte de fonctionnement du service au sein du Mémorial, de son organisation, des moyens... ?

Alors la photothèque aujourd'hui, effectivement maintenant c'est un service, donc nous sommes trois permanents travaillant ici, avec beaucoup de bénévoles, et heureusement, parce que c'est un service en fait assez lourd. Nous travaillons sur les acquisitions, toujours, on a commencé avec 8 000 photos, on en a 300 000 aujourd'hui, on a développé aussi la partie affiches et muséographique, puisqu'on a construit l'exposition permanente en bas et à l'époque on avait besoin de pièces de musée donc on s'est lancé dans les affiches. J'ai un collègue qui est spécialiste des affiches et puis du

coup des cartes postales, puis du coup on a acheté aussi beaucoup de photos dans le monde des collectionneurs, de l'Internet. Donc ça c'est notre partie acquisition, qu'on continue, qui nous occupe beaucoup. On est aussi une agence photo, c'est-à-dire que toutes ces photos forment plusieurs collections, qu'on communique et qu'on vend. Donc on travaille sur des projets externes qui peuvent être des livres, des films, des expos, etc. Donc les gens viennent au Mémorial choisir leurs photos et nous on rend ce service, on a des petits prix, mais qui nous permettent quand même d'acheter du matériel. Et au milieu de tout ça, on a le traitement documentaire, bien sûr, c'est à dire le catalogage.

Est-ce que vous pourriez me parler de l'exposition permanente, du choix des thématiques qui ont été retenues ?

L'exposition permanente du Mémorial, aujourd'hui on est en 2017, on l'a conçue, je crois, en 2002, et elle a été inaugurée en janvier 2005, donc en gros on a mis deux ans à la monter, cette exposition. En général c'est plus long. Vous connaissez l'histoire du Mémorial de la Shoah, donc je ne reviens pas dessus, toujours est-il que, en 2-3 ans, on devait, on était des très petites équipes, et on devait faire le Mur des Noms, donc ça a été une équipe, l'exposition permanente, une autre équipe, et le bâtiment ici, une troisième équipe. Donc moi j'ai fait partie de l'équipe de l'exposition permanente, et en fait finalement j'ai eu une dizaine de recherchistes, et donc ce que nous avons fait, donc Jacques Fredj est le commissaire de l'exposition, il a écrit l'exposition, il a fait au départ un synopsis. Avec ce synopsis, très vite, on a construit l'exposition autour de deux parties : la France et l'Europe. En fait, avec les architectes et les muséographes, on avait, on a un lieu qui est une espèce de U, et sur cette espèce de U, comment mettre en place ces thématiques, ces expositions. Donc notre problématique, enfin il y en avait plusieurs : déjà la recherche de documents, puisqu'on débutait, donc ça a été une équipe de recherchistes, ensuite construire avec un matériel fou dans un petit espace, une exposition permanente, ça veut dire que les gens, il faut qu'ils reviennent, qu'ils aient envie de la revoir, donc elle devait être dense, en même temps elle devait servir les scolaires, donc sur un parcours, donc on devait répondre à plein de problématiques. Aujourd'hui, elle est encore là, elle tient la route, mais ça a été un cheminement, en fait. On avait un petit peu d'expérience sur les expositions, mais on avait surtout notre envie d'être historiques, didactiques, et de choisir les bons documents. Moi je suis dans la photo, et si vous allez voir l'expo, vous verrez qu'il y a quand même beaucoup de photos. Si ça avait été la personne en charge des archives, peut-être ça aurait été différent.

Est-ce que vous pourriez me parler du rôle des partenaires institutionnels et des associations dans la création de cette exposition, ou c'étaient simplement des gens au sein du Mémorial ?

Non, on avait un comité scientifique, donc c'était pas tellement des associations, c'étaient des historiens, qui tout au long de l'écriture de l'exposition nous ont fait avancer en nous corrigeant, en nous orientant. Donc ça c'est le comité scientifique, c'est son rôle. Les associations nous ont aidés dans la partie des archives familiales, où on nous a demandé de parler un peu plus de ceci ou de cela, donc en effet, on a un petit peu réorienté de temps en temps et surtout, je pense qu'on a eu l'idée novatrice à l'époque de parler des archives familiales, ce qui n'existait pas ailleurs, et on a pris les destins individuels, donc on a à l'époque et aujourd'hui encore cette politique très dynamique de recueillir des documents, et on a voulu illustrer tout le parcours de l'exposition avec ces destins individuels. Donc ça, c'était complètement nouveau, et effectivement, les associations nous ont bien aidés pour... Quand on parlait des Judéo-Espagnols, on s'est adressé à l'association judéo-espagnole, quand on a parlé de Paris, de l'immigration, etc. Donc en effet leur rôle a été important, et puis ce sont des associations de la mémoire, très désireux d'avoir aussi une marque, une trace, alors le convoi 73 pour le convoi 73, le convoi 6 pour le convoi 6... Donc c'était en 2003-2004, aujourd'hui il y a d'autres associations. Bon voilà, on a répondu aux besoins et aux demandes à cette époque-là et aujourd'hui on dit « l'exposition permanente, elle est ce qu'elle est ».

Pouvez-vous me parler du choix des expôts dans la conception de l'exposition permanente, comment avez-vous choisi les documents iconographiques, administratifs... ?

Le choix des documents ? Il est par rapport à un équilibre. Le choix des documents, dans une exposition, il est d'abord illustratif, et c'est pour ça que, quelquefois, vous allez avoir une pièce d'archives fondamentale, mais elle est tellement illisible qu'on va pas la mettre. Aujourd'hui les choses changent parce qu'on peut filmer maintenant, on peut prendre des bouts, on peut faire parler, et à l'époque on n'avait pas les moyens, donc on a choisi de mettre cinq films d'auteurs très forts, sur des thématiques très particulières, et le reste, on a choisi le document qui allait marquer. Si c'était une photo, c'était une photo, si c'était une archive, c'était une archive. Ca c'est le début de la réflexion, donc sur des piles, c'est comme ça qu'on a travaillé à l'époque. Maintenant, vous avez les documents phares, qu'il fallait absolument mettre, donc vous avez les documents-clefs, tout au long de l'expo, que sont le télex d'Izieu, la carte d'identité avec le tampon « Juif », l'étoile jaune, enfin tous ces documents qui marquent la Shoah en France et qui vont marquer la Shoah en Europe, on a essayé de les mettre.

Est-ce que tous les documents provenaient du Mémorial ?

On a fait des grosses recherches partout.

Est-ce que vous pourriez me dire un mot du budget de l'exposition permanente, puisque je ne l'ai pas trouvé sur le rapport moral de l'époque ?

Alors là, j'en sais rien du tout, je sais qu'on avait beaucoup de chercheurs, donc il y a un coup salarial, forcément. On a fait quelques voyages, on avait les muséographes, on avait du matériel, je sais pas.

Et la scénographie, c'est vous qui l'avez faite ?

Non, on a travaillé avec un muséographe, mais dans ce type d'expo historiques, finalement c'est vrai que les idées, c'est nous qui les avons eues, parce que c'est très difficile, dans un plan historique, d'inventer quelque chose d'extraordinaire, on fait pas de virtuel. Donc une fois qu'on a fait panneau-photo-panneau-photo, on a un petit peu... Je me souviens la carte au sol, c'est nous qui avons eu l'idée, le Mémorial des enfants, c'est nous qui avons eu l'idée, les destins individuels c'est nous, mais on a toujours été épaulés par les professionnels, qui nous disaient là ça va pas, c'étaient énormément de réunions, avec tout un tas de personnes.

Auriez-vous quelque chose de particulier à dire sur le montage, comment cela s'est déroulé ?

Ca s'est passé très très vite, c'était entre 2004 et 2005. La première année, on a fait toutes les recherches, l'écriture de l'exposition. La deuxième année on a fait l'exposition en parcours. On a beaucoup travaillé la première partie, d'ailleurs je pense que ça se voit. La première partie, c'est la partie chronologique, donc celle-là elle est très travaillée jusqu'au fond, Auschwitz. Après on a les films puis ensuite on a une partie thématique. Donc on reprend en fait ces thématiques que d'ailleurs on va reprendre dans nos expositions historiques, on reprend en fait un petit bout, on va parler des diplomates, on va parler de la spoliation, on va mettre dans l'exposition permanente deux photos, une affiche, on va faire une exposition sur la spoliation, là en ce moment c'est Barbie, on a mis une photo sur Barbie dans l'exposition... La deuxième partie, c'était la plus difficile, parce qu'il nous restait trois mois pour la faire. Je me rappelle être assise à côté du graphiste...

Est-ce que vous pourriez me parler de l'apport de documents de la photothèque pour les catalogues d'expositions temporaires ?

Ca dépend des expositions temporaires, ça dépend des thématiques. La dernière exposition, on avait vraiment très très peu d'archives, donc les personnes qui ont

travaillé sur cette expo ont d'abord cherché des archives ailleurs pour exploiter ces archives pour le catalogue. Si à l'inverse c'est une thématique qui est très représentée dans nos fonds, à ce moment-là, nous allons donner le plus possible de documents. Je pense que Marie-Edith a dû vous expliquer, sur des thématiques, je pense au retour, l'exposition juste avant, c'est une thématique qui est très très très présente dans nos fonds. Donc sa démarche à elle, c'est de venir un peu voir les différents responsables de collections et de dire « bon, sur cette thématique, vous avez quoi ? ». Évidemment, dire que la politique c'est d'utiliser à fond les archives du Mémorial de la Shoah, c'est pas le cas. Ca va être le cas à *Yad Vashem*, ça va être le cas à Washington. Nous c'est pas notre... Après, ça dépend des personnes en place, demain peut-être on va dire « non, il faut qu'on utilise les documents du Mémorial, point à la ligne ». Encore une fois, ça dépend des expos, si on n'a pas de documents, on peut pas les inventer, mais nous, à l'inverse, on enrichit nos collections.

Est-ce que vous pourriez me dire un mot des publics, est-ce que vous avez des retours ?

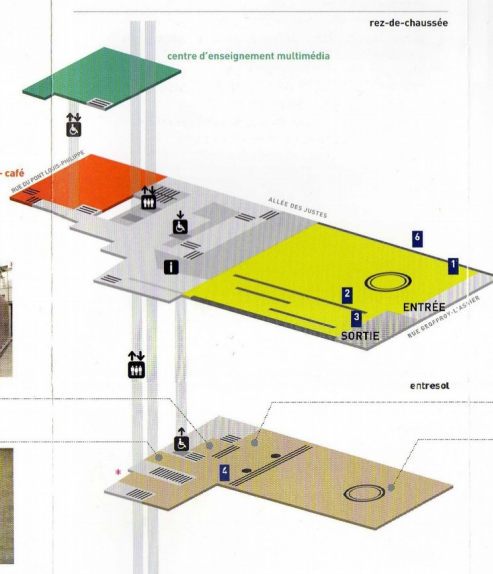
Alors là, ce serait plutôt les gens de la communication qu'il faudrait interviewer. Après nous, ce qu'on peut dire sur l'expo BD, c'est un public énorme, une com', d'abord, très importante, un public énorme, de gens, je pense, qui n'étaient jamais venus au Mémorial auparavant... Là c'est vraiment la personne en charge de la communication que vous devriez interviewer, je crois que ça dépend beaucoup des types d'expositions. On a un public, on avait fait il y a quelques années un sondage, notre noyau, c'est quand même un noyau très dans l'éducation, les professeurs, qui se baladent beaucoup en général, qui vont voir les expos et qui viennent au Mémorial. Après, selon les expos, Barbie là, il y a des avocats qui sont venus, quand on a fait le sport, il y a des sportifs qui sont venus, voilà. Donc on a ce noyau d'éducation, on a aussi bien sûr les familles concernées, notre grand public, et puis les publics qu'on essaie d'amener au Mémorial, public un petit peu de gens qui sortent, qui peuvent aller à Versailles comme au Mémorial, si vous voulez, celui-là, on espère à chaque fois le séduire, c'est plus difficile.

Je vous remercie. Fin de l'entretien, il est 14h43.

MÉMORIAL DE LA SHOAH

Musée, centre de documentation et lieu de mémoire

Ouvert depuis 2005, le Mémorial de la Shoah est aujourd'hui l'institution de référence en Europe sur l'histoire de la Shoah. Il intègre le Mémorial du martyr juif inconnu inauguré en 1956, dont les façades, le parvis et la crypte ont été conservés, et le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), créé en 1943 par Isaac Schneersohn. Pour découvrir le Mémorial de la Shoah trois parcours vous sont proposés.



Parcours lieux du souvenir

début rez-de-chaussée

Commencez votre visite par le **Parvis du Mémorial (1) & (2)** et découvrez sept bas-reliefs, le cylindre symbolisant les cheminées des camps de la mort et la façade sur laquelle sont gravées deux inscriptions de Zalman Schneour, poète, et de Justin Godart, président du Comité pour l'édification du Mémorial du martyr juif inconnu. Longez ensuite le **Mur des Noms (3)** où sont inscrits les noms des 76 000 Juifs déportés de France. Entrez dans le Mémorial de la Shoah et dirigez-vous vers la **crypte (4)** au niveau entresol où se trouve le tombeau symbolique des six millions de Juifs morts sans sépulture. Descendez au niveau -1 et rendez-vous à l'extrémité de l'exposition permanente, au **Mémorial des enfants (5)** présentant 3 000 photographies d'enfants juifs déportés. Terminez votre parcours par le **Mur des Justes (6)** situé à l'extérieur du Mémorial, dans l'allée des Justes. Ce mur porte les noms de plus de 3 300 personnes reconnues comme « Justes parmi les nations » par l'État d'Israël pour avoir porté secours à des Juifs durant la Shoah en France.

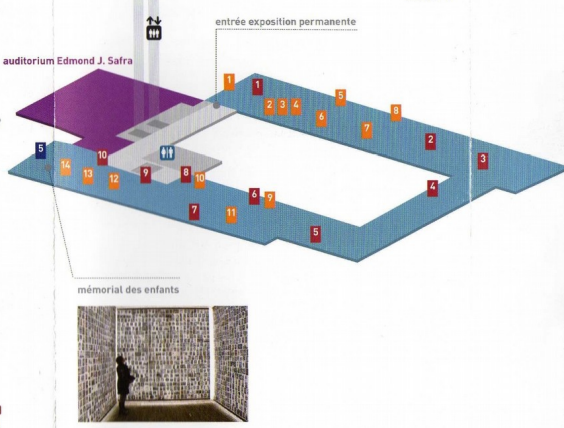
Pour mieux vous guider, suivez les repères bleus reportés ici.



Parcours exposition permanente

niveau -1

Commencez votre visite de l'exposition permanente par le documentaire *De l'antijudaïsme à l'antisémitisme* (1). Parcourez ensuite l'exposition et découvrez l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale, en Europe (panneaux sur votre droite), et plus précisément en France (panneaux sur votre gauche). À l'extrémité du premier espace d'exposition, vous pourrez observer une **carte des principaux itinéraires de convois de déportation vers Auschwitz (2)** et un **plan du camp d'Auschwitz II - Birkenau (3)**. Dans l'espace vidéo, prenez quelques instants pour **écouter les témoignages d'anciens déportés (4)**. Le second espace aborde la **spoliation (5)**, l'**attitude de la société civile face à la persécution (6)** mais aussi la **Résistance (7)**. Le film *Paroles de Justes (8)* vous fera découvrir une autre facette de cette période. Enfin, la dernière partie ouvre sur la **Libération (9)** et la construction de la **mémoire de la Shoah (10)**.



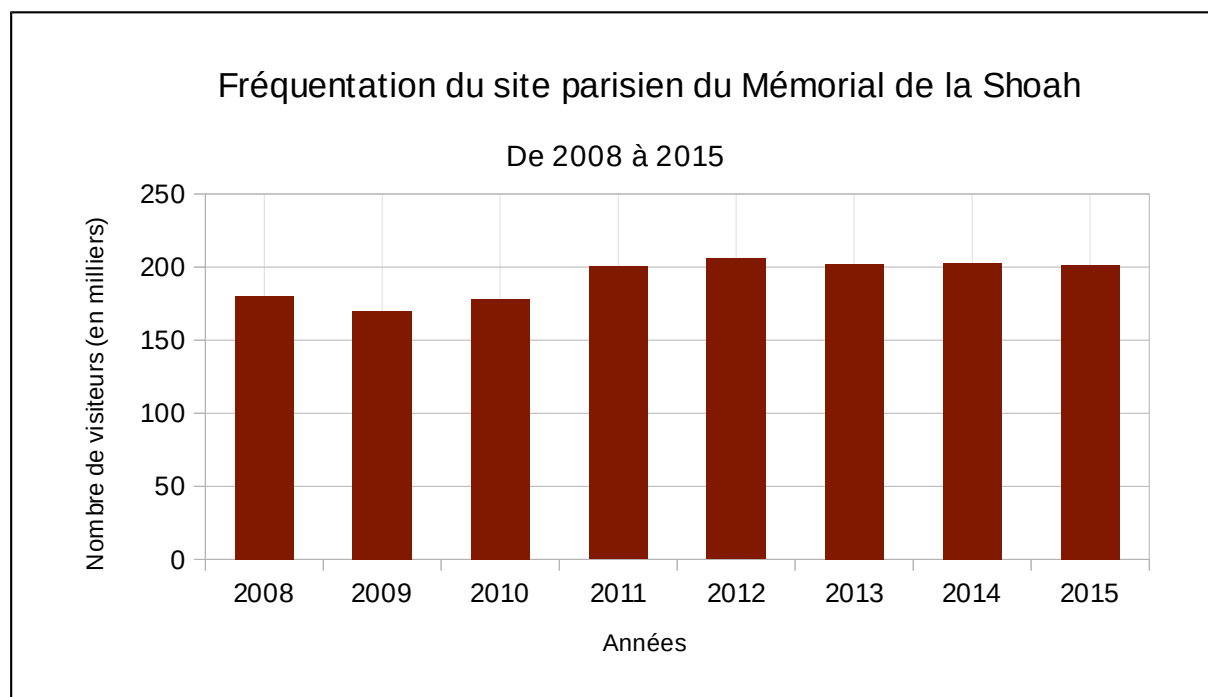
Parcours famille

niveau -1

Découvrez en famille l'exposition permanente sur l'histoire des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale à l'aide du livret pour enfants (en vente à la librairie du Mémorial, 3 €). Spécialement conçu pour les enfants de 8 à 12 ans, ce livret propose un parcours adapté à leur sensibilité et à leur âge tout en évitant les passages les plus difficiles de l'exposition permanente.

Pour mieux vous guider, suivez les repères orange reportés ici, que vous retrouverez tout au long de votre parcours au sein de l'exposition.

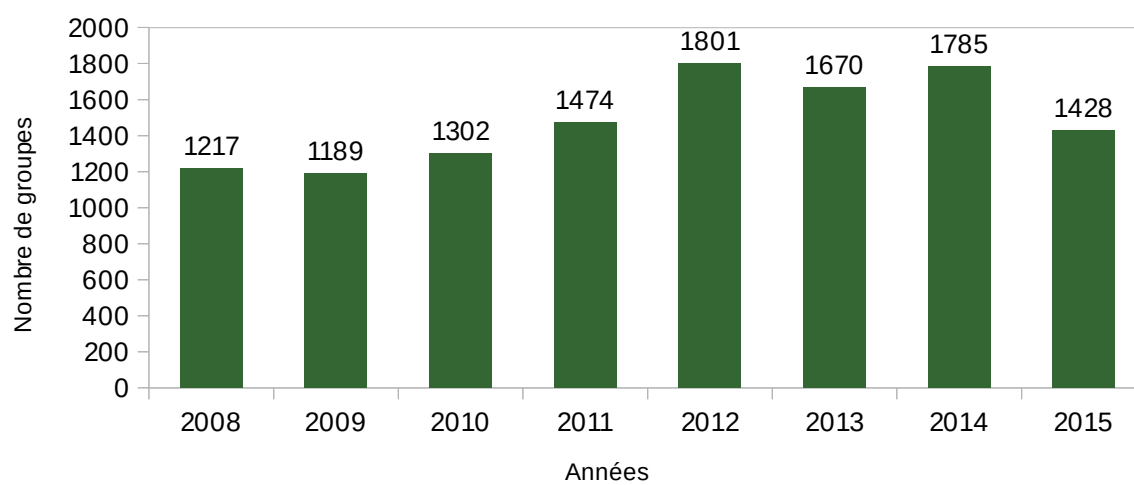
Annexe 4 : Fréquentation du Mémorial de la Shoah d'après les rapports moraux de l'institution



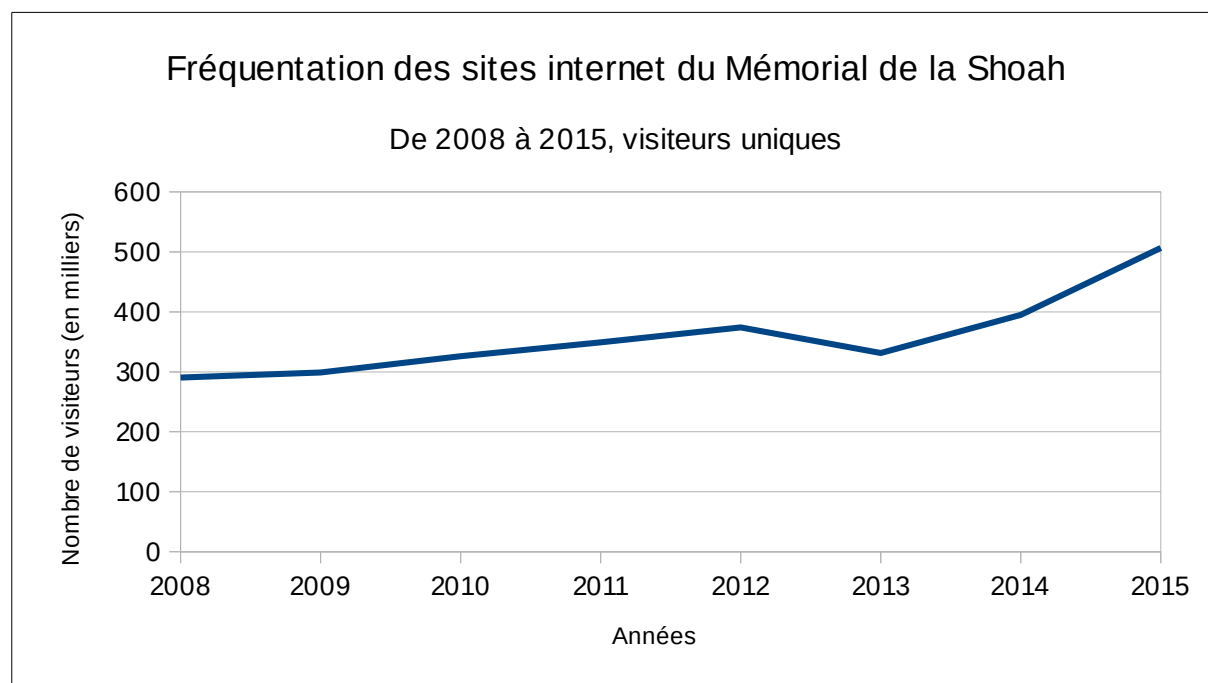
Année	Nombre de visiteurs
2008	180 000
2009	170 000
2010	178 000
2011	200 249
2012	205 860
2013	202 000
2014	202 500
2015	201 600

Nombre de groupes reçus par le Mémorial de la Shoah

Pour le site parisien, de 2008 à 2015



Annexe 5 : Fréquentation du site internet du Mémorial de la Shoah d'après les rapports moraux de l'institution



Années	Nombre de visiteurs uniques sur les sites internet du Mémorial de la Shoah
2008	290 439
2009	298 940
2010	326 167
2011	348 899
2012	373 944
2013	331 129
2014	394 929
2015	506 566

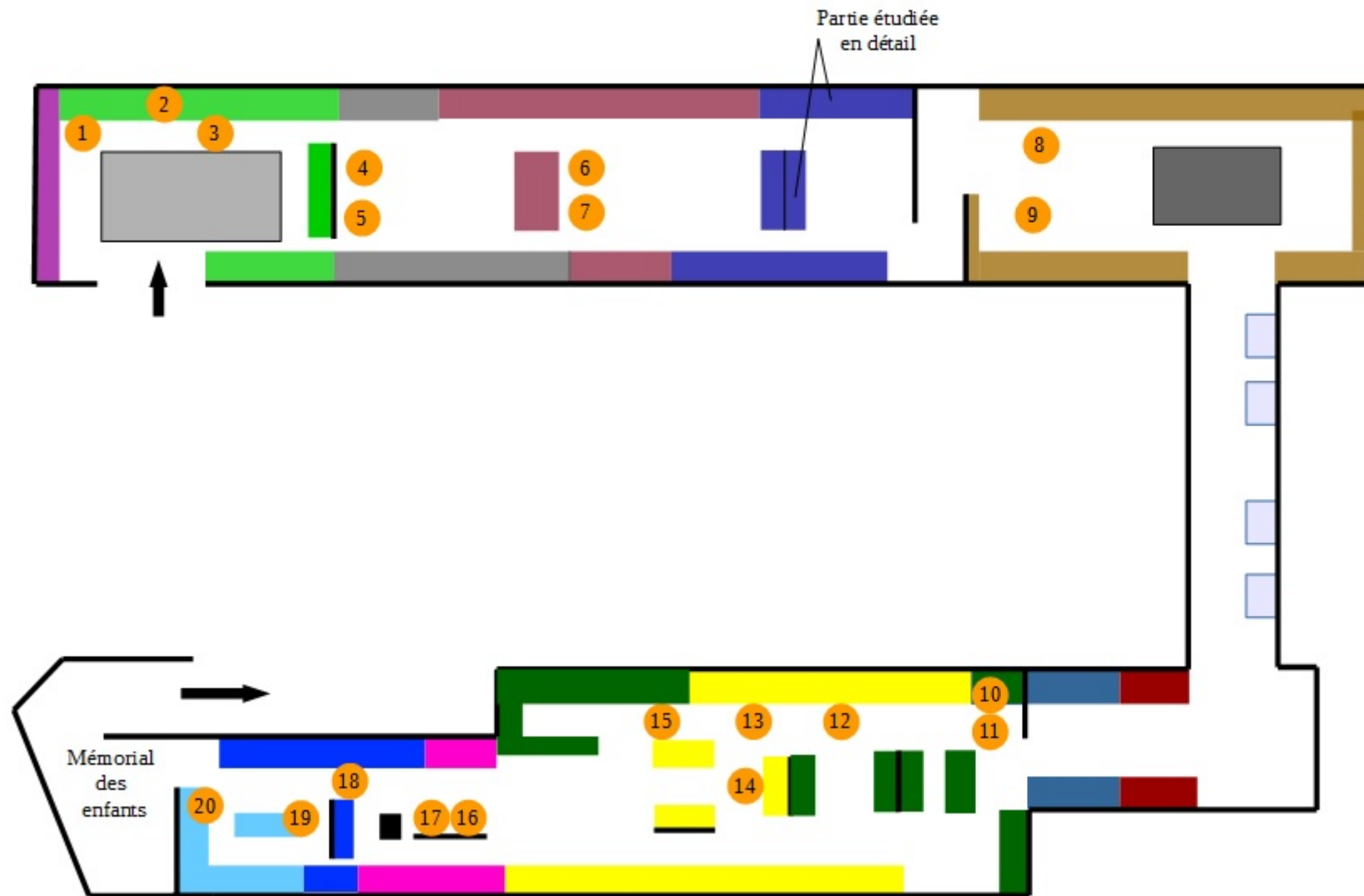
Annexe 6 : Tableau récapitulatif des expositions temporaires présentées au Mémorial de la Shoah de Paris entre 2008 et 2016

Titre de l'exposition	Dates	Publication	Mini-site dédié	Fréquentation
<i>Derniers souvenirs, objets des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande</i>	27 janvier – 13 avril 2008	Livret-catalogue	Non	
<i>Alyah Beth : l'émigration clandestine des Juifs depuis la France vers la Palestine</i>	6 mai – 5 octobre 2008		Non	
<i>Dans les pas des Disparus, photographies de Matt Mendelsohn</i>	21 septembre 2008 – 4 janvier 2009		Non	
<i>9 novembre 1938, la « Nuit de Cristal »</i>	9 novembre 2008 – 31 août 2009		Oui	17 388
<i>Benjamin Fondane. Poète, essayiste, cinéaste et philosophe. Roumanie, Paris, Auschwitz, 1898 – 1944</i>	14 octobre 2009 – 31 janvier 2010	Catalogue et dossier pédagogique	Oui	5 010
<i>Hélène Berr, une vie confisquée</i>	10 novembre 2009 – 31 mars 2010		Oui	
<i>Filmer les camps, John Ford, George Stevens, Samuel Fuller. De Hollywood à Nuremberg</i>	10 mars – 31 août 2010		Oui, mais films pas visibles	14 131
<i>Les Juifs à Berlin 1933 – 1941 – Photographies d'Abraham Pisarek</i>	4 mai – 5 septembre 2010		Non	
<i>Juifs en résistance</i>	Inconnues		Oui	
<i>Cinéma et Shoah, de l'affiche au dossier de presse</i>	19 septembre 2010 – 28 août 2011		Non	
<i>Irène Némirovsky « Il me semble parfois que je suis étrangère »</i>	13 octobre 2010 – 8 mars 2011	Catalogue	Oui	

<i>Juger Eichmann, Jérusalem 1961</i>	8 avril – 28 septembre 2011	Catalogue	Oui	
<i>Mus/Mouse/Maus. Variations suédoises autour de la BD d'Art Spiegelman</i>	18 septembre 2011 – 4 mars 2012		Non	
<i>Le sport européen à l'épreuve du nazisme, des J.O. de Berlin aux J.O. de Londres (1936 - 1948)</i>	9 novembre 2011 – 29 avril 2012	Catalogue	Oui	12 690
<i>Cinéma : l'année 1942</i>	1 ^{er} avril – 26 août 2012		Non	
<i>Les enfants dans la Shoah, 1933 – 1945</i>	19 juin – 30 décembre 2012		Oui	
<i>Les nouveaux musées-mémoriaux de la Shoah en France</i>	16 septembre 2012 – 31 mars 2013		Non	
<i>La spoliation des Juifs. Une politique d'État (1940 – 1944)</i>	30 janvier – 29 septembre 2013	Catalogue	Non	10 000
<i>Le CDJC (1943 – 2013) : documenter la Shoah</i>	25 avril – 17 novembre 2013	Catalogue	Non	
<i>Regards sur les ghettos</i>	13 novembre 2013 – 2 novembre 2014	Catalogue	Oui	43 000
<i>Salonique : épicerie de la destruction des Juifs de Grèce (mars – août 1943)</i>	1 ^{er} décembre 2013 – 29 mars 2014		Non	
<i>Rwanda 1994. Le génocide des Tutsi</i>	11 avril – 5 octobre 2014	Livret	Oui	
<i>Les engagés volontaires juifs étrangers dans les armées françaises durant les deux guerres mondiales</i>	5 novembre 2014 – 8 mars 2015	Livret	Non	
<i>44 dessins des artistes internés au camp de Compiègne-Royallieu</i>	7 décembre 2014		Non	

<i>Filmer la guerre. Les Soviétiques face à la Shoah (1941-1946)</i>	9 janvier – 1 ^{er} novembre 2015	Catalogue	Oui	39 000
<i>Le génocide des Arméniens de l'Empire ottoman. Stigmatiser, détruire, exclure</i>	3 avril 2015 – 3 janvier 2016	Livret	Oui	23 800
<i>Après la Shoah. Rescapés, réfugiés, survivants (1944 – 1947)</i>	27 janvier - 20 novembre 2016	Livret	Oui	
<i>Femmes en résistance</i>	8 mars – 23 octobre 2016	Publication avec Casterman	Non	
<i>Le premier génocide du XX^e siècle. Herero et Nama dans le Sud-Ouest africain allemand, 1904-1908.</i>	25 novembre 2016 – 12 mars 2017	Livret	Oui	
<i>Shoah et bande dessinée</i>	19 janvier – 30 octobre 2017	Publication avec Denoël		
<i>Le procès Klaus Barbie</i>	30 mars – 15 octobre 2017			

Annexe 7 : Plan de l'exposition permanente





Légende


Figurés

 Murs


 Carte au sol : « Les Juifs en Europe à la fin des années 1920 ».

 Plan : « L'extermination des Juifs au camp de Birkenau », avec 8 photographies agrandies, issues de l'album d'Auschwitz.

 Machine agricole ayant servi à passer au tamis les ossements des Juifs après leur sortie du four crématoire.

 Écrans diffusant en boucle des témoignages filmés de déportés, réalisés par Serge Moati :

- Vivette Baharlia, née Politi
- Ida Grinspan
- Samuel Milo Adoner
- Simone Veil, née Jacob
- Les époux Madeleine et Israël-Jacques Goldszteijn

 Vitrine présentant un parcours individuel : quelques documents et un livret biographique :

- 1 : Famille Javal
- 2 : David Lifchitz
- 3 : Albert Cohen
- 4 : Walter Karliner
- 5 : Abraham Gryntuch
- 6 : Hélène Berr
- 7 : Meilech Gottesdeiner
- 8 : Arthur Kühnreich et Yvonne Lévy
- 9 : Sylvain Bloch et Simon Haus
- 10 : Famille Gomunlinski
- 11 : Paulette et Dora Feiler
- 12 : Lazare Rachline
- 13 : Claude Lévy
- 14 : Gilberte Nissim
- 15 : Pierre Kauffmann
- 16 : Raymond-Raoul Lambert
- 17 : Francine et Marcelle Christophe
- 18 : Arno Klarsfeld
- 19 : Rubin-Robert Bruder
- 20 : Hélène Persitz

Découpage de l'exposition permanente

-  Introduction

-  L'histoire des Juifs de France
L'antisémitisme en Europe

-  Les Juifs de France face au nazisme
La montée du nazisme

-  En France, de l'exclusion des Juifs aux premiers camps
De la ghettoïsation au massacre

-  1942 : la déportation des Juifs de France
Le meurtre de masse planifié en Europe

-  Les Juifs déportés de France à Auschwitz
Les camps d'extermination : Auschwitz-Birkenau

-  Le pillage des Juifs en France
Le pillage des Juifs en Europe

-  La société française face à la persécution des Juifs en France
La société civile allemande face au crime

-  Survivre face aux persécutions
Le silence des nations
Les Justes

-  Résister
La résistance des Juifs en Europe
L'Afrique du Nord
L'occupation allemande en Tunisie

-  Persécutés jusqu'à la fin de la guerre

-  La Libération
De la Libération à l'après-guerre

-  La mémoire de la Shoah



Annexe 8 : Recensement détaillé des documents exposés dans une partie de l'exposition permanente : 1942, la déportation des Juifs de France

Une borne numérique sur les camps du Loiret, Pithiviers et Beaune-la-Rolande, 3 p.

• **4.4 Les négociations franco-allemandes**

	Typologie	Légende	Crédits
1	Photographie	Le secrétaire général à la police René Bousquet aux côtés d'officiers allemands, durant les préparatifs de la grande rafle de Marseille (Bouches-du-Rhône). Janvier 1943.	<i>Bundesarchiv</i>
2	Photographie	Le président du Conseil Pierre Laval rencontre à Paris le général Karl Oberg, chef de la SS et de la police allemande en France. France, 1 ^{er} mai 1943.	<i>Bundesarchiv</i>
3	Télégramme	Télégramme signé par l'Hauptsturmführer Theodor Dannecker, chef du service des affaires juives de la Gestapo et représentant d'Adolf Eichmann à Paris, informant l'office central de sûreté du Reich à Berlin de la proposition de Pierre Laval de déporter de la zone sud non occupée les enfants de moins de 16 ans avec leur famille. France, 6 juillet 1942.	CDJC

Un panneau explicatif bilingue français-anglais, « Le premier convoi ».

• **4.5 Le départ du premier convoi**

	Typologie	Légende	Crédits
1	Photographie	La gare du Bourget-Drancy, d'où part le premier convoi à destination d'Auschwitz, comprenant 1 100 Juifs de France. Seine, 27 mars 1942.	CDJC
2	Rapport	Le commissaire de police de Compiègne décrit dans un rapport le transfert de 178 Juifs du camp de Compiègne vers le camp de Drancy. Seine, 20 mars 1942.	CDJC
3	Télégramme	Theodor Dannecker signe le télégramme de départ du premier convoi. France, 27 mars 1942.	CDJC

• 4.6 L'étoile jaune

Seule partie où les photographies sont exposées sur leur support original, sans avoir été agrandies.

	Typologie	Légende	Crédits
1	Photographie	Mariage de Louise Behar à la mairie du XII ^e arrondissement. Paris, 1942. Elle sera déportés à Auschwitz le 23 septembre 1942.	CDJC, coll. MJDP
2	Photographie	Rachel et Herschel Gutman avec leur fils Bernard. Paris, 1942. Ils seront tous les trois déportés à Auschwitz au mois d'août 1942.	CDJC, coll. Rebecca Schaefer
3	Photographie	Sonia Hasson et son amie Mina. Paris, 1942. Mina sera déportée.	CDJC, coll. MJDP, Sami Hasson
4	Photographie	Rachel, Jeannette, Rosa et Suzanne sur la place du Marché-Sainte-Catherine. Paris, 1942.	CDJC, coll. Iré Weinberg
5	Photographie	Mindla Kornicki. Paris, 1942.	CDJC, coll. MDJP, Lesgold
6	Photographie	Rue de Rivoli. Paris, juin 1942.	BHPV, fonds Zucca
7	Photographie	Les clients d'un commerce ambulancier. Paris, 1942.	<i>Bundesarchiv</i>
8	Photographie	Hélène Grynblat. Paris, 1942. Elle sera déportée à Auschwitz le 2 septembre 1942.	CDJC
9	Photographie	Hélène Goldstein et ses deux filles Madeleine et Annette. Paris, 1942.	CDJC, coll. Lippe
10	Photographie	Elie Sebane. Paris, 1942.	CDJC, coll. Sebanne
11	Photographie	Tauba Brafman avec ses deux fils Alain et Charles. Paris, 1943.	CDJC, coll. Alain Brafman
12	Photographie	La famille Fellmann. Paris, 1942.	CDJC, coll. Fellmann
13	Photographie	La famille Lubliner. Paris, juillet 1942.	CDJC, coll. MJDP
14	Photographie	Salomon Zajderman, sa femme Jenny et ses quatre	CDJC,

		enfants Harry, Léon, Charlotte et Jacques. Tous sont déportés à Auschwitz, seul le père est rescapé. Paris, 1942.	coll. Hass
15	Photographie	Monsieur et madame Tzigler, ouvriers agricoles à La Celle-les-Bordes. Seine-et-Oise, 1942.	CDJC
16	Photographie	Chaya Frajda Fryde. Paris, 1942. Internée dans un Groupement de travailleurs étrangers (GTE), elle s'est ensuite cachée à Aubervilliers avec sa fille Sarah.	CDJC, coll. Mimoun
17	Photographie	Place du Marché-Sainte-Catherine. Paris, 1942.	CDJC
18	Photographie	Rue des Francs-Bourgeois dans le Marais. Paris, 1942.	USHMM, BHVP, fonds France-Soir
19	Photographie	Un père et son fils. Paris, 21 juillet 1942.	CDJC, coll. MJDP
20	Photographie	La famille Grynsztein à Aubervilliers. Seine, juin 1942. Czarna (la mère) sera déportée à Auschwitz le 3 août 1942 ; Szmerel (le père) sera également déporté.	CDJC, coll. Hélène Villeroy
21	Photographie	Sarah et Hélène Grynsztein à Aubervilliers. Seine, juin 1942. Sarah a été cachée ; Hélène, déportée à Auschwitz le 22 août 1942, survivra.	CDJC, coll. Hélène Villeroy
22	Photographie	Sur les Grands Boulevards. Paris, 1942.	BHVP

Une vitrine contenant :

	Typologie	Légende	Crédits
1	Moule en métal	Moule ayant servi à l'impression de l'étoile jaune. Les fonderies Deberny et Peignot à Paris fournissent les clichés commandés par Dannecker, dès le 5 mai 1942.	CDJC
2	3 étoiles jaunes	Série d'étoiles jaunes. L'entreprise Barbet-Massin-Popelin fournit les 5 000 m ² de tissu. 40 000 étoiles sont imprimées par la société Charles Wauters et Fils.	CDJC
3	Carte de rationnement tamponnée pour les vêtements et articles textiles	Aucune. Un cartel à proximité indique « 'Les Juifs devront porter l'étoile jaune à partir du 7 juin sur le côté gauche de la poitrine et à partir de six ans révolus'. Huitième ordonnance allemande du 29 mai 1942. »	

4	Page de courrier dactylographiée	Le Conseil de la fédération protestante s'indigne auprès du maréchal Pétain contre l'instauration par les Allemands du port de l'étoile jaune pour les Juifs de la zone occupée. Paris, 12 juin 1942.	CDJC
----------	----------------------------------	---	------

Un panneau explicatif bilingue français-anglais, « L'étoile jaune ».

• **4.7 Les rafles et les déportations de l'été 1942**

	Typologie	Légende	Crédits
1	Lettre	Lettre d'Abraham Maurice Sztulzaft à sa femme, Flora, écrite du Vélodrome d'Hiver. Paris, juillet 1942. Il sera déporté sans retour par le convoi 13.	CDJC, coll. Michel Sztulzaft
2	Lettre	Lettre de Clara Garnek, 15 ans, écrite du Vélodrome d'Hiver. Paris, 18 juillet 1942. Toute la famille a été arrêtée le 16 juillet 1942. Louis, le père, est déporté par le convoi 13, Gitla, la mère, ainsi que Clara par le convoi 16, ses deux petits frères Henri, 11 ans, et Jean, 3 ans, par le convoi 26. Aucun n'est revenu.	CDJC, coll. Germaine Garnek
3	Photographie	Les autobus réquisitionnés pour la rafle sont stationnés devant le Vélodrome d'Hiver. Paris, 16 et 17 juillet 1942. C'est la seule photo retrouvée à ce jour par Serge Klarsfeld témoignant de cette rafle.	DHPV, fonds France-Soir
4	Photographie	Les Juifs internés au camp de Rivesaltes sont rassemblés avant d'être transférés vers celui de Drancy. Pyrénées-Orientales, août 1942.	CDJC, coll. Bohny
5	Photographie	Transfert des Juifs internés au camp de Gurs, de la gare d'Oloron-Sainte-Marie, vers celui de Drancy. Basses-Pyrénées, 1942.	CDJC
6	Photographie	Les Juifs internés au camp de Nexon sont transférés vers celui de Gurs, avant de rejoindre Drancy. Haute-Vienne, août 1942.	CDJC
7	Photographie	Des Juifs internés au camp de Compiègne sont transférés vers celui de Drancy, en vue de leur déportation. Seine-et-Oise, 19 mars 1942.	CDJC
8	Dessin	Les enfants séparés de leurs parents arrivent des camps	Dessin de

		de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande à la gare du Bourget-Drancy, encadrés par des gendarmes français. Seine-et-Oise, août 1942.	Georges Horan, CDJC
9	Photographie	Des Juifs arrivent en camion au camp de Drancy. Seine, 1942-1944.	CDJC

Un panneau explicatif bilingue français-anglais, « La rafle du Vél d'Hiv ».

- **Table centrale**

Une borne numérique présentant la carte des camps d'internement en France.

Une vitrine contenant :

	Typologie	Légende	Crédits
1	Sculpture	<i>Les Tables de la Loi enchaînées</i> , sculpture réalisée à Drancy par Pierre Masse, déporté à Auschwitz.	CDJC
2	Lettre	Dernière lettre de Tina (Ernestine) Bensussan et sa fille Huguette. La lettre est adressée à la mère d'Ernestine pour qu'elle prenne soin de son autre fille Georgette restée seule. Ernestine, Huguette et David, le père, sont déportés par le convoi 44 du 9 septembre 1942 de Drancy à Auschwitz.	CDJC, coll. Georgette Bensussan
3	3 photographies	Ernestine, Huguette et Georges Bensussan.	CDJC, coll. Georgette Bensussan
4	Carte postale	Pas de légende. Ecrite par D. Sabitay, interné à Drancy, adressée à Mme A. Simha, domiciliée 15, place de la Madeleine à Paris.	
5	Partition	Chanson écrite au camp de Gurs.	CDJC, coll. Erwin Neu
6	Dessin	Dessin réalisé au camp de Compiègne-Royallieu par David Brainin.	CDJC
7	Aquarelle	Aquarelle d'une chambrée au camp de Drancy réalisée par Jeanne Lévy le 3 juin 1943.	CDJC

Total

Nombre total de documents : 47

- 34 photographies
- 4 lettres ou extraits de lettres, manuscrites ou dactylographiées
- 3 dessins (dont 1 aquarelle)
- 2 télégrammes
- 1 rapport
- 1 carte de rationnement
- 1 carte postale
- 1 partition

Annexe 9 : Dessins représentant l'exposition permanente



Vue depuis l'entrée de l'exposition permanente



Vue du milieu de la partie thématique de l'exposition



Vue du milieu de la partie thématique de l'exposition



Le "fichier juif"

Annexe 10 : Affiches des expositions temporaires « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 » (2011) et « Regards sur les ghettos » (2013-2014)

JUGER
EICHMANN
JÉRUSALEM, 1961

Mémorial de la SHOAH
Centre de documentation
11 rue Soufflot - 75004 Paris
M° Saint-Paul ou Pont Marie
www.memorialshoah.org

EXPOSITION
FILMS
CONFÉRENCES

8 avril
28 septembre
2011

Logos of sponsors: République Française, Mairie de Paris, Le Monde, France 2, France 3, France 4, France 5, France 6, France 7, France 8, France 9, France 10, France 11, France 12, France 13, France 14, France 15, France 16, France 17, France 18, France 19, France 20, France 21, France 24, France 25, France 26, France 27, France 28, France 29, France 30, France 31, France 32, France 33, France 34, France 35, France 36, France 37, France 38, France 39, France 40, France 41, France 42, France 43, France 44, France 45, France 46, France 47, France 48, France 49, France 50, France 51, France 52, France 53, France 54, France 55, France 56, France 57, France 58, France 59, France 60, France 61, France 62, France 63, France 64, France 65, France 66, France 67, France 68, France 69, France 70, France 71, France 72, France 73, France 74, France 75, France 76, France 77, France 78, France 79, France 80, France 81, France 82, France 83, France 84, France 85, France 86, France 87, France 88, France 89, France 90, France 91, France 92, France 93, France 94, France 95, France 96, France 97, France 98, France 99, France 100.

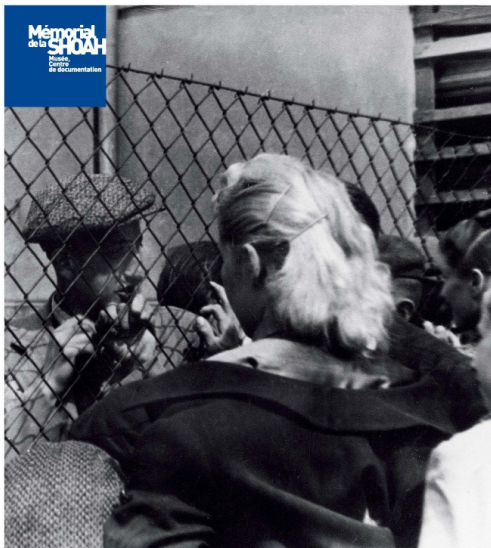


exposition
13 nov. 2013 – 28 sept. 2014

regards sur les ghettos



regards-ghettos.memorialdelashoah.org
17, rue Geoffroy-l'Asnier – Paris 4^e



exposition
13 nov. 2013 – 28 sept. 2014

regards sur les ghettos



regards-ghettos.memorialdelashoah.org
17, rue Geoffroy-l'Asnier – Paris 4^e



exposition
13 nov. 2013 – 28 sept. 2014

regards sur les ghettos



regards-ghettos.memorialdelashoah.org
17, rue Geoffroy-l'Asnier – Paris 4^e



Table des annexes

ANNEXE 1 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN AVEC MARIE-EDITH AGOSTINI ET CAROLINE FRANÇOIS.....	77
ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN AVEC LIOR SMADJA-LALIEU.....	90
ANNEXE 3 : PLAN DU MÉMORIAL DE LA SHOAH.....	95
ANNEXE 4 : FRÉQUENTATION DU MÉMORIAL DE LA SHOAH D'APRÈS LES RAPPORTS MORAUX DE L'INSTITUTION.....	96
ANNEXE 5 : FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DU MÉMORIAL DE LA SHOAH D'APRÈS LES RAPPORTS MORAUX DE L'INSTITUTION.....	98
ANNEXE 6 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES PRÉSENTÉES AU MÉMORIAL DE LA SHOAH DE PARIS ENTRE 2008 ET 2016.....	99
ANNEXE 7 : PLAN DE L'EXPOSITION PERMANENTE.....	102
ANNEXE 8 : RECENSEMENT DÉTAILLÉ DES DOCUMENTS EXPOSÉS DANS UNE PARTIE DE L'EXPOSITION PERMANENTE : 1942, LA DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE.....	105
ANNEXE 9 : DESSINS REPRÉSENTANT L'EXPOSITION PERMANENTE.....	111
ANNEXE 10 : AFFICHES DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES « JUGER EICHMANN, JÉRUSALEM 1961 » (2011) ET « REGARDS SUR LES GHETTOS » (2013-2014)	113

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
LES MÉMORIAUX DE LA SHOAH ET LEURS ARCHIVES.....	9
1. L'importance des archives dans la transmission de l'histoire de la Shoah	10
1.1 Les archives comme preuve de la réalité de la Shoah.....	10
1.2 Les livres du souvenir.....	13
1.3 Le négationnisme, une menace pour la mémoire de la Shoah.....	16
2. La création des principaux mémoriaux dédiés à la Shoah.....	20
2.1 Le Centre de Documentation Juive Contemporaine.....	20
2.2 <i>Yad Vashem</i>	23
2.3 Le <i>United States Holocaust Memorial Museum</i>	26
3. La relation de ces mémoriaux aux archives.....	29
3.1 Les politiques de collecte des archives.....	29
3.2 La mise à disposition des archives.....	32
3.3 Les expositions d'archives de ces mémoriaux.....	34
BIBLIOGRAPHIE.....	39
ÉTAT DES SOURCES.....	43
LES EXPOSITIONS D'ARCHIVES AU MÉMORIAL DE LA SHOAH.....	45
1. Le Mémorial de la Shoah.....	45
1.1 Histoire de sa naissance.....	46
1.2 Ses objectifs.....	48
1.3 Une fréquentation importante et diversifiée, signe de l'intérêt des publics. .	50
2. Les expositions sur place.....	53
2.1 L'exposition permanente.....	53
2.2 Les expositions temporaires.....	57
2.3 Le « fichier juif », des archives à part.....	61
3. Etude de deux expositions temporaires en ligne : « Regards sur les ghettos » et « Juger Eichmann, Jérusalem 1961 ».....	63
3.1 Le numérique.....	64
3.2 Typologie des documents et éditorialisation de ces deux expositions.....	66
3.3 L'importance des partenariats dans ces expositions.....	70
CONCLUSION.....	75
ANNEXES.....	77
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	117

Table des illustrations

Illustration 1: Page d'accueil du mini-site de "Juger Eichmann".....	67
Illustration 2: Page d'accueil du mini-site de "Regards sur les ghettos".....	67
Illustration 3: Sous-partie intitulée "La propagande officielle".....	69

RÉSUMÉ

La Seconde Guerre mondiale entraîna la production d'une importante quantité d'archives, aussi bien privées que publiques. Elles constituaient des preuves des persécutions subies par les Juifs. A la fin du conflit, elles devinrent des enjeux pour la mémoire des disparus et le versement potentiel de dommages et réparations aux victimes. Afin d'entretenir la mémoire du génocide, des mémoriaux furent créés. Les trois plus grands se trouvent aujourd'hui en Israël, en France et aux États-Unis. Ces mémoriaux s'investissent dans la collecte d'archives, et les mettent à la disposition du public, par des expositions notamment.

Ce mémoire s'intéresse au Mémorial de la Shoah, à Paris, et à ses expositions d'archives. Les expositions permanente et temporaires du Mémorial mettent toujours en avant les archives, en tant que preuves. Le Mémorial s'est donné la mission de commémorer le génocide, en tentant de rendre une identité individuelle à tous les Juifs déportés de France et d'éduquer un public le plus large possible afin d'éviter la répétition de tels événements.

Mots-clés : Shoah – Juifs – Archives – Mémorial de la Shoah – Expositions – Mémorial – Musée-mémorial – Centre de Documentation Juive Contemporaine – Yad Vashem – United States Holocaust Memorial Museum – Expositions numériques – Archivistique.

ABSTRACT

During the Second World War, a massive amount of archive was created, private as well as public. They constituted proof of the persecution suffered by the Jews. When the war ended, they became central so that the departed were remembered and to the victims potentially compensated. Memorials were created in order to sustain the memory of the genocide. The three main are now located in Israel, France, and the United States. These memorials dedicate themselves to gathering archive and making them visible for the public, through exhibitions for instance.

This dissertation ponders over the Mémorial de la Shoah in Paris and its archive exhibitions. The permanent and temporary exhibitions always display archive as evidence. The mission the Memorial is on is to commemorate the genocide by trying to give back a personal identity to all Jews who were deported from France and to educate the largest possible public, to avoid the repetition of such events.

Keywords : Holocaust – Shoah – Jews – Archive – Exhibitions – Memorial – Memorial museum – Centre de Documentation Juive Contemporaine – Yad Vashem – United States Holocaust Memorial Museum – Online exhibitions – Archival Science.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée Noémie Trichet
déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le 02 / 06 /2017

**Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

